

---

# RCI Banque

---

RAPPORT ANNUEL 2012





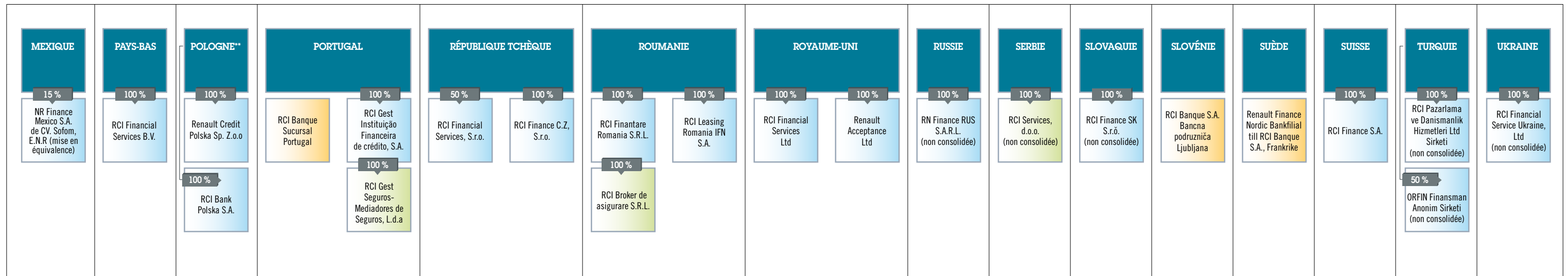
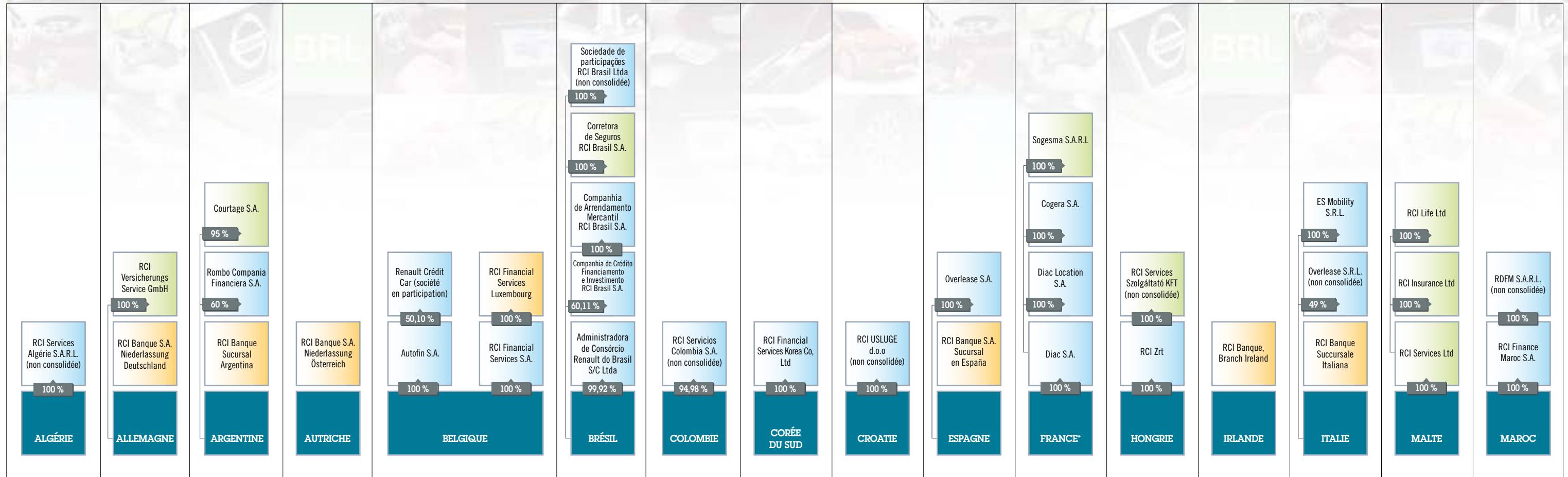
RENAULT s.a.s.

100 %

RCI Banque S.A.

FINANCEMENT ■ FILIALE ■ SUCCURSALE  
SERVICE ■ FILIALE DÉDIÉE

# ORGANIGRAMME 2012



ÉVOLUTIONS 2013 :

\*France : Fusion-absorption Diac-Cogera prévue au 30 avril 2013.

\*\*Pologne : Renault Credit Polska Sp Z.o.o. change de dénomination sociale en RCI Leasing Polska Sp. Z.o.o. en janvier 2013.

La succursale RCI Banque S.A. ODDZIAL W POLSCE reprend l'activité de la filiale RCI Bank Polska S.A. dissoute le 31 janvier 2013.



## COMITÉ EXÉCUTIF

**Philippe Buros**  
*Directeur commercial*

**Patrice Cabrier**  
*Directeur clients et systèmes d'information*

**Laurent David\***  
*Directeur de la comptabilité et du contrôle de gestion*

**Bertrand Lange**  
*Directeur des ressources humaines*

**Jean-Marc Saugier**  
*Directeur financements et trésorerie*

**Éric Spielrein**  
*Secrétaire général et filière Risques*

**Dominique Thormann**  
*Président directeur général*

\*en remplacement d'Isabelle Landrot au 1<sup>er</sup> février 2013.

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Deloitte & Associés**  
**Ernst & Young Audit**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Philippe Buros**

**Patrice Cabrier**

**Farid Aractingi**

**Éric Spielrein**

**Jérôme Stoll**

**Bernard Loire**

**Stéphane Stoufflet**

**Dominique Thormann**  
*Président*

**Philippe Gamba**  
**Gilbert Guez**  
*Présidents d'honneur*



RCI Banque est la captive financière de l'Alliance Renault Nissan et assure à ce titre le financement des ventes des marques Renault, Renault Samsung Motors (RSM), Dacia, Nissan et Infiniti.

Le groupe RCI Banque déploie ses activités dans 36 pays :

- **Europe** : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- **Amériques** : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique ;
- **Euromed-Afrique** : Algérie, Maroc, Roumanie, Turquie : démarrage en juillet 2012 d'une activité de financement en joint venture avec OYAK ;
- **Eurasie** : Russie, Ukraine ;
- **Asie-Pacifique** : Corée du Sud.

En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :

- **à la Clientèle (grand public et entreprises)** à laquelle le groupe RCI Banque propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée ainsi que des services associés : assurances, entretien, extension de garantie, assistances, gestion de flottes et cartes de crédit ;
- **aux Réseaux des marques** dont le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme ;
- de plus, RCI Banque a lancé, le 16 février 2012, un livret d'épargne à destination du grand public en France : **ZESTO by RCI Banque**. Il constitue un axe de diversification de l'activité.

## RAPPORT ANNUEL 2012

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le mot du Président .....	2
Chiffres-clés .....	3
Résultats 2012 .....	4
Faits marquants .....	6
Perspectives .....	7
Une organisation tournée vers le client .....	8
Politique financière .....	12
Activité commerciale 2012 .....	16
• Europe .....	18
• Région Euromed-Afrique .....	26
• Région Amériques .....	27
• Asie-Pacifique .....	28
Les risques .....	29

### RAPPORT DE GESTION

Rapport des commissaires aux comptes .....	45
États financiers consolidés .....	46
La sécurité financière .....	90
Informations sociales et sociétales .....	98
Informations générales .....	109

Toutes les informations financières et commerciales sont disponibles sur [www.rcibanque.com](http://www.rcibanque.com)



## LE MOT DU PRÉSIDENT



**L**e marché automobile mondial a atteint 79 millions de véhicules en 2012, soit une hausse de 5,9 %, avec cependant de fortes disparités régionales : les pays émergents avec notamment les BRICS, l'Amérique du Nord et le Japon en croissance quand l'Europe affiche un net recul de 8,6 %.

Le marché européen a été affecté tout particulièrement par la crise des dettes souveraines de la zone euro.

Malgré la baisse des immatriculations des constructeurs de l'Alliance sur son périmètre d'intervention, RCI Banque maintient en 2012 un haut niveau de performance commerciale avec un encours productif moyen de 24,2 Md€, en hausse de 6,2 %, des taux d'intervention en progression sur toutes les marques pour atteindre un niveau global de 35 % soit + 1,4 point et une production annuelle de 10,8 Md€ (en léger recul de 2,6 %). Ces résultats commerciaux sont le fruit de plusieurs facteurs : le poids croissant de notre activité hors France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Espagne (30,5 % de la nouvelle production en 2012) ; la nette amélioration de notre performance notamment sur les marques Renault et Dacia ; le développement du financement de véhicules d'occasion et des services liés à l'usage de l'automobile qui poursuit son développement.

RCI Banque a démarré en 2012 ses activités de financements en Turquie dans le cadre de la joint venture entre RCI Banque et OYAK et réalisé des étapes-clés dans son projet en Russie. Par ailleurs, RCI Banque accompagne la stratégie de Renault en gérant de manière exclusive la location de batteries des véhicules électriques auprès des clients particuliers et professionnels en Europe.

Sur les marchés financiers, RCI Banque confirme sa capacité à assurer son refinancement de manière compétitive en levant 5,4 Md€ de ressources à un an et plus. La trésorerie a poursuivi sa politique de diversification en effectuant ses premières émissions obligataires en dollars australiens, couronnes norvégiennes et couronnes suédoises, complétées par des émissions en francs suisses et en euros. En matière de financements structurés, RCI Banque a notamment placé deux titrisations adossées à des créances automobiles en France et une par conduit en Italie. À ceci s'ajoute le lancement réussi du livret d'épargne ZESTO en France, qui atteint un encours de 893 M€ à fin décembre 2012.

Le résultat avant impôts de RCI Banque se maintient à un niveau élevé de 773 M€ en 2012, soit une légère baisse de 1,7 %, avec un ROA à 3,19 % de l'encours et un ROE de 22,2 % (hors éléments non récurrents). Outre la croissance de notre activité, ce résultat s'explique également par la maîtrise des frais de fonctionnement (- 1,57 % de l'encours productif moyen, stable par rapport à 2011) et du coût du risque à - 0,38 % de l'encours productif moyen contre - 0,23 % en 2011, point historiquement bas.

En 2013, RCI Banque évoluera dans un marché automobile contrasté où nous n'anticipons pas de reprise en Europe mais où l'international restera en croissance. RCI Banque devra donc faire preuve d'une grande rigueur dans l'allocation de ses ressources et dans la gestion de ses priorités.

RCI Banque va continuer à renforcer les piliers de sa performance commerciale et financière qui sont :

- l'accélération de l'expansion géographique avec notamment une joint venture qui sera signée avec Nissan et UniCredit afin de proposer des crédits automobiles pour les marques Renault, Nissan et Infiniti en Russie ;
- l'accompagnement de l'ensemble des marques de l'Alliance dans les 36 pays où RCI Banque est implanté ;
- et l'élargissement de notre offre de services pour répondre aux attentes de nos clients.

Enfin, après le lancement réussi en France du livret ZESTO, RCI Banque va développer son activité d'épargne avec une volonté de s'inscrire dans une relation de durée et de qualité avec ses épargnants. RCI Banque lance le 18 février 2013 un livret d'épargne en Allemagne commercialisé par Renault Bank Direkt et proposera en 2013 un compte de dépôt à terme en France en complément de l'offre existante. L'objectif fixé est d'atteindre un encours de 2 Md€ de dépôts à fin décembre 2013. Cette stratégie constitue une diversification de l'activité, soutenant la croissance du groupe tout en permettant à RCI Banque d'être moins dépendante des marchés financiers.

Au regard de ces projets, RCI Banque a la capacité d'assurer une rentabilité élevée de ses activités et de contribuer au succès des plans triennaux de l'Alliance.

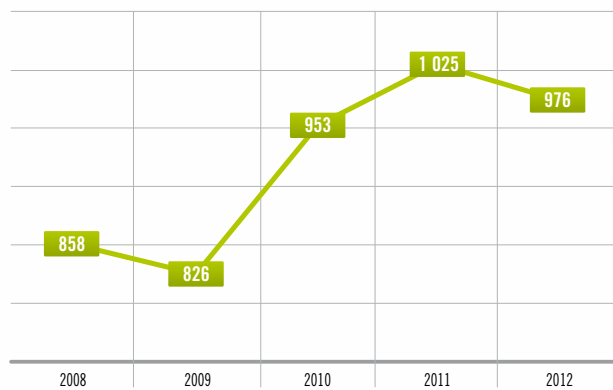
Dominique THORMANN



# CHIFFRES-CLÉS

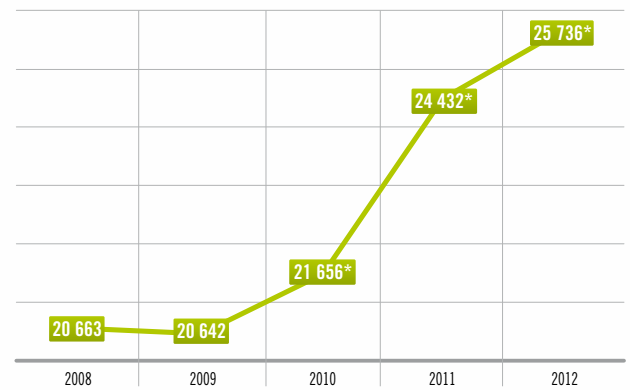
## Nombre total de dossiers véhicules

en milliers



## Encours net à fin

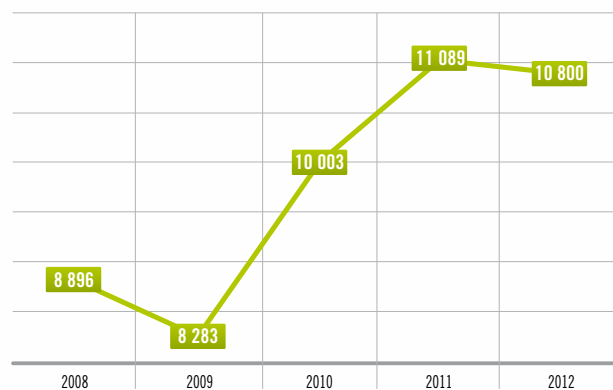
en millions d'euros



\*Hors activité de location opérationnelle.

## Nouveaux financements (hors prêts personnels et cartes de crédit)

en millions d'euros





# RÉSULTATS 2012

Pour la troisième année consécutive, le groupe RCI Banque réalise d'excellents résultats financiers, au-dessus de 700 M€, le résultat s'établissant à 773 M€ et le ROE (hors éléments non récurrents) à 22,2 %.

Dans un contexte de forte baisse des ventes automobiles en Europe, RCI Banque a su maintenir sa dynamique commerciale dans les axes stratégiques définis depuis 2010, tout en maintenant son coût du risque en dessous du seuil structurel de 0,60 % et en maîtrisant ses frais de fonctionnement.

Le résultat avant impôts est en légère baisse par rapport à 2011. L'encours productif moyen (EPM) s'établit à 24,2 Md€ contre 22,8 Md€, et l'encours net à fin 2012 est au plus haut niveau de ces 11 dernières années, culminant à 25,7 Md€.

La performance 2012 s'explique principalement par :

- un produit net bancaire de 1,2 Md€, en progression de 4 % par rapport à 2011, essentiellement grâce à la progression des encours et à la contribution des services ;
- un coût du risque à 0,38 % (0,37 % hors risque pays) de l'EPM, contre un niveau historiquement bas de 0,23 % (0,21 % hors risque pays) en 2011. Il reste significativement en dessous du niveau structurel du groupe RCI Banque ;

- les charges d'exploitation sont en croissance en masse à 379 M€ (+ 20 M€ par rapport à 2011), pour accompagner l'essor de la région Amériques et financer les projets de développement. Le coefficient d'exploitation se maintient en dessous de 31 %, un niveau significativement bas par rapport au marché.

Le résultat net consolidé – part des actionnaires de la société mère – atteint 490 M€ en 2012 contre 493 M€ en 2011 (- 0,6 %).

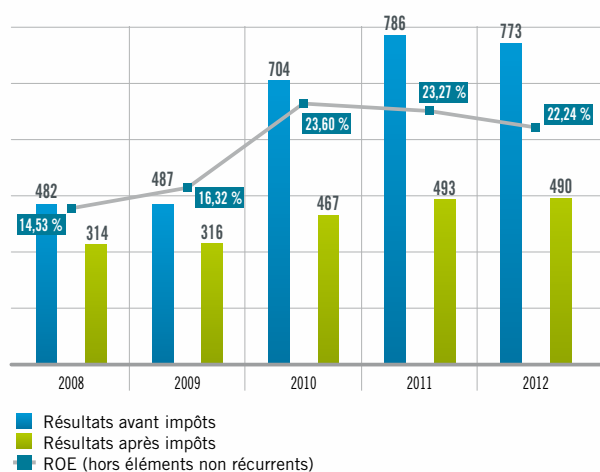
Les capitaux propres consolidés – part des actionnaires de la société mère – s'élèvent à 2 681 M€ contre 2 569 M€ fin 2011. Cette progression inclut notamment un résultat net de 490 M€.

Le ROE (hors éléments non récurrents) reste à un niveau élevé, au-dessus de 22 % (à 22,2 % contre 23,3 % à fin 2011).



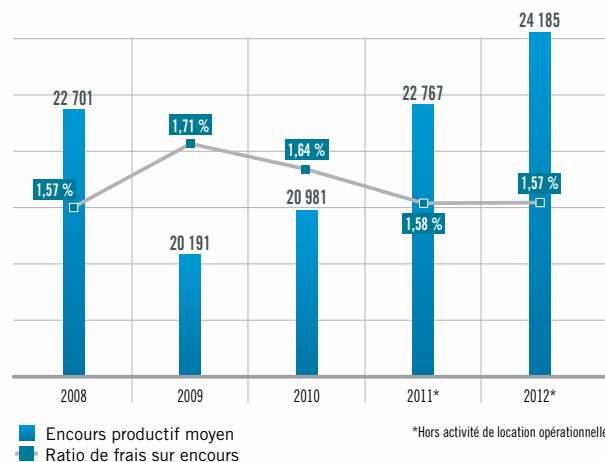
### Résultats

en millions d'euros



### Encours productif moyen et ratio de frais sur encours

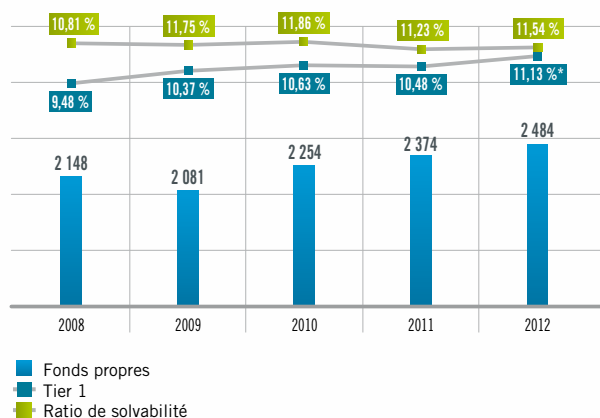
en millions d'euros



\*Hors activité de location opérationnelle.

### Fonds propres prudeniels

en millions d'euros



\*2012 : calcul pro-forma incluant exigences transitoires 80 % Bâle II.







## FAITS MARQUANTS

Malgré la baisse des immatriculations des constructeurs sur son périmètre d'intervention, RCI Banque maintient en 2012 un haut niveau de performances commerciales et financières.

### LES PERFORMANCES

Avec 976 449 contrats signés et 10,8 Md€ de nouveaux financements, le groupe maintient une bonne performance sur son activité Clientèle. Le taux d'intervention du groupe progresse de 1,4 point, à 35 %.

En Europe, le groupe enregistre une baisse de 6 % de ses nouveaux financements. Ce léger recul est contenu grâce à une bonne performance sur les marques Renault et Dacia. Les taux d'intervention sur ces deux marques progressent respectivement de 1,5 point et 2,3 points. La performance européenne est également soutenue par le développement des services, l'animation efficace du réseau et le développement des offres sur les véhicules d'occasion.

Au Brésil et en Argentine, la croissance est dynamisée par la bonne performance commerciale de Renault et Nissan (respectivement + 1,0 point et + 0,5 point de part de marché, dans des marchés en croissance de près de 5 %). Les nouveaux financements de RCI Banque s'élèvent à 1,8 Md€, en croissance de 39 %. Le Brésil devient le deuxième contributeur en nouveaux financements du groupe, après la France et devant l'Allemagne.

### LES DÉVELOPPEMENTS DE NOUVELLES ACTIVITÉS

RCI Banque accompagne la stratégie de Renault en gérant de manière exclusive la location de batteries auprès des clients en Europe. Le parc dépasse 15 000 batteries à fin 2012.

En France, le livret d'épargne ZESTO a été ouvert au grand public en février, atteignant 893 M€ d'encours à fin 2012.

En Turquie, la joint venture entre RCI Banque et OYAK a démarré son activité de financements Clientèle en juillet.





## PERSPECTIVES

Le groupe RCI Banque prévoit de poursuivre sa croissance malgré un marché automobile tendu, particulièrement en Europe.

RCI Banque devra s'appuyer sur ses axes de développement actuels :

- la croissance hors Europe, notamment au Brésil, mais aussi en Russie avec le lancement d'une banque ;
- le partenariat avec la marque Nissan, qui place RCI Banque au cœur de sa stratégie de fidélisation au niveau européen ;
- la poursuite du déploiement du véhicule électrique en Europe, notamment avec la commercialisation de Zoé ;
- l'extension de son offre de services et assurances ;
- la mise en place d'une stratégie digitale.

RCI Banque poursuivra également le développement de son activité de banque d'épargne et confirme le lancement, le 18 février 2013, d'une offre de dépôt à vue en Allemagne. Une offre de compte à terme complétera l'offre de dépôt à vue en France comme en Allemagne. RCI Banque vise un objectif de 2 Md€ d'encours à fin décembre 2013 pour l'ensemble de ses activités de banque d'épargne en France et en Allemagne.

Dans un environnement difficile de crise économique, RCI Banque restera attentif à l'évolution du coût du risque et maintiendra une politique stricte d'acceptation.





# UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CLIENT

En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'accompagner les marques du Groupe Renault (Renault, Dacia, Renault Samsung Motors) et du groupe Nissan (Nissan et Infiniti) en proposant une gamme complète de financements et de services innovants aux clients (Grand Public et Entreprises) et aux Réseaux des marques de l'Alliance.

Parallèlement, RCI Banque lance de nouveaux produits et services pour répondre aux besoins croissants de ses clients en termes de mobilité, d'assurance et propose depuis cette année des solutions innovantes d'épargne.

RCI Banque continue son expansion internationale et a lancé une nouvelle filiale en Turquie en 2012 en partenariat avec le groupe OYAK. RCI Banque s'apprête par ailleurs à démarrer une nouvelle filiale en Russie en association avec UniCredit et Nissan.

## L'ACTIVITÉ CLIENTÈLE

Le groupe RCI propose à ses clients des crédits destinés au financement de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée.

Adossés à ces financements, RCI Banque propose une offre complète de services tels qu'entretien, extension de garantie, assurances, assistance, gestion de flottes et cartes de crédit.

## LES PRODUITS DE FINANCEMENT ET SERVICES ASSOCIÉS

La stratégie mise en place depuis plusieurs années se traduit par une augmentation régulière des services aux résultats du groupe, démontrant qu'elle répond parfaitement aux attentes de la clientèle.

Grâce à cette stratégie, la part des produits packagés et fidélisants ne cesse de progresser : *New Deal* en France, *Box* et *Magic Plan* en Espagne, *Relax* en Allemagne, Suisse, Pologne et ce, pour toutes les marques de l'Alliance.

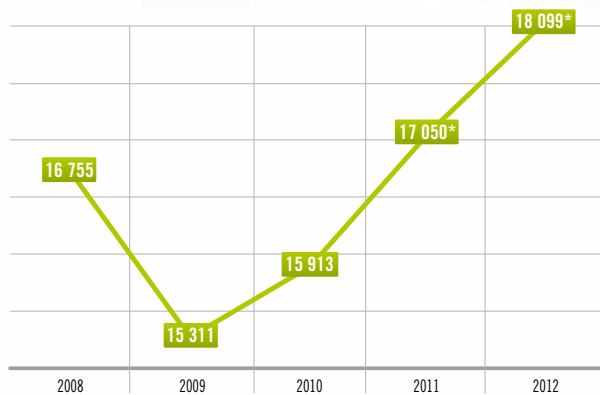
Ces offres modulables associant financement et prestations de services (assurances à la personne ou automobile, extension de garantie, entretien, assistance...) accroissent la satisfaction et la fidélisation des clients.

Cette politique de fidélisation s'appuie sur le programme CARE de **conquête** (recrutement de nouveaux clients), **animation** (ventes additionnelles), **renouvellement** (offres de fins de contrat) et **évaluation** (de la performance de nos actions CRM – *Customer Relationship Management*) appliqué à toutes les marques de l'Alliance. Ce programme s'appuie sur le renforcement de la stratégie digitale : déploiement de configurateurs en ligne sur les sites constructeurs et concessionnaires afin de rendre l'offre accessible au plus grand nombre ; création d'espaces dédiés à notre clientèle.



### Encours productif moyen

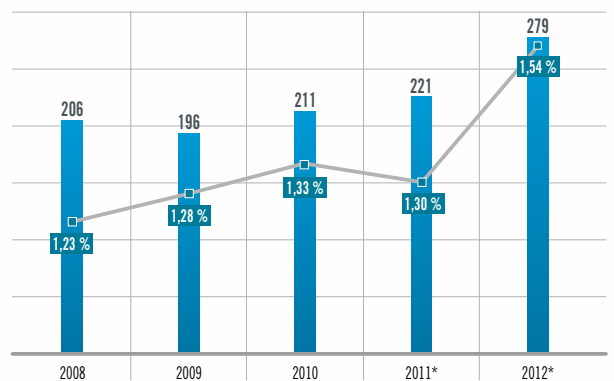
en millions d'euros



\*Hors activité de location opérationnelle.

### Marge sur services

en millions d'euros et en % de l'EPM Clientèle

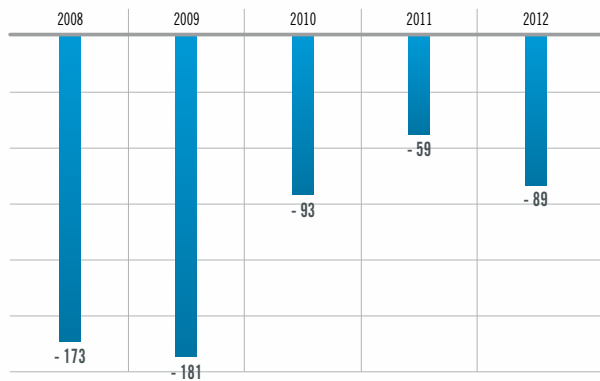


\*Hors activité de location opérationnelle.

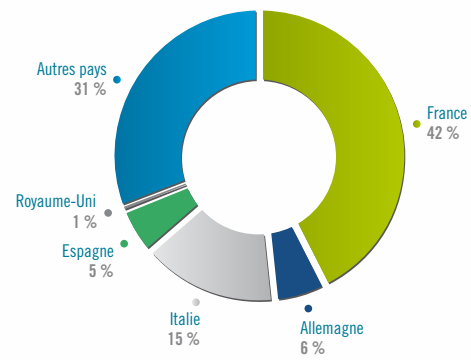
■ Marge sur services  
■ en % de l'EPM Clientèle

### Coût du risque (hors risque pays)

en millions d'euros

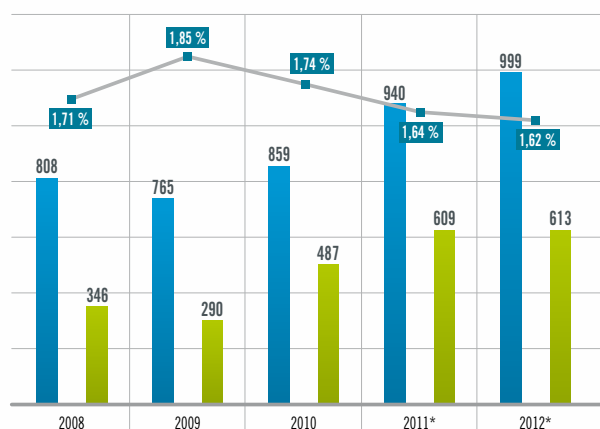


### Répartition de la marge sur services par pays



### Résultat et frais de fonctionnement

en millions d'euros et en % de l'EPM

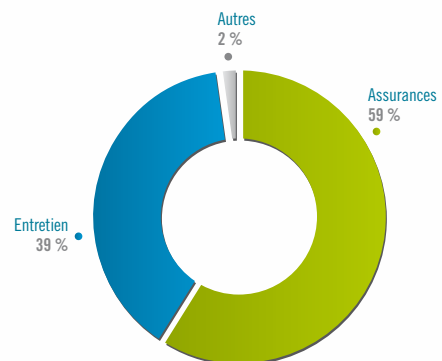


\*Hors activité de location opérationnelle.

■ Produit net bancaire  
■ Résultats avant impôts  
■ Ratio de frais sur encours

### Répartition de la marge sur services par produit

en millions d'euros



## LE FINANCEMENT DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE AVEC LA MISE EN PLACE DE *RENAULT BATTERY INTERNATIONAL*

L'année 2012 a permis de déployer avec Renault le véhicule électrique (VE) en Europe avec une gamme complète à proposer aux clients ; le produit a été bien accueilli et la stratégie d'association des services à la location de la batterie a montré d'excellents résultats avec une pénétration en hausse comparée au véhicule thermique. Enfin, les processus déployés en filiales par *Renault Battery International* ont permis de répondre à la phase initiale du lancement.

La gamme *Renault ZE* (Zéro Émission, incluant *Twizy*) est leader sur le marché du véhicule électrique européen et, à fin 2012, le périmètre couvert s'étend sur 17 pays opérationnels en Europe et même au-delà.

La pertinence du *business model* électrique Renault *via* la location de la batterie a été confirmée avec le succès remporté en France dans l'appel d'offres avec les 19 plus grandes entreprises qui ont commandé 15 637 *Kangoo ZE*. Le Mondial de l'Automobile à Paris avec *Zoé*, leader en commande, est également un signe fort.

**Perspectives :** pour continuer d'accompagner Renault dans cette voie, RCI Banque a défini les principaux axes de développement sur 2013 au travers de l'ensemble des organisations, produits et process RCI Banque :

- faire de *Zoé* le premier VE de grande diffusion ;
- augmenter l'extension géographique et les volumes grâce à l'offre service en la *packageant* avec la location « batterie » et en y associant les financements.

## LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE COMMUNE À RENAULT ET À RCI BANQUE : *RENAULT SERVICES INTERNATIONAL*

Pour la première année pleine de *Renault Services International*, les faits majeurs 2012 à retenir sont les suivants :

- un véhicule Renault ou Dacia sur deux a été livré avec un service associé (entretien, extension, assurance ou nouveaux services), soit une forte progression de notre pénétration comparée à 2011 ;
- l'objectif de rentabilité est atteint.

Pour atteindre ces résultats, RCI Banque a accentué ses déploiements de « core » services (entretien et extension de garantie dans huit nouveaux pays soit 36 pays couverts, assurance auto dans cinq pays).

RCI Banque a en outre initié les premiers lancements de nouveaux services (*Fleet Asset Management* – service télématique *fleet* en France, services multimédia – service *Live* et enfin des services connectés avec le véhicule électrique).

L'expertise de RCI Banque et la force de déploiement de Renault ont permis de gagner en efficacité par le partage d'objectifs ciblés communs.

2013 sera pour RCI Banque l'occasion d'accélérer sur les services :

- développement du service entretien : implantation dans de nouveaux pays et optimisation de la performance ;
- élargissement de son champ d'action « services aux véhicules non financés » ;

- développement du *business* « assurance automobile » par le déploiement commercial de l'assurance auto à l'international ;
- implantation et optimisation des services VO (véhicules d'occasion) : extensions et garanties VO ;
- installation dans la durée des nouveaux services : *Fleet Asset Management*, *R Link* et nouveaux services connectés avec *Zoé*.

## LES ASSURANCES

L'exercice 2012 est marqué par un certain nombre de nouveautés qui ont contribué à une progression significative de l'activité, et ceci à l'échelon international.

Outre la nouvelle entité créée en 2011, *Renault Services International* (RSI), qui permet notamment une diffusion homogène, maîtrisée et fortement amplifiée des offres d'assurances de dommages aux véhicules, RCI Banque a renforcé son dispositif « Assurances ».

La gamme d'assurances automobiles *low cost* baptisée *SecurPlus* fait ainsi l'objet d'une mise en œuvre dans près de dix pays, favorisant un accroissement significatif de l'activité « Assurance automobile », tant en Europe que sur des pays tels que la Russie, le Brésil, qui sont des territoires stratégiques pour l'Alliance.

La nouvelle organisation du domaine « Assurances RCI Banque » exerce, par le biais de la Direction des assurances créée en 2011, toutes les disciplines de l'assurance : l'intermédiation assurances, le portage de risques direct (*via* les compagnies d'assurances de RCI Banque basées à Malte) et la réassurance également, ce qui permet maintenant une flexibilité au traitement de tous les besoins nécessaires en ce domaine.

L'année 2012 confirme le caractère stratégique de l'activité de services, et en particulier des prestations « Assurances » qui représentent un levier de fidélisation de la clientèle à la marque et de rentabilité important pour le groupe. Toutes gammes de produits confondues, toutes marques de l'Alliance confondues, le portefeuille de contrats d'assurances constaté à fin 2012 s'établit à hauteur de 2,9 millions de contrats actifs, contre 2,5 millions à fin 2011.

## LE LIVRET D'ÉPARGNE

En 2012, RCI Banque a poursuivi l'extension de sa gamme de produits et services pour les particuliers en proposant un livret d'épargne simple au rendement élevé : *ZESTO by RCI Banque*.

Au 31 décembre 2012, RCI Banque compte 22 250 livrets pour un montant total d'encours de 893 M€, soit un dépôt moyen de 40 K€.

Après le lancement réussi en France en février, RCI Banque développera son activité d'épargne avec une volonté de s'inscrire dans une relation de durée et de qualité avec ses épargnants. Ainsi, elle proposera en milieu d'année 2013 un dépôt à terme en France. En Allemagne, *Renault Bank Direkt* commercialise un compte de dépôt à vue en février 2013 ainsi qu'un compte à terme sur le premier semestre 2013.



## LE FINANCEMENT RÉSEAUX

Le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme des concessionnaires des marques de l'Alliance.

### UN RISQUE MAÎTRISÉ

Dans un contexte 2012 contrasté, marqué par un repli des marchés en Europe et une croissance forte hors d'Europe, RCI Banque confirme sa politique de soutien aux constructeurs et à leurs réseaux de distribution par la mise à disposition de solutions de financement adaptées aux besoins.

L'encours productif moyen, sur le périmètre d'activité de financement des réseaux (27 pays), a progressé de 6,5 %, tiré par la croissance des constructeurs en Amérique latine et en zone Euromed-Afrique, et par le maintien de la performance de la marque Nissan sur l'ensemble des marchés.

Les processus de maîtrise et de suivi du risque, renforcés lors de la crise de 2008, sont de nature à permettre au groupe une réactivité accrue ainsi que l'anticipation et la prévention des risques sur les réseaux de distribution. Malgré un contexte de crise économique en Europe, le coût du risque sur les réseaux (hors risque pays) reste maîtrisé (- 0,02 % des encours), avec quelques ajustements à la hausse opérés sur les pays les plus durement touchés par la baisse des marchés.

Le pilotage des stocks et leur adéquation à la situation des marchés resteront une priorité pour 2013.

### DE NOUVELLES IMPLANTATIONS À L'INTERNATIONAL

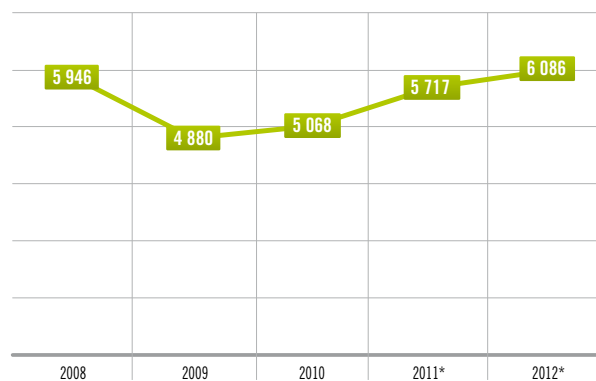
Déjà présent pour les réseaux Renault et Dacia, RCI Banque a lancé au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 l'activité de financement des réseaux Nissan en Belgique et au Luxembourg.

Le projet du financement des marques Nissan et Infiniti en Russie devrait rentrer dans sa phase opérationnelle avant la fin de l'année 2013 et sera fortement générateur d'encours supplémentaires pour les années à venir.

Enfin, le groupe continuera d'accompagner les projets de développement de la marque Infiniti en Europe.

### Encours productif moyen

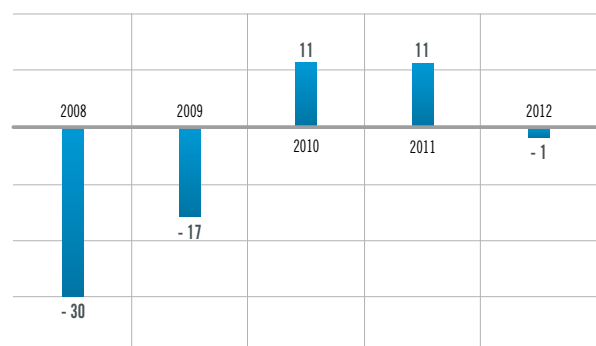
en millions d'euros



\*Hors activité de location opérationnelle.

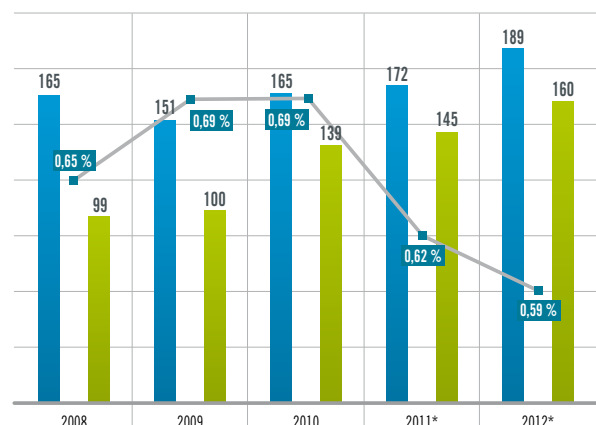
### Coût du risque (hors risque pays)

en millions d'euros



### Résultat et frais de fonctionnement

en millions d'euros et en % de l'EPM



\*Hors activité de location opérationnelle.

■ Produit net bancaire  
■ Résultats avant impôts  
■ Ratio de frais sur encours

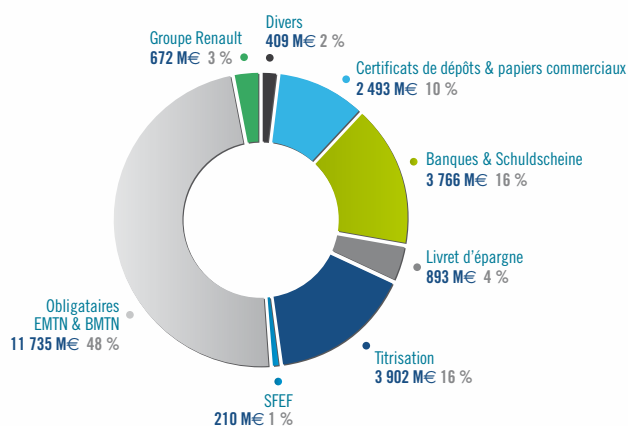


# POLITIQUE FINANCIÈRE

Le début de l'année 2012 a été marqué par la continuation de la crise des dettes souveraines en zone euro. La restructuration de la dette grecque détenue par les investisseurs privés, la crainte d'une explosion de la zone euro, puis l'Espagne et ses banques ont fait trembler les marchés au cours du premier semestre. Avec l'été, le temps de l'apaisement est venu grâce à l'intervention des instances européennes, à commencer par le discours de M. Draghi, affirmant que la Banque Centrale Européenne (BCE) était prête à faire tout le nécessaire pour maintenir l'union monétaire. L'annonce du programme OMT\* (destiné à contenir les taux d'emprunt des États ayant fait appel à l'aide européenne) et les nouvelles attributions du MES\*\* (qui pourrait désormais recapitaliser les banques directement) ont permis de repousser les craintes les plus extrêmes, comme celles d'un éclatement de la zone euro.

## Structure de l'endettement

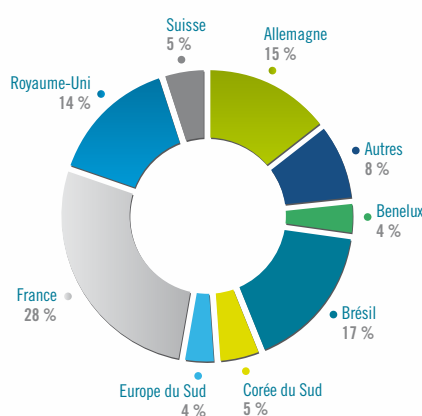
au 31/12/2012



## Répartition géographique des ressources nouvelles à 1 an et plus

(hors dépôts)

au 31/12/2012



# ÉMISSIONS ET PROGRAMMES DU GROUPE RCI BANQUE

Les émissions du groupe sont réalisées par cinq émetteurs : RCI Banque, Diac, Rombo Compania Financiera (Argentine), RCI FS K (Corée du Sud) et CFI (Brésil).

ÉMETTEUR	INSTRUMENT	MARCHÉ	MONTANT	S & P	MOODY'S	AUTRES
RCI Banque	Programme Euro CP	euro	2 000 M€	A-2 (perspective négative)	P3	R & I : a-2
RCI Banque	Programme Euro MTN	euro	12 000 M€	BBB (perspective négative)	Baa3	R & I : BBB+
RCI Banque	Programme CD	français	4 500 M€	A-2 (perspective négative)	P3	
RCI Banque	Programme BMTN	français	2 000 M€	BBB (perspective négative)	Baa3	
Diac S.A.	Programme CD	français	1 000 M€	A-2 (perspective négative)	P3	
Diac S.A.	Programme BMTN	français	1 500 M€	BBB (perspective négative)	Baa3	
Rombo Compania Financiera S.A.	Programme obligataire*	argentin	700 MARS	raA (perspective négative)		Fitch : AA (perspective négative)
RCI Financial Services Korea Co Ltd	Émissions obligataires*	sud-coréen	600 bn KRW			KR, KIS, NICE : A+
CFI RCI do Brasil	Émissions obligataires*	brésilien	800 M BRL		Aa1	

Mise à jour le 8 février 2013.

\*Notation locale.

L'aversion pour le risque a ainsi diminué au cours du deuxième semestre, conduisant à un resserrement des *spreads* de crédit. Cette conjoncture positive, dans un contexte de baisse régulière des taux d'intérêt qui ont atteint un point bas historique, a conduit de nombreux émetteurs à profiter de conditions de financement historiquement attractives. Dans ce contexte, les émissions de dette d'entreprises notées *investment grade* en euro se sont établies à environ 200 Md€, montant deux fois supérieur à celui de 2011.

RCI Banque a mis à profit les conditions favorables sur les marchés de dette pour poursuivre sa stratégie de diversification de ses sources de financement. Le groupe, sur son périmètre de refinancement centralisé<sup>(1)</sup>, a levé l'équivalent de 3,2 Md€ de dette senior à un an et plus en s'appuyant sur ses marchés traditionnels (quatre emprunts en euros et un en francs suisses), mais également sur de nouvelles devises (émissions publiques en couronnes norvégiennes, couronnes suédoises et dollars australiens, placement privé en couronnes tchèques). Par ailleurs, le groupe RCI Banque a été un émetteur régulier sur les marchés obligataires en Argentine, au Brésil et tout particulièrement en Corée du Sud : après une première émission réalisée en 2010, le groupe a conforté son accès à la liquidité locale, développé sa base

d'investisseurs et émis cinq emprunts obligataires en wons coréens en 2012 pour un équivalent de 300 M€, en forte progression par rapport à 2011.

Sur le segment des financements structurés, afin de répondre aux attentes de simplification des investisseurs, le programme de titrisation français, initialement mis en place en 2002 sous forme d'un Master Trust unique, a été restructuré. Il s'articule désormais autour de trois FCT\*\*\* distincts, dédiés respectivement à :

- l'émission de titrisations auto-souscrites par RCI Banque et éligibles aux opérations de politique monétaire de la BCE ;
- les émissions de titres à taux fixe et à taux variable ayant fait l'objet de placements publics, pour respectivement 750 et 700 M€.

En Italie, après la mise en place au premier semestre d'une titrisation auto-souscrite pour 619 M€, un financement par conduit a permis de lever 300 M€ supplémentaires. Au Royaume-Uni, la progression du portefeuille a permis d'augmenter de 90 MGBP le financement accordé par des conduits bancaires.

(1) RCI Banque et filiales incluses au périmètre de refinancement centralisé : Europe de l'Ouest + Pologne + République tchèque + Roumanie + Slovaquie + Pays nordiques + Corée du Sud.

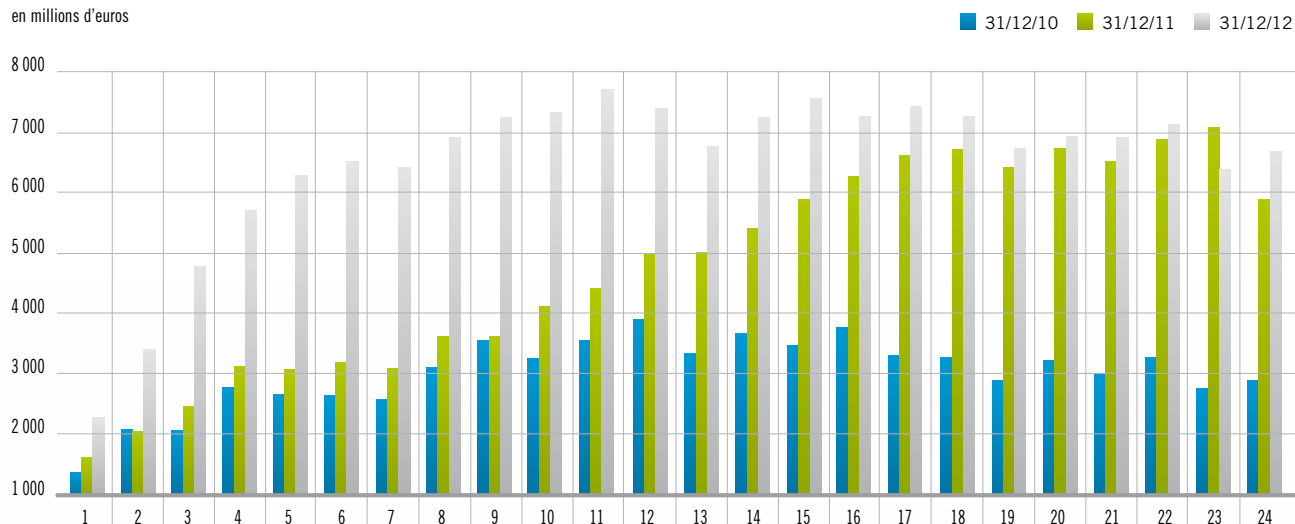
\*Outright Money Transactions

\*\*Mécanisme Européen de Stabilité

\*\*\*Fonds Commun de Titrisation

## Gap de liquidité statique

en millions d'euros







La politique financière prudente menée par le groupe depuis plusieurs années s'est à nouveau montrée particulièrement adaptée. Elle permet de protéger la marge commerciale de chaque entité tout en assurant la sécurité du refinancement de ses activités. Elle est définie et mise en œuvre au niveau consolidé par RCI Banque et s'applique à toutes les entités de financement des ventes du groupe. Cette politique, consistant à financer les actifs avec des passifs de maturités supérieures et entretenant ainsi une position de liquidité en gap positif, a été maintenue au cours de l'exercice.

Dans un environnement resté volatil, RCI Banque a maintenu son accès régulier au marché, accompagnant ainsi son développement commercial. Les ressources nouvelles de maturité supérieure ou égale à un an s'élevèrent ainsi à 5,7 Md€<sup>(1)</sup>.

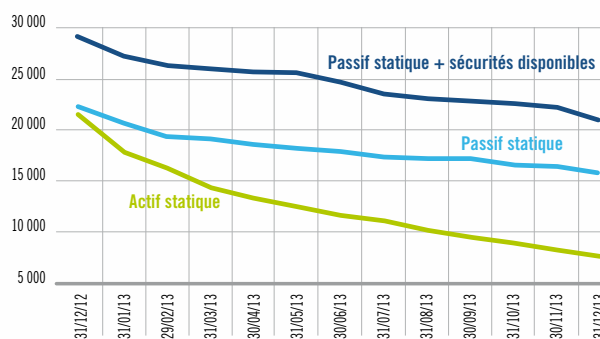
Le profil de liquidité statique, matérialisé sur chaque période mensuelle future par l'excédent des passifs par rapport aux actifs de même maturité, continue de se renforcer. La politique du groupe vise à ce que les nouveaux financements accordés aux clients soient refinancés grâce à des ressources empruntées plusieurs mois auparavant.

Au-delà de sa position de liquidité statique positive, le groupe dispose de sécurités disponibles de 6,9 Md€ constituées de lignes de crédit confirmées non utilisées et sans *covenants* (4,4 Md€), de titres et créances mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (1,9 Md€ après prise en compte de la décote) et d'un excédent de trésorerie de 633 M€, permettant à l'entreprise d'assurer la continuité de son activité commerciale pendant près de 12 mois dans un *stress-scenario* de fermeture totale de l'accès à de nouvelles sources de liquidité.

La réserve de liquidité, exprimée comme la différence entre les sécurités disponibles et les encours de certificats de dépôts et papiers commerciaux, se maintient à un niveau élevé à 4,4 Md€. Elle mesure la capacité de l'entreprise à mobiliser des fonds sécurisés à l'avance en respectant les contraintes des agences de notation en matière de couverture de titres de dette à court terme.

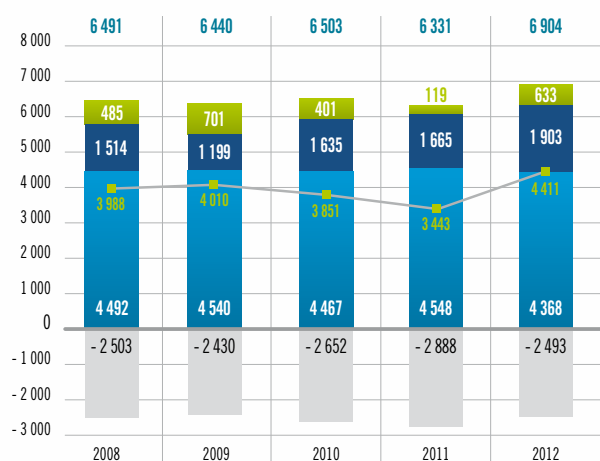
### Position de liquidité du groupe RCI Banque

en millions d'euros



### Réserve de liquidité du groupe RCI Banque<sup>(1)</sup>

en millions d'euros



#### Sécurités disponibles

- Lignes de crédit confirmées
- Titres mobilisables à la BCE
- Caisse et réserves obligatoires
- Réserve de liquidité
- CD/CP

(1) RCI Banque et filiales incluses au périmètre de refinancement centralisé : Europe de l'Ouest + Pologne + République tchèque + Roumanie + Slovaquie + Pays nordiques + Corée du Sud.



Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement à la BCE ou en dépôts bancaires à très court terme auprès de banques de qualité de crédit élevée, préalablement identifiées et autorisées par un comité spécifique (comité de contreparties).

Conformément à la politique du groupe, les actifs hors d'Europe occidentale détenus dans des pays dont la notation financière est inférieure à "single A" (note de transfert et de convertibilité) sont adossés à des ressources empruntées localement dans la même devise. Une partie des besoins de financements en euros de la filiale roumaine est assurée par le groupe qui bénéficie d'une couverture Coface contre le risque de non-transfert.

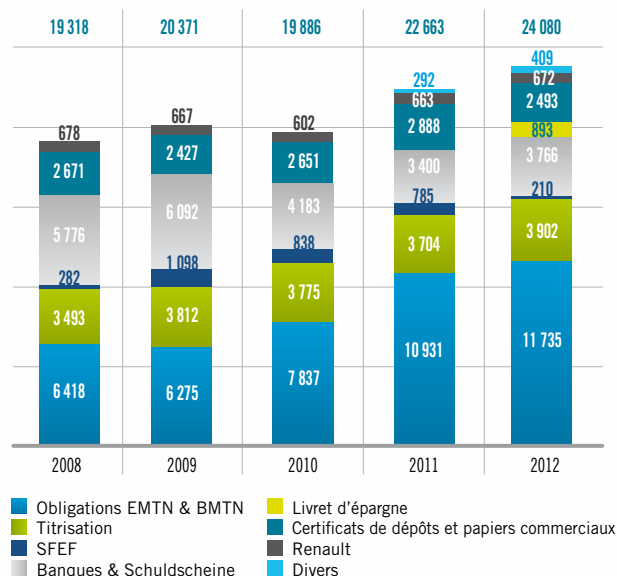
RCIBanque fait preuve de réactivité et révisé régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle afin d'accompagner l'évolution des marges de crédit constatées sur les marchés.

Au-delà de son rôle de centrale de refinancement auprès des filiales d'Europe occidentale, le *holding* continue de développer son offre de services aux sociétés du groupe en matière de gestion de trésorerie et de flux financiers. L'équilibrage des comptes courants des filiales européennes est désormais assuré à partir du siège par une équipe spécialisée, qui travaille également à l'adaptation des outils groupe aux nouveaux moyens de paiement *SEPA* : la migration des virements émis en SCT (*SEPA Credit Transfer*) est largement engagée. La transformation des prélèvements en SDD (*SEPA Direct Debit*) ainsi que la mise en œuvre des nouveaux mandats s'effectueront progressivement au cours de l'année 2013.

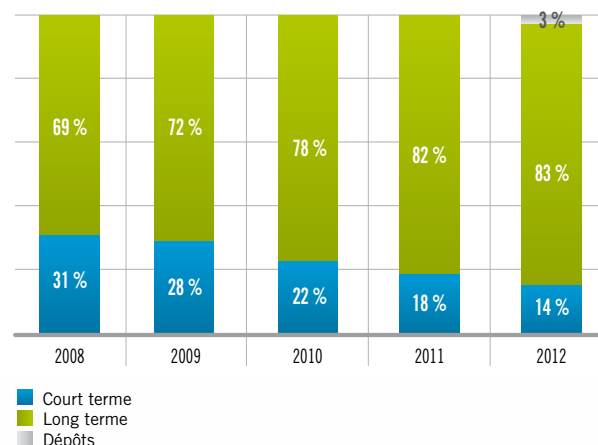
Cette organisation en centre de services partagés permet ainsi à RCI Banque d'assurer la disponibilité des financements nécessaires à chaque entité et d'optimiser le coût des ressources dans le domaine des traitements *back office*, trésorerie et comptabilité des opérations, comme dans celui de la gestion du risque financier.

### Évolution de l'endettement

en millions d'euros



### Structure du passif (y compris fonds propres)



# ACTIVITÉ COMMERCIALE 2012

RCI Banque confirme la trajectoire de croissance engagée depuis 2010 avec un taux d'intervention de 35 %, en progression de 1,4 point par rapport à 2011.

Le Groupe Renault poursuit avec succès sa stratégie offensive à l'international. En 2012, le Groupe a atteint un nouveau record de ventes hors d'Europe avec 1 279 598 véhicules (+ 9,1 %). Pour la première fois dans son histoire, il a réalisé plus de la moitié de ses ventes hors d'Europe. Ce succès à l'international ne permet cependant pas de compenser la baisse de 18 % des ventes en Europe. Au total, avec 2 550 286 véhicules commercialisés dans le monde, les ventes du Groupe sont en baisse de 6,3 % par rapport à 2011.

Dans ce contexte, le groupe RCI Banque réalise une bonne performance en maintenant un niveau de nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels) de 10,8 Md€ (en léger recul de 2,6 % par rapport à 2011).

Le taux d'intervention atteint 35 % grâce à des progressions fortes sur Dacia (33 % en 2012 contre 29,5 % en 2011), Renault (36,6 % en 2012 contre 34,4 % en 2011) et Nissan (29,1 % contre 28,8 %).

Les encours nets de financement des ventes sont en hausse de 5,3 % à 25,7 Md€ contre 24,4 Md€ à fin 2011. Les encours nets Clientèle s'établissent à 18,6 Md€, en augmentation de 2,3 % par rapport à 2011.

MARCHÉ VP + PVU*		Part de marché Marques du Groupe RENAULT		Part de marché NISSAN		Taux d'intervention RCI Banque		Nouveaux dossiers véhicules	
			%		%		%		Nombre
<b>Europe</b>	<b>2012</b>	<b>9,3 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>33,9 %</b>	<b>726 465</b>				
	<b>2011</b>	<b>10,4 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>33,0 %</b>	<b>801 066</b>				
dont Allemagne	<b>2012</b>	<b>5,1 %</b>	<b>2,1 %</b>	<b>30,1 %</b>	<b>100 421</b>				
	<b>2011</b>	<b>5,3 %</b>	<b>2,2 %</b>	<b>33,4 %</b>	<b>114 804</b>				
dont Espagne	<b>2012</b>	<b>10,7 %</b>	<b>5,2 %</b>	<b>42,5 %</b>	<b>61 161</b>				
	<b>2011</b>	<b>10,9 %</b>	<b>5,0 %</b>	<b>40,5 %</b>	<b>65 646</b>				
dont France	<b>2012</b>	<b>24,2 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>36,9 %</b>	<b>305 941</b>				
	<b>2011</b>	<b>26,1 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>34,5 %</b>	<b>338 068</b>				
dont Italie	<b>2012</b>	<b>6,3 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>49,8 %</b>	<b>82 438</b>				
	<b>2011</b>	<b>6,4 %</b>	<b>3,6 %</b>	<b>40,5 %</b>	<b>83 121</b>				
dont Royaume-Uni	<b>2012</b>	<b>2,5 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>27,5 %</b>	<b>70 724</b>				
	<b>2011</b>	<b>4,0 %</b>	<b>4,9 %</b>	<b>25,5 %</b>	<b>68 140</b>				
dont autres pays	<b>2012</b>	<b>8,9 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>24,6 %</b>	<b>105 780</b>				
	<b>2011</b>	<b>9,6 %</b>	<b>2,3 %</b>	<b>27,3 %</b>	<b>131 287</b>				
<b>Asie-Pacifique (Corée du Sud)</b>	<b>2012</b>	<b>4,0 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>57,3 %</b>	<b>42 957</b>				
	<b>2011</b>	<b>7,0 %</b>	<b>0,4 %</b>	<b>56,6 %</b>	<b>71 282</b>				
<b>Amériques</b>	<b>2012</b>	<b>8,1 %</b>	<b>2,4 %</b>	<b>37,1 %</b>	<b>185 996</b>				
	<b>2011</b>	<b>7,1 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>33,4 %</b>	<b>136 082</b>				
dont Argentine	<b>2012</b>	<b>14,8 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>24,8 %</b>	<b>34 342</b>				
	<b>2011</b>	<b>13,0 %</b>	<b>1,7 %</b>	<b>22,9 %</b>	<b>32 073</b>				
dont Brésil	<b>2012</b>	<b>6,6 %</b>	<b>2,9 %</b>	<b>41,3 %</b>	<b>151 654</b>				
	<b>2011</b>	<b>5,7 %</b>	<b>2,0 %</b>	<b>38,2 %</b>	<b>104 009</b>				
<b>Euromed-Afrique</b>	<b>2012</b>	<b>35,5 %</b>	<b>0,8 %</b>	<b>26,3 %</b>	<b>21 031</b>				
	<b>2011</b>	<b>37,1 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>19,0 %</b>	<b>16 341</b>				
<b>TOTAL GROUPE RCI BANQUE</b>	<b>2012</b>	<b>8,9 %</b>	<b>2,8 %</b>	<b>35,0 %</b>	<b>976 449</b>				
	<b>2011</b>	<b>9,7 %</b>	<b>2,7 %</b>	<b>33,6 %</b>	<b>1 024 771</b>				

\*Les données concernent les marchés voitures particulières (VP) et petits véhicules utilitaires (PVU).

\*\*Hors activité de location opérationnelle.



Nouveaux financements	Encours	dont Encours Réseaux	Encours productif moyen	Produit net bancaire	Résultat avant impôts
Hors cartes et PP (M€)	Nets à fin** (M€)	Nets à fin** (M€)	(M€)**	(M€)	(M€)
<b>8 301</b>	<b>21 144</b>	<b>6 105</b>	<b>20 036</b>	<b>934</b>	<b>551</b>
8 846	20 419	5 333	19 592	944	595
<b>1 192</b>	<b>3 800</b>	<b>995</b>	<b>3 743</b>	<b>153</b>	<b>110</b>
1 432	3 850	958	3 744	166	124
<b>669</b>	<b>1 658</b>	<b>497</b>	<b>1 618</b>	<b>61</b>	<b>33</b>
713	1 716	409	1 790	69	39
<b>3 666</b>	<b>9 029</b>	<b>2 554</b>	<b>8 435</b>	<b>361</b>	<b>190</b>
3 950	8 813	2 230	8 413	382	242
<b>1 099</b>	<b>2 240</b>	<b>603</b>	<b>2 076</b>	<b>75</b>	<b>42</b>
1 067	2 064	545	1 854	75	52
<b>882</b>	<b>1 882</b>	<b>415</b>	<b>1 756</b>	<b>79</b>	<b>59</b>
743	1 581	285	1 499	69	45
<b>794</b>	<b>2 536</b>	<b>1 041</b>	<b>2 408</b>	<b>205</b>	<b>116</b>
941	2 395	906	2 293	183	93
<b>526</b>	<b>1 213</b>	<b>12</b>	<b>1 275</b>	<b>68</b>	<b>45</b>
819	1 323	12	1 200	68	52
<b>1 817</b>	<b>3 055</b>	<b>963</b>	<b>2 596</b>	<b>211</b>	<b>160</b>
1 307	2 436	878	1 754	154	121
<b>232</b>	<b>484</b>	<b>180</b>	<b>390</b>	<b>53</b>	<b>37</b>
198	379	122	255	34	25
<b>1 585</b>	<b>2 571</b>	<b>783</b>	<b>2 206</b>	<b>159</b>	<b>114</b>
1 109	2 058	756	1 499	120	90
<b>156</b>	<b>323</b>	<b>62</b>	<b>278</b>	<b>25</b>	<b>17</b>
117	253	41	220	24	17
<b>10 800</b>	<b>25 736</b>	<b>7 140</b>	<b>24 185</b>	<b>1 239</b>	<b>772</b>
<b>11 089</b>	<b>24 432</b>	<b>6 263</b>	<b>22 767</b>	<b>1 189</b>	<b>786</b>

## ALLEMAGNE

RCI BANQUE S.A. - NIEDERLASSUNG DEUTSCHLAND  
Jagenbergstrasse 1  
D-41468 Neuss  
ALLEMAGNE

Direction : Philippe MÉTRAS + 49 2131 401 010

Le marché automobile toutes marques atteint 3,3 millions d'unités (- 3,1 % par rapport à 2011), soit la deuxième année la plus faible depuis dix ans, après 2010. La baisse est surtout marquée au 2<sup>e</sup> semestre.

Dans ce contexte, la part de marché des marques de l'Alliance s'établit à 7,21 % (Renault : 3,74 %, Dacia : 1,41 %, Nissan : 2,06 %).

RCI Banque Allemagne enregistre un taux d'intervention consolidé de 30,1 %. Les taux d'intervention des marques Renault, Dacia et Nissan s'établissent respectivement à 36,9 % (- 2,4 points par rapport à 2011), 25 % (- 3,4 points) et 21,1 % (- 4,1 points).

Le nombre de dossiers véhicules neufs est de 45 694 pour Renault (- 8 417 par rapport à 2011), 11 637 pour Dacia (- 704) et 14 368 pour Nissan (- 4 466).

Le résultat avant impôts s'élève à 110,2 M€ contre 123,7 M€ en 2011, essentiellement du fait de la baisse de l'activité sur les services (- 9,5 M€) et malgré la poursuite de la maîtrise du coût du risque (+ 1,7 M€) et des frais de fonctionnement (+ 0,1 M€).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	100 421	114 804
Nouveaux financements nets Clientèle	1 192 178	1 431 586
<b>BILAN</b>		
Encours brut	3 854 379	3 910 512
Provisions	(54 352)	(60 499)
<b>Encours net</b>	<b>3 800 027</b>	<b>3 850 013</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>994 847</i>	<i>957 826</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	13 647	1 807
Placements	2 219 421	2 138 704
Autres actifs	61 344	50 860
Endettement	5 546 323	5 502 571
Autres passifs	329 143	318 245
Provisions pour risques et charges	6 246	5 386
Capitaux propres	212 727	215 182
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>6 094 439</b>	<b>6 041 384</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	152 643	166 256
Résultat avant impôts	110 196	123 751
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	77 685	87 743

## AUTRICHE

RCI BANQUE SA - NIEDERLASSUNG ÖSTERREICH  
Lacser Berg-Strasse 64  
Postfach 196 - A-1101 Wien  
AUTRICHE

Direction : Jan-Gerd HILLENS + 43 1 680 30 130

Dans un marché automobile national en baisse de 5,1 %, les immatriculations de l'Alliance sont en hausse de 3,6 % à 36 364 véhicules. Renault conserve une part de marché à 5,5 %. Dacia est en progression avec une part de marché à 1,8 %, contre 1,5 % en 2011, et Nissan gagne 0,6 point à 2,6 %.

Dans ce contexte de hausse des volumes constructeurs, le taux d'intervention global est resté stable à 23,6 %. Le taux d'intervention Renault s'est contracté à 27,7 %, contre 29,3 % en 2011, tandis que le taux d'intervention Dacia progresse significativement pour s'établir à 28,8 % (+ 8,4 points par rapport à l'année précédente). RCI Banque Autriche a ainsi financé 11 697 dossiers en 2012, soit une hausse de 2,6 % par rapport à l'année précédente. À près de 127 M€, les nouveaux financements progressent également de 3,6 % par rapport à 2011.

L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 213 M€, soit une hausse de 15 % par rapport à 2011. Sur l'activité Réseaux, l'encours productif moyen progresse de 32,2 %, à 146 M€.

Le résultat avant impôts s'élève à 8,9 M€, en hausse de 3,7 M€ par rapport à 2011 (+ 70 %) du fait de la hausse de l'activité et d'éléments non récurrents sur le risque Réseaux.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	11 697	11 396
Nouveaux financements nets Clientèle	126 911	122 493
<b>BILAN</b>		
Encours brut	363 240	341 841
Provisions	(6 607)	(8 730)
<b>Encours net</b>	<b>356 633</b>	<b>333 111</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>137 315</i>	<i>128 474</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	2 855	15
Placements	6 637	6 253
Autres actifs	7 934	4 363
Endettement	333 067	304 971
Autres passifs	4 726	4 906
Provisions pour risques et charges	740	662
Capitaux propres	35 526	33 203
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>374 059</b>	<b>343 742</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	12 987	11 939
Résultat avant impôts	8 894	5 232
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	6 663	3 354

## BELGIQUE

RCI FINANCIAL SERVICES S.A.  
W.A. Mozartlaan, 20  
1620 Drogenbos  
BELGIQUE

Direction : **Marc de BUFFEVENT** + 32 2 730 65 59

Porté par les primes gouvernementales en 2011, le marché automobile belge baisse de 13,4 % en 2012. La part de marché de Renault atteint 10,2 % (- 0,9 point), reculant au deuxième rang des constructeurs. La part de marché de Nissan progresse de 0,3 point à 3,4 % et Dacia gagne 0,1 point à 2,3 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Banque Belgique baisse de 3,3 points sur Renault (18,4 %) et de 0,4 point sur Dacia (39,5 %). Sur la marque Nissan (22,7 %), le taux d'intervention progresse de 1,3 point.

Près de 22 900 dossiers de financement ont été souscrits, soit une diminution de 19,8 % par rapport à 2011.

L'activité de financement du réseau Nissan a été lancée en avril 2012.

L'encours productif moyen atteint 392 M€ soit une hausse de 7,7 %.

Le résultat avant impôts atteint 7,3 M€, en baisse de 2,6 M€ par rapport à 2011, compte tenu d'un coût du risque très favorable en 2011 du fait de reprises de provisions Réseaux.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	22 851	28 498
Nouveaux financements nets Clientèle	117 916	142 233
<b>BILAN</b>		
Encours brut	483 565	369 118
Provisions	(3 996)	(4 956)
<b>Encours net</b>	<b>479 569</b>	<b>364 162</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>223 732</i>	<i>123 785</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	3 907	16
Placements	7 347	2 877
Autres actifs	19 010	14 563
Endettement	474 327	351 110
Autres passifs	3 442	3 437
Provisions pour risques et charges	1 000	1 007
Capitaux propres	31 064	26 064
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>509 833</b>	<b>381 618</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	11 122	10 365
Résultat avant impôts	7 322	9 878
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	5 000	6 926

## ESPAGNE

GRUPO RCI ESPAÑA  
Edificio Renault  
Avenida de Burgos, 89 A - 28050 Madrid  
ESPAGNE

Direction : **Daniel REBBI** + 34 91 379 41 06

Le marché automobile espagnol a connu une nouvelle baisse en 2012, avec 776 000 immatriculations (- 15 % par rapport à 2011) notamment sur le deuxième semestre (- 21 % par rapport au deuxième semestre 2011). Un plan gouvernemental de prime à la casse a été mis en place sur le dernier trimestre, permettant de minimiser les effets de cette tendance négative.

Dans ce contexte, les volumes de l'Alliance ont diminué de 14 %, baisse inférieure à celle du marché, avec 124 000 immatriculations.

La part de marché de l'Alliance a progressé à 16 % (contre 15,8 % en 2011), notamment avec une hausse importante de Dacia (2,3 % contre 1,7 % en 2011) et Nissan (5,3 % contre 5,0 % en 2011). La part de marché de Renault a été de 8,4 % (9,1 % en 2011).

Le taux d'intervention global de RCI Banque Espagne a progressé de 2 points par rapport à 2011 pour atteindre 42,5 %, porté notamment par le succès des campagnes avec services « packagés ».

L'encours productif moyen s'établit à 1,6 Md€, en baisse de 10 % par rapport à 2011, avec une stabilité des encours Réseaux.

La contribution au résultat avant impôts du groupe a été de 33 M€, contre 39 M€ en 2011. La baisse des encours a été compensée partiellement par un coût du risque en forte amélioration (positif de 2,4 M€ par rapport à - 0,2 en 2011) et par une baisse des frais de fonctionnement (- 4 M€).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	61 161	65 646
Nouveaux financements nets Clientèle	668 564	712 751
<b>BILAN</b>		
Encours brut	1 816 808	1 922 807
Provisions	(158 701)	(206 536)
<b>Encours net</b>	<b>1 658 107</b>	<b>1 716 271</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>496 552</i>	<i>409 117</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	5 120	898
Placements	10 365	21 468
Autres actifs	123 878	123 824
Endettement	1 627 633	1 714 295
Autres passifs	36 635	37 528
Provisions pour risques et charges	2 620	5 214
Capitaux propres	130 582	105 424
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 797 470</b>	<b>1 862 461</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	60 667	69 346
Résultat avant impôts	33 298	38 842
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	25 157	27 178

## FRANCE

DIAC S.A.  
14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-le-Grand Cedex  
FRANCE

Direction : Philippe BUROS + 33 1 76 88 86 38

Le marché automobile toutes marques s'établit à 2,3 millions de véhicules, en baisse de 13,3 % par rapport à 2011.

Dans ce contexte, le groupe Renault affiche des immatriculations de 551 000 unités soit une part de marché de 24,1 % (- 2 points par rapport à 2011). L'évolution des volumes constructeurs, associée au taux d'intervention du groupe Diac de 36,9 % (+ 2,5 points par rapport à 2011), permet d'atteindre 306 000 dossiers (- 9,5 % par rapport à 2011).

Sur Renault, le taux d'intervention sur véhicules neufs augmente de 2,6 points et celui de Dacia de 1,4 point. Sur Nissan, l'augmentation est plus soutenue (+ 5,9 points) grâce à des offres de financement adaptées à la clientèle Nissan et un plan de communication associant véhicule et financement. Sur les véhicules d'occasion, le nombre de dossiers est stable dans un contexte de marché en baisse.

Les nouveaux financements s'établissent à 3,67 Md€, en baisse de 7,2 % par rapport à 2011 (- 284 M€). L'encours productif moyen Clientèle atteint 6 Md€ (+ 1,4 % par rapport à 2011). L'encours productif moyen Réseaux s'établit à 2,4 Md€ (- 3,7 % par rapport à 2011).

La politique marketing de développement des services, illustrée depuis 2010 par le lancement d'offres avec plusieurs assurances packagées se poursuit sur trois des marques de l'Alliance (Renault, Dacia, Nissan).

Le résultat avant impôts atteint 190,2 M€, (- 21,4% par rapport à 2011) notamment du fait d'une baisse du produit net bancaire de 20,8 M€, due en partie à l'augmentation de la rémunération Réseaux. Par ailleurs, la hausse du coût du risque (impact défavorable de - 26,9 M€) s'explique principalement par un niveau historiquement bas en 2011. Les frais de fonctionnement restent maîtrisés à 1,49 % des encours.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	305 941	338 068
Nouveaux financements nets Clientèle	3 665 823	3 950 356
<b>BILAN</b>		
Encours brut	9 334 697	9 121 442
Provisions	(277 939)	(281 420)
<b>Encours net</b>	<b>9 056 758</b>	<b>8 840 022</b>
<i>dont Réseaux</i>	<i>2 553 731</i>	<i>2 238 617</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	70 976	28 608
Placements	1 165 196	541 163
Autres actifs	440 087	507 577
Endettement	9 326 657	8 488 889
Autres passifs	701 176	678 758
Provisions pour risques et charges	52 528	40 581
Capitaux propres	652 656	709 142
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>10 733 017</b>	<b>9 917 370</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	361 579	381 955
Résultat avant impôts	190 695	242 052
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	117 920	148 528

## HONGRIE

RCI ZRT.  
Róbert Károly krt. 96-98  
H-1135 Budapest  
HONGRIE

Direction : Ferenc THOMKA + 36 1 358 6027

En Hongrie, le marché automobile a connu une croissance de 14 %, atteignant 63 959 véhicules. Dans ce contexte, la part de marché des marques de l'Alliance est stable à 14,66 % (14,98 % en 2011) avec celle de Renault à 6,76 % (9,16 % en 2011), Dacia à 3,53 % (2,14 % en 2011) et Nissan à 4,37 % (3,68 % en 2011).

L'encours productif moyen Clientèle recule à 8,4 M€ en 2012, contre 17,8 M€ en 2011. Cette baisse s'explique principalement par le transfert de l'activité Clientèle dans une société commerciale en partenariat (non consolidée) qui ne porte pas d'encours.

L'encours productif moyen Réseaux est en hausse de 5,7 %, à 23,2 M€.

Le résultat avant impôts s'élève à 743 k€, contre 1 497 k€ en 2011.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>0,2923</b>	<b>0,3146</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>0,2893</b>	<b>0,2793</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	-	1 615
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b>		
Encours brut	36 134	40 527
Provisions	(3 284)	(2 801)
<b>Encours net</b>	<b>32 850</b>	<b>37 726</b>
<i>dont Réseaux</i>	<i>27 680</i>	<i>26 315</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	3 544	292
Autres actifs	713	1 631
Endettement	28 314	31 893
Autres passifs	568	483
Provisions pour risques et charges	209	114
Capitaux propres	8 016	7 159
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>37 107</b>	<b>39 649</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	2 302	2 556
Résultat avant impôts	743	1 497
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	636	1 493

## IRLANDE

RCI BANQUE BRANCH IRELAND  
Block 4, Dundrum Town Center  
Sandyford Road - Dumdrum, Dublin 16  
IRLANDE

Direction : Gaëlle HUMBERT + 353 1 605 55 00

Le marché automobile a connu une baisse de 10,8 %, de 101 296 véhicules en 2011 à 90 376 véhicules en 2012. Dans le même temps, la part de marché de Renault est passée de 10,1 % à 7,2 %, soit une baisse de 36 % (6 536 véhicules contre 10 244 en 2011).

2012 a été la première année complète d'activité de RCI Banque Irlande. À la fin de l'année, la totalité du réseau de concessionnaires Renault avait été prise en risque.

Le taux d'intervention a été de 42,3 %. Le montant des nouveaux financements s'élève à 42,1 M€.

L'encours productif moyen s'élève à 25,5 M€ sur l'activité Clientèle et 14,4 M€ sur l'activité Réseaux.

La filiale a enregistré une perte de - 0,5 M€, contre - 1,1 M€ en 2011. L'équilibre sera atteint dès 2013.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	3 235	350
Nouveaux financements nets Clientèle	42 133	4 334
<b>BILAN</b>		
Encours brut	51 752	31 328
Provisions	(783)	(144)
<b>Encours net</b>	<b>50 969</b>	<b>31 184</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>17 230</i>	<i>26 971</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	618	191
Placements	1 362	1 974
Autres actifs	744	601
Endettement	53 571	33 896
Autres passifs	1 566	1 054
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	(1 444)	(1 000)
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>53 693</b>	<b>33 950</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	1 484	139
Résultat avant impôts	(508)	(1 143)
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	(444)	(1 000)

## ITALIE

RCI BANQUE SUCCURSALE ITALIANA (RNC S.P.A.)  
Via Tiburtina, 1159  
I-00156 Roma  
ITALIE

Direction : Géry SAAS + 39 06 41 773 474

Le marché automobile italien s'est contracté de 20,8 % en 2012 à 1,5 million d'unités. La part de marché de Renault s'établit à 4,6 %, contre 5 % en 2011. Dacia poursuit sa conquête avec 1,8 % du marché (+ 0,4 point par rapport à 2011). Sur la période, Nissan a enregistré une performance stable à 3,6 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Banque Italie progresse de 40,6 % en 2011 à 49,8 % en 2012, porté notamment par le succès de la politique commerciale au sein des Réseaux et des campagnes promotionnelles sur les marchés Grand Public et Entreprises. Avec 1 099 M€ de nouveaux financements (+ 2,9 % par rapport à 2011), RCI Banque Italie réalise en 2012 sa meilleure performance commerciale depuis 2004.

RCI Banque Italie a en outre poursuivi sa politique de développement des services et de la fidélisation de la Clientèle. Le nombre de dossiers de services a atteint le niveau de 210 000 contrats, progressant de 9,5 % par rapport à 2011.

En 2012, après amortissement final de l'opération de titrisation mise en place en 2007, une nouvelle opération auto-souscrite, de 619 M€, a permis d'augmenter la base de collatéral mobilisable à la BCE. Par ailleurs, RCI Banque Italie a mis en place un financement par conduit d'un montant de 300 M€. L'encours productif moyen atteint 2,1 Md€, contre 1,9 Md€ en 2011, conséquence de la poursuite de la progression des activités Clientèle et Réseaux en 2012.

Le produit net bancaire s'établit à 75 M€, à un niveau inférieur de 0,4 point par rapport à 2011 en pourcentage de l'encours productif moyen (3,6 %). La maîtrise du coût du risque Clientèle se poursuit (0,65 % de l'encours productif moyen Clientèle), ainsi que celle des frais de fonctionnement (1,09 % de l'encours productif moyen).

Le résultat avant impôts pour l'exercice 2012 s'établit à 41,9 M€ contre 52,3 M€ en 2011.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	82 438	83 121
Nouveaux financements nets Clientèle	1 098 518	1 067 179
<b>BILAN</b>		
Encours brut	2 292 958	2 115 423
Provisions	(53 427)	(51 730)
<b>Encours net</b>	<b>2 239 531</b>	<b>2 063 693</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>603 365</i>	<i>544 509</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	7 376	-
Placements	106 224	249 778
Autres actifs	82 445	286 061
Endettement	2 319 127	2 492 137
Autres passifs	60 658	49 009
Provisions pour risques et charges	15 906	15 447
Capitaux propres	39 885	42 939
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 435 576</b>	<b>2 599 532</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	75 220	74 960
Résultat avant impôts	41 978	52 343
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	23 902	27 102



## MALTE

RCI LIFE LTD / RCI INSURANCE LTD / RCI SERVICES LTD  
Level 3  
Transport Malta Center - Wine Makers Wharf  
Marsa, MRS 1917 - MALTE

Direction : **Raphaele CARREAU** + 356 25 99 3000

En 2012, l'activité RCI Life Ltd et RCI Insurance Ltd continuait à croître en France, Allemagne et Italie. La même activité a démarré en Espagne au 1<sup>er</sup> janvier 2012. RCI Insurance Ltd a par ailleurs reçu une licence de réassureur et a repris le portefeuille de Perte Financière en France.

À fin 2012, le portefeuille actif DIPE (décès invalidité perte d'emploi) comptait 612 237 contrats (432 351 en 2011), dont 288 335 en France (218 704 en 2011), 159 502 en Allemagne (137 907 en 2011), 126 198 en Italie (75 740 en 2011) et 38 202 en Espagne. Le montant total des primes DIPE collectées par les deux sociétés était de 107,7 M€ (en augmentation de 18 % par rapport à 2011), dont 31,6 M€ en France, 24,5 M€ en Allemagne, 36,9 M€ en Italie et 14,7 M€ en Espagne. Le montant des primes de réassurance pour l'activité Perte Financière en était de 36,1 M€.

Le montant des sinistres payés pour l'activité DIPE était de 7 M€ hors frais administratifs dont 3,5 M€ en France, 2,9 M€ en Allemagne et 0,6 M€ en Italie. Le taux de sinistralité était en ligne avec les années précédentes. Le montant de sinistres payé pour l'activité Perte Financière était de 1,9 M€.

Le résultat avant impôts de RCI Insurance Ltd atteint 35,4 M€ (1 M€ en 2011) et celui de RCI Life 10,3 M€ (perte de 1,3 M€ en 2011).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	-	-
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b>		
Encours brut	-	-
Provisions	-	-
<b>Encours net</b>	-	-
<i>dont Réseau</i>	-	-
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	156 919	78 178
Autres actifs	115 870	78 329
Endettement	16	-
Autres passifs	82 270	45 952
Provisions pour risques et charges	151 600	105 056
Capitaux propres	38 903	5 499
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>272 789</b>	<b>156 507</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	47 587	1 136
Résultat avant impôts	45 679	(283)
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	33 109	(224)

## PAYS NORDIQUES

RENAULT FINANCE NORDIC  
Esbogatan 12 - Box 1028  
164 21 Kista  
SUÈDE

Direction : **Lisa DUBUC** + 46 8 58 57 54 11

Dans un marché automobile en baisse de 6 % par rapport à 2011, les ventes du Groupe Renault chutent de 17,1 %. La part de marché des marques Renault et Dacia passe de 5,4 % à 4,8 %.

Dans cet environnement, RCI Banque Pays nordiques (présent en Suède et au Danemark) atteint un taux d'intervention de 31 % (44,4 % en Suède et 12,5 % au Danemark), contre 32,8 % en 2011 (46,6 % en Suède et 4,8 % au Danemark) et ce, malgré la progression au Danemark. Le nombre de contrats (11 091) est en baisse de 16,4 %.

RCI Banque ne porte pas les encours Clientèle ; l'activité est gérée *via* des partenariats.

L'encours productif moyen Réseaux est de 52,8 M€, quasi stable par rapport à 2011 où il était de 57,5 M€.

Le résultat avant impôts s'élève à 1,7 M€.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>8,5820</b>	<b>8,9120</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>8,7067</b>	<b>9,0276</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	11 091	13 269
Nouveaux financements nets Clientèle	-	-
<b>BILAN</b>		
Encours brut	75 439	69 204
Provisions	(1 133)	(1 569)
<b>Encours net</b>	<b>74 306</b>	<b>67 635</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>74 306</i>	<i>67 635</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	2 425	-
Placements	9 249	5 531
Autres actifs	2 010	675
Endettement	86 047	71 191
Autres passifs	662	1 396
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	1 281	1 254
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>87 990</b>	<b>73 841</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	3 113	3 623
Résultat avant impôts	1 691	1 680
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	1 262	1 238

## PAYS-BAS

RCI FINANCIAL SERVICES B.V.  
Boeingavenue 275  
1119 PD Schiphol-Rijk  
PAYS-BAS

Direction : **Marc DE BUFFEVENT** + 3120 354 96 66

Le marché automobile néerlandais s'établit en 2012 à 559 500 véhicules, soit un recul de 9 % par rapport à 2011. La part de marché de Renault est en hausse de 0,7 point à 9,1 % grâce notamment au succès de la *Mégane*, modèle le plus vendu du marché en 2012. En revanche, les parts de marché de Dacia et de Nissan baissent respectivement de 0,4 point et de 0,3 point, pour s'établir à 0,4 % et 1,8 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention de RCI Banque Pays-Bas s'établit à 13,3 % sur la marque Renault, à 35,5 % pour Dacia et à 11,5 % pour Nissan. RCI Banque Pays-Bas a financé près de 11 000 contrats. Plusieurs nouvelles activités de services ont été développées, dont l'extension de garantie sur véhicules neufs.

L'encours productif moyen Clientèle baisse de 5 % et s'établit à près de 170 M€ tandis que l'encours productif moyen Réseaux a augmenté de 10 %, à 141 M€.

Le résultat avant impôts atteint 12,6 M€ (contre 10,9 M€ en 2011) incluant des événements non récurrents sur l'activité Réseaux.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	10 945	18 737
Nouveaux financements nets Clientèle	76 890	141 998
<b>BILAN</b>		
Encours brut	312 310	379 447
Provisions	(24 916)	(31 418)
<b>Encours net</b>	<b>287 394</b>	<b>348 029</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>137 337</i>	<i>167 510</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	3 036	1 012
Placements	4 239	8 353
Autres actifs	8 652	5 575
Endettement	283 420	345 430
Autres passifs	4 745	6 898
Provisions pour risques et charges	2 456	737
Capitaux propres	12 700	9 904
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>303 321</b>	<b>362 969</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	11 556	12 171
Résultat avant impôts	12 556	10 878
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	9 620	8 300

## POLOGNE

RCI BANQUE S.A. ODDZIAL W POLSCE  
ulica Marynarska 13  
PL-02-674 Warszawa  
POLOGNE

Direction : **Tomasz LATALA-GOLISZ** + 48 22 541 13 00

Le marché automobile a connu une baisse de 9,6 % par rapport à 2011, la part de marché de l'Alliance est stable.

Le taux d'intervention de RCI Banque passe de 24,8 % en 2011 à 18,2 % en 2012, en raison d'une forte baisse enregistrée sur Nissan (de 24 % à 8,9 %). Le nombre de nouveaux contrats baisse à 8 987 contre 12 762 en 2011.

RCI Banque Pologne propose depuis 2012 une offre étendue de produits promotionnels et de services.

Le taux d'intervention assurances a fortement progressé de 24 % à 90 % sur le leasing.

Ainsi, depuis juin 2012, l'activité d'assurance DIPE a été renforcée.

L'encours productif moyen Clientèle s'établit à 155 M€ (contre 132 M€ l'an passé). Le coût du risque demeure stable à - 0,42 %.

Le résultat avant impôts se maintient à 12 M€ (contre 12,4 M€ en 2011).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>4,0740</b>	<b>4,4580</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>4,1843</b>	<b>4,1187</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	8 987	12 762
Nouveaux financements nets Clientèle	85 092	110 082
<b>BILAN</b>		
Encours brut	300 692	270 415
Provisions	(10 992)	(8 881)
<b>Encours net</b>	<b>289 700</b>	<b>261 534</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>167 567</i>	<i>126 422</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	34	-
Placements	14 910	13 813
Autres actifs	15 226	13 930
Endettement	229 804	211 878
Autres passifs	4 837	4 875
Provisions pour risques et charges	2 395	2 648
Capitaux propres	82 834	69 876
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>319 870</b>	<b>289 277</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	18 114	18 188
Résultat avant impôts	12 075	12 371
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	9 471	9 770

## PORTUGAL

RCI BANQUE SUCURSAL PORTUGAL  
Lagoas Park - Edifício 4  
2740-267 Porto Salvo  
PORTUGAL

Direction : **Xavier SABATIER** + 351 21 850 2000

Dans un contexte économique d'austérité, et pour la deuxième année consécutive, le marché automobile portugais a enregistré une forte baisse (- 41 % par rapport à 2011) à 111 000 immatriculations.

La part de marché de l'Alliance recule de 0,6 point, à 16,5 %. Avec 12 947 véhicules immatriculés (- 42,6 % par rapport à 2011), Renault obtient 11,6 % de parts de marché (- 0,4 point) et maintient sa position de leader sur le marché portugais pour la quinzième année consécutive. Dacia subit pleinement les effets de la fiscalité sur les émissions de CO<sub>2</sub> (part de marché de 1,0 % contre 1,2 % en 2011), tandis que Nissan reste stable à 3,8 %.

RCI Banque Portugal poursuit sa progression commerciale, avec un taux d'intervention de 35,6 % contre 35,1 % en 2011 ; toutefois, les nouveaux financements baissent de 35,9 %, à 101 M€.

L'encours productif moyen total s'établit à 296 M€. Le résultat avant impôts est de 6,1 M€, contre 4,9 M€ en 2011.

Le coût du risque Clientèle demeure à un bon niveau à - 0,54 %. RCI Banque Portugal a ajusté son organisation en 2012 compte tenu du niveau actuel du marché automobile portugais.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	8 430	12 722
Nouveaux financements nets Clientèle	101 243	157 856
<b>BILAN</b>		
Encours brut	337 261	359 884
Provisions	(33 659)	(37 118)
<b>Encours net</b>	<b>303 602</b>	<b>322 766</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>84 160</i>	<i>75 092</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	2 561	1 761
Placements	8 280	6 247
Autres actifs	11 704	19 006
Endettement	284 473	311 096
Autres passifs	8 727	7 840
Provisions pour risques et charges	1 962	2 789
Capitaux propres	30 985	28 055
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>326 147</b>	<b>349 780</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	12 383	12 128
Résultat avant impôts	6 106	4 937
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	5 366	2 905

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

RCI FINANCE C.Z.  
IBC Pob ežní 3  
186 00 Praha 8  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Direction : **Jean-Jacques THIBERT** + 420 222 339 715

Avec 185 748 véhicules, le marché automobile est en léger ralentissement (- 0,4 %). Du fait d'une concurrence agressive (notamment coréenne) et d'un marché peu flamboyant, Renault perd une place sur le marché et se retrouve cinquième, avec 11 667 immatriculations et une part de marché à 6,3 %. Les ventes de Dacia peinent à décoller avec 4 108 immatriculations et une part de marché de 2,2 %. Nissan améliore sa part de marché de 0,6 point avec 3 293 véhicules.

Dans ce contexte et après une excellente année 2011 (10 274 contrats), le nombre de contrats diminue en 2012 (9 381). Malgré cela, le taux d'intervention demeure très satisfaisant à 47,9 % (- 1,5 point par rapport à 2011).

Ainsi, sur Renault, RCI Banque parvient à maintenir un excellent taux d'intervention à 62,6 % (+ 3,3 points par rapport à 2011). Sur Dacia, il progresse de 38,3 % (+ 2,2 points). En revanche, sur Nissan, il est en baisse avec seulement 7,8 % (- 5,3 points).

Le déploiement d'une offre « Assurance » complète permet d'atteindre une marge sur services représentant 6 % des nouveaux financements.

L'encours productif moyen Clientèle diminue légèrement (- 5 %) à 66 M€, contrairement à l'encours productif moyen Réseaux qui progresse (+ 7 %) pour atteindre 42 M€.

Le résultat avant impôts s'élève à 6 M€, contre 5,8 M€ en 2011.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>25,1510</b>	<b>25,7870</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>25,1457</b>	<b>24,5890</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	9 381	10 274
Nouveaux financements nets Clientèle	27 696	32 566
<b>BILAN</b>		
Encours brut	112 771	109 314
Provisions	(2 838)	(2 427)
<b>Encours net</b>	<b>109 933</b>	<b>106 887</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>48 405</i>	<i>40 305</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	1 183	216
Autres actifs	1 528	6 543
Endettement	67 311	68 385
Autres passifs	5 567	7 140
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	39 766	38 121
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>112 644</b>	<b>113 646</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	8 297	8 134
Résultat avant impôts	6 025	5 825
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	4 784	4 689

## ROYAUME-UNI

RCI FINANCIAL SERVICES LTD  
Egale House  
78 St Albans Road - Watford, WD17 1AF  
GRANDE-BRETAGNE

Direction : Steve GOWLER + 44 1923 686 102

Le marché automobile britannique a été dynamique lors de l'année 2012, affichant 4 % de croissance par rapport à 2011, dont 10 % sur le segment des particuliers.

Sur ce marché, les deux constructeurs partenaires de RCI Banque ont eu des stratégies et des résultats très différents. Renault a fortement recentré ses ventes sur les particuliers, ce qui se traduit par une réduction de sa part de marché de 4,01 % à 2,45 %. Ce changement stratégique s'est accompagné par une restructuration du Réseau de concessionnaires, sans impact sur le niveau de risque réseau de RCI Banque, qui reste très faible en 2012 (- 0,04 % de l'encours productif moyen Réseaux).

Nissan a consolidé la croissance acquise en 2011 grâce à des produits phare, *Qashqai* et *Juke*, pour atteindre une part de marché de 5,08 %, en progression de 0,32 point.

Malgré la baisse des immatriculations Renault, RCI Banque a enregistré 70 724 contrats, soit + 4 % par rapport à 2011, grâce en particulier à un fort développement de l'activité financements des véhicules d'occasion, avec 21 762 contrats (+ 22 % par rapport à 2011). Sur le segment du véhicule neuf, les taux d'intervention progressent sur les deux marques à 31,2 % pour Renault (+ 2,6 points) et 25,6 % pour Nissan (+ 2,8 points).

L'encours productif moyen Clientèle continue sa progression en euro comme en devise à 1 388 M€ (+ 19 %) notamment du fait de l'appréciation de la livre sterling face à l'euro (+ 9 % d'effet de change) et un niveau de nouveaux financements en progression de 19 % à 882 M€. L'encours productif moyen Réseaux s'élève à 367 M€.

Le résultat avant impôts s'établit à 59 M€, contre 45 M€ en 2011. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de l'encours productif moyen et par un coût du risque sur l'année à - 0,07 % de l'encours productif moyen, grâce à un niveau particulièrement élevé de récupération sur des créances des exercices antérieurs.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>0,8161</b>	<b>0,8353</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>0,8111</b>	<b>0,8676</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	70 724	68 140
Nouveaux financements nets Clientèle	881 560	742 644
<b>BILAN</b>		
Encours brut	1 941 754	1 649 895
Provisions	(59 977)	(68 411)
<b>Encours net</b>	<b>1 881 777</b>	<b>1 581 484</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>415 389</i>	<i>285 140</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	7 085	21 282
Placements	90 725	103 009
Autres actifs	53 716	53 242
Endettement	1 768 916	1 500 835
Autres passifs	48 693	58 345
Provisions pour risques et charges	728	3 214
Capitaux propres	214 966	196 623
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 033 303</b>	<b>1 759 017</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	79 108	69 106
Résultat avant impôts	59 355	44 999
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	44 473	32 819

## SLOVÉNIE

RCI BANQUE, SUCCURSALE SLOVÉNIE  
Dunajska 22  
1511 Ljubljana  
SLOVÉNIE

Direction : Thomas HUART + 386 1 472 32 00

Dans un marché automobile toutes marques en baisse par rapport à 2011 (- 15 % à 55 174 unités), les marques de l'Alliance maintiennent leurs parts de marché avec 16,2 % pour Renault, 1,8 % pour Dacia et 2,7 % pour Nissan, soit 20,7 % au total.

Le taux d'intervention global de RCI Banque Slované affiche un recul à 39,4 % (- 6,5 points). Cette baisse s'explique par une augmentation des ventes aux entreprises par les constructeurs de l'Alliance qui ne sont pas financées par RCI Banque.

Sur Renault, le taux d'intervention est à 39,8 % (contre 47,4 % en 2011) et à 42,8 % sur Dacia (contre 48,1 %).

En revanche, Nissan reste stable avec un taux d'intervention proche des 35 %.

L'encours productif moyen Réseaux augmente légèrement à 29 M€ (+ 3,2 % par rapport à 2011).

Le résultat avant impôts s'établit à 1,3 M€ (- 0,4 M€ par rapport à 2011), essentiellement dû à une moindre reprise sur le coût du risque Réseaux.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	5 824	7 758
Nouveaux financements nets Clientèle		
<b>BILAN</b>		
Encours brut	37 009	31 932
Provisions	(1 262)	(905)
<b>Encours net</b>	<b>35 747</b>	<b>31 027</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>34 160</i>	<i>31 027</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	45	360
Autres actifs	309	696
Endettement	35 024	30 082
Autres passifs	271	916
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	806	1 085
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>36 101</b>	<b>32 083</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	2 562	2 588
Résultat avant impôts	1 339	1 740
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	994	1 312

## SUISSE

RCI FINANCE S.A.  
Bergermoosstrasse 4  
CH-8902 Urdorf  
SUISSE

Direction : Jan-Gerd HILLENS + 41 44 871 24 91

Le marché automobile s'établit à 357 331 véhicules, en hausse de 9,3 % par rapport à l'année précédente. Renault atteint une part de marché de 6 % (6,6 % en 2011). La part de marché Nissan s'établit à 2,9 %, en léger recul par rapport 2011 (- 0,1 point). Les immatriculations Dacia ont baissé de 9 %, soit une part de marché de 1,5 % (1,9 % en 2011).

Dans ce contexte tendu, le taux d'intervention global baisse pour s'établir à 27,9 %, contre 30,4 % en 2011, du fait notamment d'un recul sur l'activité Nissan (20,3 % contre 28,7 % en 2011). Au total, RCI Finance a réalisé 13 339 dossiers de financement véhicule (- 4,1 % par rapport à 2011). À 216 M€, les nouveaux financements sont également en recul de 5,9 %, sous l'effet conjugué de la baisse des volumes et de la réduction des montants moyens financés.

L'année 2012 étant la troisième année consécutive où RCI Finance réalise plus de 150 M€ de nouveaux financements, l'encours productif moyen Clientèle atteint un niveau record de 391 M€, en hausse de 11,6 % par rapport à 2011. Sur l'activité Réseaux, l'encours productif moyen est en légère hausse à 117 M€ (+ 3,4 % par rapport à 2011).

Le résultat avant impôts s'établit à 13,1 M€, en progression de 12,3 % par rapport à 2011. Le coût du risque Réseaux s'améliore, ce qui se traduit par + 1,9 M€ au niveau du résultat, du fait d'éléments non récurrents (mise en place d'une nouvelle méthode de provisionnement).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>1,2072</b>	<b>1,2156</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>1,2053</b>	<b>1,2340</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	13 339	13 906
Nouveaux financements nets Clientèle	216 381	229 829
<b>BILAN</b>		
Encours brut	521 090	498 067
Provisions	(6 160)	(7 419)
<b>Encours net</b>	<b>514 930</b>	<b>490 648</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>89 060</i>	<i>92 519</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	3 071	-
Placements	5 658	14 728
Autres actifs	12 466	25 428
Endettement	461 811	457 597
Autres passifs	17 099	17 585
Provisions pour risques et charges	1 561	1 228
Capitaux propres	55 654	54 394
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>536 125</b>	<b>530 804</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	19 855	19 899
Résultat avant impôts	13 131	11 689
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	10 075	8 767

## MAROC

RDFM / RCI FINANCE MAROC  
44 av. Khalid Bnou Aloulid, Ain Sebaâ  
Casablanca  
MAROC

Direction : Jean-Philippe VALLÉE + 212 522 34 97 00

Le marché automobile toutes marques a atteint 130 335 unités en 2012, contre 112 103 en 2011, soit une hausse de 16,26 %. La part de véhicules importés a atteint 77 % des immatriculations en 2012, contre 74 % en 2011.

Dans ce marché en croissance, le Groupe Renault voit ses volumes croître de 15 % pour atteindre un record de 47 709 ventes. Le Groupe conserve une part de marché de 37 %.

RCI Finance Maroc (RCI FM) a augmenté sa production de 62 % entre 2011 et 2012 avec 101 M€ de financements, soit 13 400 nouveaux dossiers. RCI FM a réalisé un taux d'intervention historique de 28 % (24,7 % sur Renault, 30,4 % sur Dacia), contre 21 % en 2011.

L'encours productif moyen Clientèle s'élève à 137 M€, soit une hausse de + 44,7 % par rapport à 2011.

Le coût du risque Clientèle est de 1,55 % des encours productifs moyens.

L'activité crédit Réseaux a connu une forte hausse de son activité en 2012, liée à la croissance des immatriculations. L'encours productif moyen s'élève à 49 M€. Le coût du risque Réseaux a atteint 1 331 K€.

RCI FM a réalisé un produit net bancaire de 10,1 M€, en hausse de 30 % par rapport à 2011. Le résultat avant impôts est de 3 952 K€, en progression de + 27 %.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>11,1492</b>	<b>11,1079</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>11,0780</b>	<b>11,2367</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	13 400	8 803
Nouveaux financements nets Clientèle	101 458	62 747
<b>BILAN</b>		
Encours brut	233 645	157 373
Provisions	(8 617)	(5 204)
<b>Encours net</b>	<b>225 028</b>	<b>152 169</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>57 403</i>	<i>39 685</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	1 784	1 227
Autres actifs	14 260	7 140
Endettement	211 368	136 965
Autres passifs	9 316	6 116
Provisions pour risques et charges	583	-
Capitaux propres	19 805	17 455
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>241 072</b>	<b>160 536</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	10 135	7 781
Résultat avant impôts	3 952	3 113
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	2 429	1 851

## ROUMANIE

RCI LEASING ROMANIA IFN S.A  
Bd. Avictorilor, n° 41, etaj 3,  
cod 011853 - Sector 1, Bucaresti  
ROUMANIE

Direction : Aurélie LEOVEANU + 40 21 201 2000

Le marché automobile toutes marques a enregistré une baisse de 21 %, avec l'arrêt progressif du programme de primes à la casse. Dans ce contexte, la part de marché de l'Alliance a reculé pour s'établir à 35,9 %, contre 39,4 % en 2011.

Le taux d'intervention de RCI Roumanie a enregistré une hausse de 7 points en 2012. RCI Banque a financé 22,7 % des ventes Dacia, 27,1 % des ventes Renault et 26 % des ventes Nissan.

Le nombre total de dossiers véhicules financés a enregistré une hausse de 1,2 %, s'établissant à 7 631 unités, contre 7 538 en 2011.

Le montant des nouveaux financements a augmenté de 1,8 % mais ne compense pas les générations de financements arrivant à échéance. Ainsi, l'encours productif moyen 2012 atteint 92,2 M€ en 2012, contre 100,3 M€ en 2011.

En ligne avec la tendance de l'année dernière, le coût du risque reste favorable. Il s'établit à + 779 K€, en raison de reprises de provision sur risque dues à une meilleure performance du recouvrement interne et à une baisse de créances douteuses sur la clientèle.

Le résultat avant impôts a diminué, principalement du fait d'une moindre reprise sur le coût du risque, pour s'établir à 12,7 M€.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Taux de change (taux de clôture)	4,4445	4,3233
Taux de change (taux moyen)	4,4581	4,2386
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	7 631	7 538
Nouveaux financements nets Clientèle	54 991	53 998
<b>BILAN</b>		
Encours brut	99 820	102 272
Provisions	(1 334)	(1 773)
<b>Encours net</b>	<b>98 486</b>	<b>100 499</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>4 567</i>	<i>1 087</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	8 772	11 401
Autres actifs	6 676	7 489
Endettement	86 890	89 984
Autres passifs	4 168	6 103
Provisions pour risques et charges	-	-
Capitaux propres	22 876	23 302
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>113 934</b>	<b>119 389</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	15 285	16 058
Résultat avant impôts	12 742	14 005
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	11 489	11 546

## ARGENTINE

RCI BANQUE - Sucursal Argentina  
Fray Justo Sta Maria de Oro 1744  
(C1414DBB) Buenos Aires  
ARGENTINE

Direction : Marc LAGRENÉ + 54 11 4778 2000

En 2012, le marché automobile argentin a enregistré 803 068 nouvelles immatriculations, niveau très proche du record historique atteint en 2011 (- 1,9 %).

Avec 118 727 véhicules neufs vendus, soit une part de marché de 14,8 %, Renault a progressé de 1,8 point par rapport à l'année précédente et reste à la troisième place sur le marché argentin, grâce au succès des modèles *Duster* et *Sandero*. Ce niveau de part de marché Alliance est atteint sans la contribution de la marque Nissan, transférée à un importateur local en début d'année.

Dans ce contexte, RCI Banque Argentine a réalisé 34 342 contrats, en hausse de 7 % par rapport à 2011 et atteint un taux d'intervention de 25 %.

L'encours productif moyen est de 389,7 M€, soit une augmentation de 53 % par rapport à l'année précédente.

Le résultat avant impôts s'établit à 37,1 M€, soit + 47 % par rapport à 2011. Cette augmentation est principalement due à la croissance significative de l'encours, du fait de la volonté des particuliers d'acheter des biens durables afin de se protéger contre l'inflation et des restrictions sur l'épargne en devises étrangères mises en place par le gouvernement.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
Taux de change (taux de clôture)	6,4809	5,5692
Taux de change (taux moyen)	5,8486	5,7418
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	34 342	32 073
Nouveaux financements nets Clientèle	231 853	197 626
<b>BILAN</b>		
Encours brut	493 548	384 594
Provisions	(10 027)	(5 971)
<b>Encours net</b>	<b>483 521</b>	<b>378 623</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>179 588</i>	<i>121 890</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	15 122	60 691
Autres actifs	13 671	12 185
Endettement	411 017	365 783
Autres passifs	40 396	32 520
Provisions pour risques et charges	1 000	62
Capitaux propres	59 901	53 134
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>512 314</b>	<b>451 499</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	52 611	33 939
Résultat avant impôts	37 131	25 298
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	17 461	12 178

## BRÉSIL

FINANCEIRA RENAULT BRASIL  
c/o RENAULT DO BRASIL SA  
Rua Pasteur, 463 - Conjunto 203/204 - Batel  
80 250 080 Curitiba - BRÉSIL

Direction : Dominique SIGNORA + 55 41 3025 1505

Le marché automobile a augmenté de 6,1 % en 2012 pour atteindre 3 634 629 unités.

Sur ce marché, Renault renforce sa position de cinquième acteur avec une part de marché à 6,7 %, en progression de 1 point par rapport à 2011, avec 241 594 véhicules vendus. Nissan poursuit sa progression avec 2,9 % de part de marché (+ 0,9 point par rapport à 2011) avec 104 849 véhicules vendus.

En 2012, les marques de l'Alliance représentent 9,5 % du marché automobile brésilien, en progression de 1,9 % par rapport à 2011.

Le taux d'intervention de RCI Banque Brésil a enregistré une hausse de 3,2 points en 2012 pour atteindre 41,3 % (42,5 % pour Renault et 38,6 % pour Nissan).

Le nombre total de dossiers véhicules financés a enregistré une hausse de 45,8 %, par rapport à 2011.

Le montant des nouveaux financements a augmenté de 42,9 % et l'encours productif moyen Clientèle est en hausse de 52,1 %. Il atteint 1,6 Md€ en 2012, contre 1,1 Md€ en 2011.

Le coût du risque Clientèle reste maîtrisé à 1,14 %, en dessous du niveau constaté en moyenne sur le crédit à la consommation au Brésil.

RCI Banque Brésil améliore son ratio de frais de fonctionnement sur encours à 1,17 % contre 1,26 % en 2011.

Dans le cadre de la politique de diversification du refinancement et de la gestion des risques de liquidité, RCI Banque Brésil a lancé deux émissions obligataires pour une valeur totale de 199 M€.

La contribution au résultat avant impôts du groupe a été de 114 M€ contre 90 M€ en 2011, soit une progression de 26 %.

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>2,7036</b>	<b>2,4159</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>2,5097</b>	<b>2,3259</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	151 654	104 009
Nouveaux financements nets Clientèle	1 585 090	1 109 113
<b>BILAN</b>		
Encours brut	2 593 849	2 078 161
Provisions	(22 649)	(20 589)
<b>Encours net</b>	<b>2 571 200</b>	<b>2 057 572</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>783 104</i>	<i>755 620</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	-	-
Placements	122 819	127 298
Autres actifs	65 247	40 883
Endettement	2 257 563	1 740 001
Autres passifs	270 795	254 118
Provisions pour risques et charges	23 665	16 308
Capitaux propres	207 243	215 326
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>2 759 266</b>	<b>2 225 753</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	158 531	119 595
Résultat avant impôts	113 730	90 475
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	46 026	35 475

## CORÉE DU SUD

RCI FINANCIAL SERVICES KOREA  
9<sup>th</sup> Fl, RSM Tower, 30, Gasan Digital 2-ro,  
Geumcheon-Gu, Séoul  
CORÉE DU SUD 153-802

Direction : Xavier MARCÉ + 82 2 2021 5503

Le marché automobile sud-coréen affiche un recul de 3,5 % par rapport à 2011, avec 1,5 million de véhicules vendus.

Renault Samsung Motors voit sa part de marché reculer de 3 points par rapport à 2011, face à la concurrence des marques locales. La part du marché du Groupe Nissan, présent avec les marques Infiniti et Nissan, a connu une légère baisse (0,23 % en 2012, contre 0,38 % en 2011).

Dans ce contexte automobile très difficile, les nouveaux financements de RCI Financial Services Korea baissent de 36 % par rapport à 2011, et ce malgré un taux d'intervention record à 57,3 % (+ 0,7 point par rapport à 2011).

L'encours productif moyen a atteint 1,3 Md€, en hausse de 6 % par rapport à 2011, du fait de l'appréciation du won coréen (stable hors effet change).

Le résultat avant impôts s'est établi à 44,6 M€ (contre 52,4 M€ en 2011). La bonne tenue des marges financières n'a pas permis d'absorber un coût du risque en hausse à 0,85 % de l'encours productif moyen contre 0,42 % l'année dernière.

L'année a été marquée par l'accélération de la diversification du refinancement de la filiale, avec cinq nouvelles émissions obligataires réalisées sur le marché coréen (sans garantie de RCI Banque). Fin 2012, la part du refinancement local dans le refinancement total de la filiale atteignait 59 % (contre 23 % fin 2011).

EN MILLIERS D'EUROS (hors taux et unité)	2012	2011
<b>Taux de change (taux de clôture)</b>	<b>1,4062</b>	<b>1,4987</b>
<b>Taux de change (taux moyen)</b>	<b>1,4482</b>	<b>1,5410</b>
Nombre de nouveaux dossiers véhicules	42 957	71 282
Nouveaux financements nets Clientèle	526 168	819 239
<b>BILAN</b>		
Encours brut	1 238 326	1 345 628
Provisions	(25 813)	(22 574)
<b>Encours net</b>	<b>1 212 513</b>	<b>1 323 054</b>
<i>dont Réseau</i>	<i>11 528</i>	<i>12 129</i>
Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions	1 084	3 056
Placements	106 883	51 414
Autres actifs	26 863	25 835
Endettement	994 813	1 096 083
Autres passifs	63 400	45 297
Provisions pour risques et charges	1 267	1 257
Capitaux propres	287 862	260 722
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>1 347 342</b>	<b>1 403 359</b>
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		
Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)	68 268	67 509
Résultat avant impôts	44 605	52 359
Résultat net (part des actionnaires de la société mère)	34 623	40 465

# Les risques 2012







# LES RISQUES

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010, RCI Banque a adapté sa Direction générale. Dans ce cadre, et en application de l'arrêté du 19 janvier 2010 modifiant le règlement 97-02, le Secrétaire général de RCI Banque est le responsable de la filière Risques, dotant ainsi la banque de la fonction équivalente au *chief risk officer* préconisée dans les principes de gouvernance du Comité de Bâle.

L'Audit est directement rattaché au président-directeur général et l'organisation assure l'indépendance de la filière Risques, requise dans son rôle de pilotage, par rapport aux entités en charge de la gestion opérationnelle du risque.

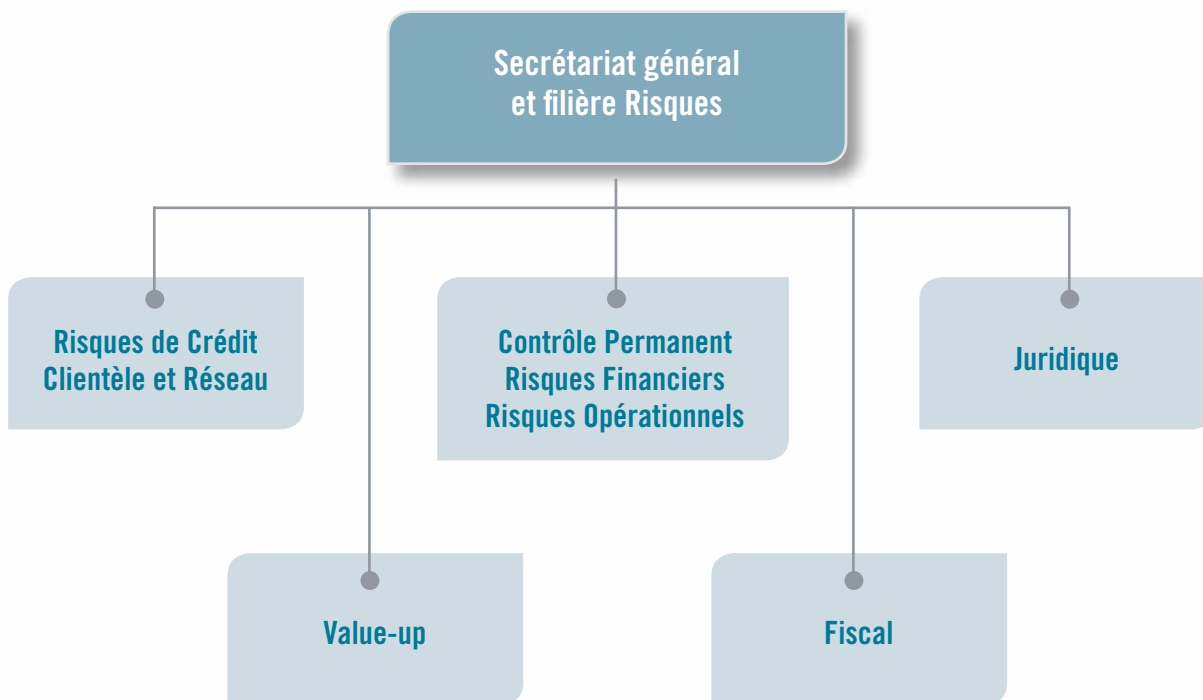
## LE RESPONSABLE DE LA FILIÈRE RISQUES

- veille à la cohérence de la politique de risques ainsi qu'à l'efficacité des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques de l'établissement ;
- s'assure que le niveau des risques encourus est compatible avec les orientations de l'activité ainsi que les limites afférentes fixées par le Conseil d'administration ;

■ rend compte de l'exercice de ses missions à l'ensemble du Comité exécutif, du Comité d'audit et du Conseil d'administration ; il les alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

À cet effet, il met en place les systèmes et procédures permettant d'appréhender globalement l'ensemble des risques associés aux activités bancaires et non bancaires, notamment de crédit, de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de règlement, de liquidité et opérationnels. De son côté, la Direction clients est garante de la performance des opérations et de l'efficacité des solutions d'organisation et des systèmes d'information.

## ORGANISATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE LA FILIÈRE RISQUES





## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE LA FILIÈRE RISQUES QUI REGROUPE :

■ Le département **Risque de Crédit Clientèle et Réseaux** pilotant le risque de crédit et Bâle II. Il a pour mission de suivre le coût du risque des filiales et de proposer ou valider les plans d'action permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Il élabore et surveille la performance des modèles statistiques de probabilité de défaut et de pertes en cas de défaut utilisés, soit au moment de l'octroi, soit à des fins de pilotage du risque de crédit. Il est également en charge de la gestion opérationnelle des systèmes d'acceptation sur certains pays.

Les activités relatives à Bâle II regroupent, sous une même responsabilité fonctionnelle, des compétences informatiques et risques de crédit afin de garantir la production du ratio de solvabilité européen, de piloter les projets Bâle II et de gérer les *reportings* de risques de crédit Clientèle et Réseaux.

■ Le département **Contrôle Permanent** est chargé de piloter l'ensemble du dispositif de contrôle interne, de suivi des risques opérationnels et des risques financiers.

Il suit l'avancement de l'ensemble des plans d'action, qu'ils soient issus de contrôles permanents, de contrôles périodiques, ou de contrôles des autorités de tutelle. Il suit également les évolutions réglementaires du dispositif de contrôle interne et des dispositifs connexes (risques opérationnels, lutte anti-blanchiment).

Il est garant du dispositif de gestion des risques opérationnels et des plans de continuité d'activité.

Il est également en charge du contrôle des risques de marché, de taux, de change, de contrepartie et de liquidité pour l'ensemble du groupe.

Les instances de suivi des risques du groupe RCI Banque sont :

■ le **comité des Risques de Crédit Corporate** qui définit les normes et les processus de gestion et valide les plans d'action proposés par les pays ; un comité identique se réunit au niveau de chaque pays ;

■ le **comité de Crédit Corporate** qui a pour mission d'accepter les dossiers de crédit n'entrant pas dans le cadre des seuils de délégation de la Direction clients et de valider les nouvelles implantations ;

■ le **comité Bâle II** qui est garant du dispositif Bâle II, notamment de ses évolutions et du suivi de la pertinence et de la robustesse des modèles ;

■ le **comité de Contrôle Interne et des Risques Opérationnels** qui passe en revue les missions du contrôle périodique et du contrôle permanent. Il suit l'avancement des plans d'action qui en découlent, la revue des risques opérationnels, la revue des dispositifs de conformité, de la lutte anti blanchiment et suit les implications des évolutions réglementaires ;

■ le **comité Financier** qui rend compte du pilotage du processus de refinancement et de la revue mensuelle des risques financiers.



# LES RISQUES

## BÂLE II

### 1 POLITIQUE DU GROUPE RCI BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL INTERNE

Le besoin en capital interne correspond à l'évaluation des fonds propres nécessaires pour faire face à l'ensemble des risques de RCI Banque (Pilier 1 + Pilier 2). Il correspond à la valeur plancher en termes de capital que le management du groupe estime nécessaire pour faire face à son profil de risque et à sa stratégie.

En outre, les activités et variations de périmètre prévisionnelles font l'objet de simulations pour déterminer les éventuels besoins de fonds propres supplémentaires, garantissant ainsi le respect des ratios prudentiels futurs.

L'objectif de la politique du groupe RCI Banque en matière de gestion du capital est d'optimiser l'utilisation des fonds propres pour maximiser le rendement à court et long terme pour l'actionnaire, tout en maintenant un niveau de capitalisation (ratio Core Tier 1) cohérent avec la cible de rating nécessaire pour optimiser le refinancement.

### 2 FONDS PROPRES ET EXIGENCES

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n° 90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Les fonds propres de base sont calculés à partir des capitaux propres consolidés IFRS du groupe auxquels sont déduits les gains et pertes latents, les distributions prévisionnelles de dividendes, ainsi que les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition.

Les fonds propres complémentaires comprennent les dettes subordonnées et les titres participatifs. Ces derniers étant tous d'une maturité supérieure à cinq ans, aucune décote n'est effectuée. Les emprunts subordonnés remboursables in fine en 2015 font l'objet d'un plan de remboursement depuis 2010 conformément aux dispositions de l'article 4.d) du règlement 90-02 sur les fonds propres.

Les éléments constitutifs de fonds propres dans les participations non consolidées détenues à plus de 10 % dans les établissements de crédit, les sociétés d'assurance, ainsi que les valeurs des sociétés mises en équivalence sont déduits des fonds propres à hauteur de 50 % pour les fonds propres de base et 50 % pour les fonds propres complémentaires.

De même est déduite des fonds propres, dans le cadre de l'approche avancée du risque de crédit, la différence négative entre le solde des provisions et des pertes attendues.

Lorsque le montant des pertes attendues est inférieur aux ajustements de valeurs et dépréciations collectives, le solde est ajouté aux fonds propres complémentaires dans la limite de 0,6 % des risques pondérés des expositions traitées en méthode « notations internes ».

Par ailleurs, il est à noter que les fonds propres de base de RCI Banque représentent respectivement 93 % et 96 % des fonds propres prudentiels totaux en 2011 et 2012.

#### Fonds propres Bâle II

EN MILLIONS D'EUROS	31/12/2012	31/12/2011
<b>Fonds propres de base (Core Tier 1)</b>	<b>2 396</b>	<b>2 216</b>
Capitaux propres IFRS	2 681	2 569
Dividendes prévisionnels	- 175	- 251
Gains ou pertes latents retraités (dont CFH)	13	1
Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition	- 86	- 84
Autres déductions prudentielles*	- 37	- 19
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>88</b>	<b>158</b>
Dettes subordonnées	125	176
Autres déductions prudentielles	- 37	- 19
Différence positive entre les ajustements de valeurs et pertes attendues dans la limite de 0,6 % des risques pondérés en notations internes	-	1
<b>Fonds propres sur-complémentaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS</b>	<b>2 484</b>	<b>2 374</b>
Détail des autres déductions prudentielles (CRD : 50 % Tier 1, 50 % Tier 2)	- 74	- 38
Différence négative entre les ajustements de valeurs et pertes attendues	- 38	-
• Participations dans les établissements de crédit	- 26	- 28
• Participations dans les sociétés d'assurance	- 10	- 10

À la suite du projet de transposition en France du dispositif européen CRD (*Capital Requirements Directive* 2006-48-CE et 2006-49-CE) l'arrêté du 20 février 2007 amendé le 11 septembre 2008 a défini les « exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ». Conformément à ces dispositions, le groupe RCI Banque a intégré depuis 2008, dans la gestion des fonds propres et des risques, les impacts liés au passage à la nouvelle directive européenne CRD. Cette directive arrête les modalités de calcul du ratio de solvabilité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

En conformité avec l'article 4 de l'arrêté du 13 décembre 2010, RCI Banque calcule jusqu'au 31 décembre 2011 des exigences de fonds propres additionnelles, pour tenir compte du niveau plancher minimum de 80 % d'exigences de fonds propres déterminées selon les règlements 91 05 et 95 02 tels qu'en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007.



### Exigences de fonds propres (CRD)

EN MILLIONS D'EUROS	31/12/2012	31/12/2011
<b>Risque de crédit</b>	<b>1 247</b>	<b>1 153</b>
1) <i>Méthode notation interne</i>	663	628
• Entreprises	276	241
• Clientèle de détail	387	387
2) <i>Méthode standard</i>	584	525
• Administrations centrales et Banques centrales	10	10
• Établissements	24	27
• Entreprises	298	261
• Clientèle de détail	245	214
• Actions	1	1
• Autres actifs ne correspondant pas à des obligations de crédit	6	12
<b>Risque de marché</b>	-	-
<b>Risque opérationnel</b>	<b>156</b>	<b>150</b>
<b>TOTAL DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES PRUDENTIELS (A) (*)</b>	<b>1 403</b>	<b>1 303</b>
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS (B)</b>	<b>2 484</b>	<b>2 374</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE (C)</b>	<b>2 396</b>	<b>2 216</b>
<b>RATIO DE SOLVABILITÉ GLOBAL (B/A)* 8 % (*)</b>	<b>14,16 %</b>	<b>14,57 %</b>
<b>RATIO DE SOLVABILITÉ CORE TIER 1 (C/A)* 8 % (*)</b>	<b>13,66 %</b>	<b>13,60 %</b>

(\*) hors exigences transitoires additionnelles.

Avec exigences transitoires au titre des niveaux planchers, le ratio de solvabilité « pilier 1 » global ressort à 11,54 % au 31 décembre 2012 (dont Core Tier 1 : 11,13 %).

### 3 PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel utilisé pour calculer le ratio de solvabilité est identique au périmètre de consolidation décrit dans l'annexe des états financiers IFRS à l'exception des sociétés d'assurances implantées à Malte.

RCI Banque n'a pas opté pour l'option dite des « conglomérats » ; par conséquent, le ratio de solvabilité est calculé « hors assurance », éliminant au numérateur et au dénominateur les contributions des compagnies d'assurance du groupe.

RCI Banque a obtenu de l'Autorité de contrôle prudentiel courant septembre 2007 une dérogation à l'assujettissement sur base individuelle des établissements de crédit français Diac S.A. et Cogéra S.A., les conditions d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF n° 2000-03 étant respectées par le groupe.

RCI Banque reste également dans le cadre des prescriptions de l'article 4-2 du règlement 2000-03 :

- il n'existe pas d'obstacle au transfert de fonds propres entre filiales ;
- les systèmes de mesure et de contrôle des risques au sens du règlement n°97-02 relatif au contrôle interne sont mis en œuvre sur base consolidée, filiales incluses.

En conséquence, le groupe RCI Banque est exonéré du respect sur base individuelle des ratios prudentiels sur chacune des sociétés financières françaises. Néanmoins, il suit mensuellement l'évolution du ratio de solvabilité consolidé groupe.

### 4 RISQUE DE MARCHÉ

En l'absence de portefeuille de négociation, la totalité du risque de marché résulte de la position de change du groupe. Cette dernière est principalement liée à l'exposition de change structurelle sur les titres de participation des filiales en dehors de la zone euro.

Depuis mai 2009, RCI Banque a été autorisé par l'Autorité de contrôle prudentiel à exclure les actifs durables et structurels de sa position de change compte tenu du respect des conditions de l'article 331 de l'arrêté du 20 février 2007. En conséquence, la position de change se situant en dessous du seuil de 2 % des fonds propres défini à l'article 293-2 de l'arrêté du 20 février 2007, RCI Banque ne calcule plus d'exigences en fonds propres au titre du risque de change.

Les objectifs et les stratégies poursuivies par RCI Banque relatifs au risque de change sont décrits dans la partie « risques financiers » du rapport annuel.

### 5 RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est traité en méthode standard. L'exigence en fonds propres est calculée à partir du produit net bancaire moyen observé sur les trois dernières années, ventilé sur deux lignes d'activité (Banque de détail et Banque commerciale) dont les coefficients réglementaires sont respectivement 12 % et 15 %.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est décrit dans le chapitre concernant la Loi de Sécurité Financière.

### 6 RISQUE DE CRÉDIT

Dans sa lettre du 28 janvier 2008, l'Autorité de contrôle prudentiel a autorisé RCI Banque à utiliser son système avancé de notations internes pour la valorisation de ses risques de crédit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

# LES RISQUES

## 6.1 / INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE

RCI Banque a retenu les méthodes les plus avancées proposées par la réforme dite Bâle II pour la mesure et la surveillance de ses risques de crédit, l'ensemble des paramètres est donc estimé en interne. Les valorisations sont appliquées au calcul des risques sur les expositions des marchés Grand Public, Entreprises et Réseaux. Six grands pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Corée du Sud et Royaume-Uni) sont traités selon l'approche avancée basée sur les notations internes. Suite à l'homologation des quatre premiers pays début 2008, le déploiement de cette démarche s'est effectué au Royaume-Uni en 2010, puis poursuivi en Corée du Sud en 2011 pour l'activité Grand Public ainsi que pour l'affacturage France.

## 6.2 / PRINCIPALES ÉTAPES DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2012

Les travaux réalisés en 2012 ont porté principalement sur :

- la mise à jour des trois modèles de notation pour la probabilité de défaut Entreprises France, Entreprises Allemagne et Réseaux ;
- le démarrage du projet de déploiement des systèmes de notations internes au Brésil (activités Grand Public, Entreprises et Réseaux) ;
- l'utilisation des données collectées et des concepts bâlois afin d'optimiser le pilotage des risques de crédit sur l'activité Réseaux (la partie Clientèle avait été déployée en 2011).

La production mensuelle du ratio est réalisée dans un délai optimal avec un haut niveau de qualité des données et des calculs.

La mission d'audit annuel a permis de confirmer la robustesse des modèles, des processus et du système d'information contribuant au calcul du ratio, ainsi que l'adéquation de la gouvernance du dispositif.

## 6.3 / ORGANISATION

Les outils et processus de calcul des actifs pondérés au titre des risques de crédit, ainsi que la publication d'états permettant l'optimisation du pilotage des risques de crédit, sont sous la responsabilité du département Risque de Crédit Clientèle et Réseaux du Secrétariat général et filière Risques.

La consolidation du ratio de solvabilité, la production des états réglementaires et l'évaluation du capital interne sont assurées par la Direction de la comptabilité et contrôle de gestion.

## 6.4 / SYSTÈME D'INFORMATION

La base commune des risques (BCR) compile les données liées au Risque de Crédit provenant des applicatifs d'acceptation, de gestion et comptables, sur les trois marchés et pour les six pays les plus significatifs.

La BCR alimente un environnement décisionnel permettant de réaliser des analyses de risque et le progiciel *Fermat*

calcule le ratio de solvabilité. *Fermat* est également alimenté par des données en provenance du système de gestion des opérations de refinancement *KTP Cristal* et de l'outil de consolidation *Sycomore Business Object Finance*.

Depuis juin 2010, *Fermat* publie également les états réglementaires COREP.

Les données collectées et calculées dans ces systèmes d'information sont contrôlées techniquement et fonctionnellement tout au long de la chaîne de production, de la collecte des informations à partir des systèmes amont jusqu'aux résultats finaux. Ces contrôles de qualité font l'objet d'un suivi mensuel et de plans d'action éventuels.

Le système d'information mis en place permet de disposer des axes nécessaires à l'analyse du ratio. Ainsi, des états mensuels affichent les composantes du montant d'actifs pondérés au titre de la méthode avancée (probabilité de défaut, pertes en cas de défaut, expositions, pertes attendues, etc.) selon plusieurs critères :

- un découpage des encours sains et des encours en défaut, par type de financement ;
- une séparation entre les expositions provenant du bilan et celles provenant du hors-bilan ;
- une décomposition par pays ;
- une répartition par catégorie de clientèle (particuliers, professionnels personnes physiques, petites entreprises, moyennes et grandes entreprises selon le chiffre d'affaires, très grandes entreprises et le réseau de concessionnaires) ;
- une distribution selon les caractéristiques du client (âge du client ou de l'entreprise, secteur d'activité, etc.), selon les caractéristiques du financement (durée initiale, montant d'apport, etc.) et selon les caractéristiques du bien financé (véhicule neuf ou occasion, modèles, etc.).

Ces axes sont également utilisés pour l'analyse mensuelle du coût du risque de gestion évalué à partir des entrées en défaut réellement constatées et des LGD.

## 6.5 / SEGMENTATION DES EXPOSITIONS EN MÉTHODE AVANCÉE

L'ensemble des informations chiffrées relatives aux expositions en Risque de Crédit concerne les expositions brutes, c'est-à-dire avant application des FCEC et des Techniques de Réduction des Risques.

EN MILLIONS D'EUROS	EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE
Entreprises	7 616
* dont Réseau	5 408
Clientèle détail	12 832
* dont petites ou moyennes entreprises	1 825
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS EN MÉTHODE AVANCÉE</b>	<b>20 448</b>

Périmètre : expositions en méthode avancée sur le bilan et le hors-bilan, sain et défaut, sur l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et Royaume-Uni et la Corée du Sud.



Les taux moyens de pondération Bâle II (risques pondérés sur expositions) s'élèvent à 38 % pour le portefeuille Clientèle et 45 % pour le portefeuille Entreprises global (dont 25 % pour le Réseau).

Les exigences en fonds propres au titre du Risque de Crédit tiennent compte d'une sûreté financière (sous la forme de convention gage espèces) accordée par le constructeur Renault d'un montant de 550 M€ et protégeant RCI Banque contre le risque de défaillance du réseau Renault Retail Groupe.

La seule compensation effectuée sur les expositions concerne les positions créditrices et débitrices, détaillées le cas échéant, pour un même client, d'une même société juridique du groupe RCI Banque.

Les facteurs de conversion appliqués aux expositions unitaires de hors bilan sont les taux réglementaires (0 %, 20 %, 50 % et 100 %). Les taux moyens calculés ressortent à 100 % pour les engagements de financement à la clientèle (représentant 507 M€), et à 71 % pour les autorisations en faveur du réseau (représentant 168 M€), en fonction de leur nature.

## 6.6 / AXE EMPRUNTEUR - PARAMÈTRE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (PD)

La méthodologie de notation interne développée dès 2004 à des fins de réévaluation mensuelle du risque de la clientèle s'appuie sur :

- un modèle d'ordonnement du risque de défaut ;
- une méthode de quantification de la probabilité de défaut associée.

### MODÈLE D'ORDONNANCEMENT DU RISQUE

L'ordonnement du risque des contreparties est issu d'un score intégrant à la fois les caractéristiques du client et son comportement de paiement. La méthodologie est ajustée à chaque typologie de clientèle pour tenir compte de la nature des informations à disposition et habituellement utilisées par les experts métier pour apprécier le risque.

En 2011, un modèle spécifique a été développé sur le marché Grand Public en Corée du Sud.

En 2012, il n'y a pas eu de développements de nouveaux modèles sur de nouveaux segments.

Le tableau ci-après reprend la cartographie des modèles développés.

CATÉGORIE D'EXPOSITION	PAYS IRBA	POPULATION COUVERTE PAR LE MODÈLE	TYPE DE MODÈLE (STATISTIQUE / COMBINÉ)	NATURE DE MODÈLE (INTERNE / EXTERNE)
RETAIL	Allemagne	Grand Public	Statistique	Interne
	Espagne			
	France			
	Italie			
	Royaume-Uni			
	Corée du Sud			
SME	Allemagne	Entreprises	Statistique	Interne
	Espagne			
	France			
	Italie			
CORPORATE	France	Très Grandes Entreprises	Combiné	Interne + Cotation externe
	France	Affacturage	Combiné	Interne + Cotation externe
	Toutes filiales	Réseaux	Statistique	Interne

# LES RISQUES

## AFFECTATION À UNE CLASSE DE RISQUE ET QUANTIFICATION DE LA PD ASSOCIÉE À CHAQUE CLASSE

Les échelles de notation comportent un nombre de classes ajusté à la granularité du portefeuille. La clientèle de détail utilise des échelles à dix classes pour le portefeuille sain et une classe défaut ; le portefeuille Entreprises est ventilé sur sept classes, plus une classe défaut.

L'exigence de fiabilité de la notation interne a cependant conduit à découper chaque portefeuille « pays/segment de clientèle » de façon spécifique : pour un même segment, le risque d'une classe en France, mesuré par sa PD représentative, n'est pas le même que celui de cette même classe en Espagne.

La PD associée à chaque classe est calculée en tenant compte des taux de défaut constatés historiquement.

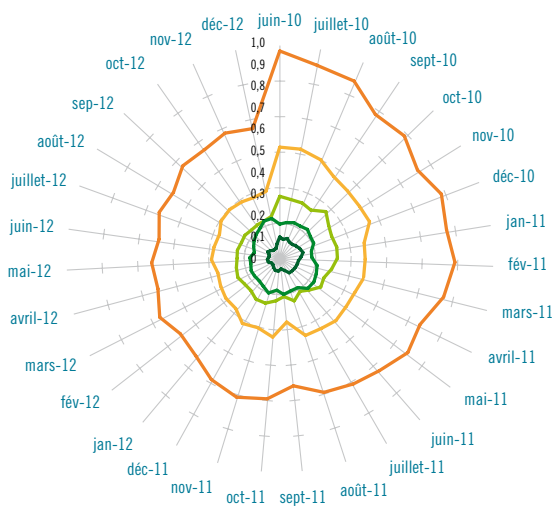
## CONTRÔLE DES MODÈLES DE PD

Les échelles de notation comportent un nombre de classes ajusté à la granularité du portefeuille. La clientèle de détail utilise des échelles à dix classes pour le portefeuille sain et une classe défaut ; le portefeuille Entreprises est ventilé sur sept classes, plus une classe défaut.

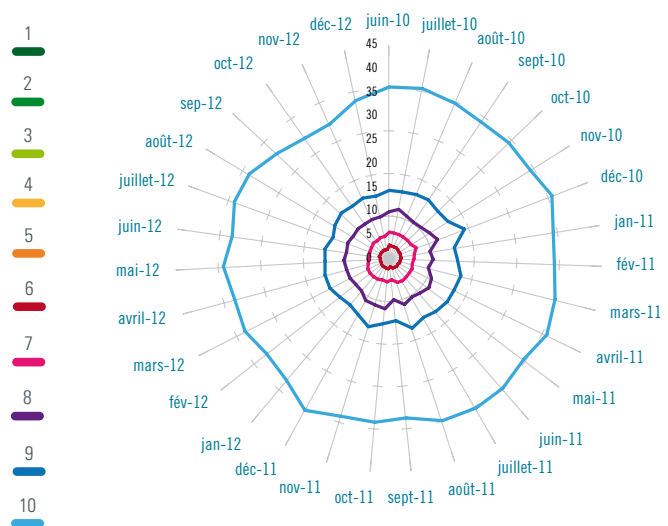
L'année 2012 a été marquée par le maintien des taux de défaut à un faible niveau en Allemagne, France et Royaume-Uni, par la poursuite de la baisse en Espagne (extinction des générations de production antérieures à 2009), par une tendance haussière en Italie et par une nette hausse des taux de défaut en Corée du Sud.

Dans de nombreux pays, les *back tests* de modèles de PD ont fait ressortir une capacité intacte des modèles à hiérarchiser les risques, mais aussi une surestimation des PD par classe. Cette situation est illustrée sur les graphes ci-après.

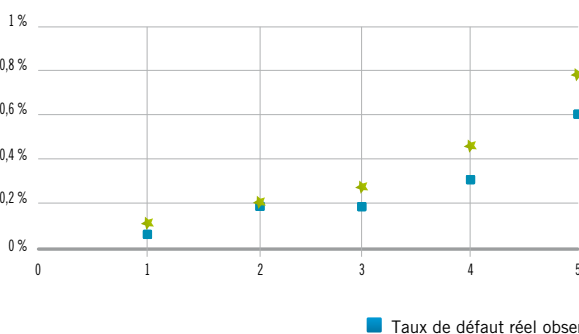
Historique taux de défaut par classe (1 à 5)



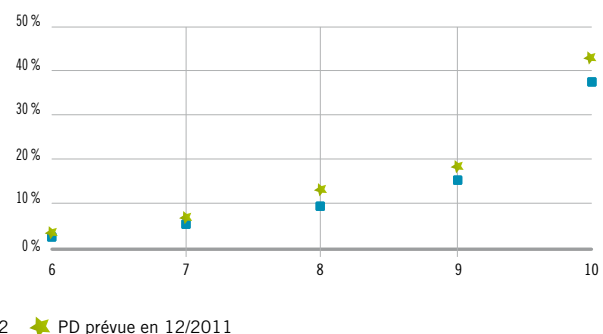
Historique taux de défaut par classe (6 à 10)



Back test du modèle PD Grand Public Allemagne à fin Décembre 2012 - Classes 1 à 5



Back test du modèle PD Grand Public Allemagne à fin Décembre 2012 - Classes 6 à 10





## 6.7 / AXE TRANSACTION - PARAMÈTRE PERTES EN CAS DE DÉFAUT (LGD)

Les pertes économiques sont estimées à partir des flux actualisés des récupérations pour le Grand Public et les Entreprises, ou bien des abandons de créance pour le Réseau, sur la base de données historiques remontant en général à plus de dix ans. Les frais imputables au recouvrement sont pris en compte selon les phases de gestion traversées. Une analyse a permis de regrouper les transactions en segments représentatifs de niveaux de pertes homogènes.

La quantification de ces pertes par segment résulte d'un modèle statistique dont les vecteurs principaux sont l'analyse générationnelle des récupérations, la vitesse de recouvrement et la prise en compte de tendances. L'avis d'experts intervient aussi pour confirmer les estimations proposées afin d'appréhender au mieux les effets de cycles économiques.

La LGD clientèle, observée à la hausse en raison de la crise sur la période 2008-2010, reste encore à des niveaux élevés en 2012 dans tous les pays IRBA sauf en Allemagne.

La moyenne des pertes en cas de défaut sur le portefeuille sain est de 44 % pour la Clientèle de détail et 37 % pour le segment Entreprises, ce dernier se décomposant en 43 % pour les Entreprises hors réseaux et 10 % pour les Réseaux.

CATÉGORIE D'EXPOSITION	PAYS IRBA	POPULATION COUVERTE PAR LE MODÈLE	SEGMENTATION DE LA POPULATION	TYPE DE MODÈLE (STATISTIQUE / EXPERT / COMBINÉ / AUTRES)	NATURE DE MODÈLE (INTERNE / EXTERNE)	PROFONDEUR HISTORIQUE DISPONIBLE	PARAMÈTRES CALCULÉS
CLIENTÈLE DE DÉTAIL	France	Grand Public + Entreprise	Crédit	Statistique	Interne	depuis janvier 1997	LGD sur sain LGD défaut BEEL défaut
			Leasing				
	Allemagne		Crédit VN			depuis avril 1999	
			Crédit VO				
			Leasing				
	Espagne		Crédit VN			depuis novembre 1994	
			Crédit VO				
			Leasing				
			Leasing				
	Italie		durée <= 48 mois			depuis janvier 2008	
			durée > 48 mois				
	Royaume-Uni		Segment unique			depuis août 1998	
Corée du Sud	Segment unique	depuis mars 2006					
ENTREPRISES	Toutes filiales	Réseaux	Stock VN	Unitaire	Interne	depuis 1988	LGD BEEL
			Autres produits				

## 6.8 / PROCÉDURES DE SURVEILLANCE DE LA NOTATION INTERNE

La notation donne lieu à une surveillance mensuelle des résultats et des principales données qui la constituent.

De façon trimestrielle, les évolutions constatées entraînent une analyse formalisée selon un protocole standard. Ces analyses assurent une adhérence des modèles aux processus opérationnels (acceptation et recouvrement) et un enrichissement régulier des modèles de notation.

Les écarts entre prévisions et réel font l'objet d'un compte rendu formalisé qui intègre également la quantification de l'impact au niveau des exigences en fonds propres.

La performance des modèles de notation fait l'objet d'une présentation annuelle spécifique au Comité exécutif à l'occasion d'un comité Bâle II.



# LES RISQUES

## 6.9 / L'UTILISATION OPÉRATIONNELLE DES NOTATIONS INTERNES

La notation donne lieu à une surveillance mensuelle des résultats et des principales données qui la constituent.

### CLIENTÈLE

#### ■ Politique d'octroi

Sur le périmètre Clientèle, les clients faisant une demande de financement sont systématiquement notés ; cette situation préexistante aux notations « bâloises » sur certains segments de marché, notamment les particuliers, a été systématisée avec la mise en place de Bâle II. Ceci permet une première orientation du dossier dans le processus de décision, le processus d'étude se concentrant sur les risques « intermédiaires ». Au-delà du processus opérationnel, la politique d'acceptation est régulièrement ajustée en fonction des taux de défaut et de l'analyse de rentabilité par niveau de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaut.

#### ■ Recouvrement

Les modèles statistiques utilisés dans le cadre du calcul des risques pondérés et de la perte attendue permettent une réactualisation mensuelle de la probabilité de défaillance utilisée à l'octroi par intégration du comportement de paiement client. Cette réactualisation, qui assure une bonne visibilité sur la perte attendue du portefeuille dans le cadre du « processus budget » est également un outil de plus en plus utilisé pour anticiper l'activité des plateformes de recouvrement amiable et contentieux. Sur la base des mêmes informations clients, des « scores de recouvrement » ont été déployés sur l'Espagne et la Corée du Sud pour améliorer l'efficacité du processus.

### RÉSEAUX

Sur le périmètre Réseaux, toutes les contreparties sont systématiquement notées. L'ensemble des pans qui composent la notation, ou la notation elle-même, sont intégrés dans les processus opérationnels clés d'acceptation, de gestion et de suivi de l'activité et des risques.

Le provisionnement de l'activité financement des réseaux repose sur la catégorisation des contreparties, individuellement, et à partir de l'examen d'indicateurs objectifs de dépréciation.

Les éléments constitutifs de la notation Bâle II sont la base de cette différenciation.

De même, les probabilités de défaut et les pertes attendues issues des travaux « bâlois » sont utilisées pour le provisionnement.

## 6.10 / INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD

Les expositions de risque de crédit traitées en méthode standard sont essentiellement composées des encours de financement des ventes de filiales non traitées en méthode avancée, des créances envers les établissements de crédit et banques centrales, ainsi que de l'ensemble des autres actifs consolidés ne correspondant pas à des obligations de crédit.

Pour calculer l'exigence de fonds propres au titre du risque de crédit en méthode standard, RCI Banque utilise l'agence de notation externe *Moody's* afin d'apprécier ses expositions vis-à-vis des souverains et banques et respecte la mise en correspondance réglementaire avec ces évaluations externes.

En ce qui concerne le portefeuille Entreprises, le groupe RCI Banque applique les pondérations réglementaires des expositions non notées. Ce traitement se justifie par la taille généralement modeste des entreprises clientes dans les pays hors France, Allemagne, Italie et Espagne, qui ne peuvent bénéficier d'une évaluation externe attribuée par une agence de notation agréée.

NOTATION MOODY'S	NOTATION BANQUE DE FRANCE	EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD EN MILLIONS D'EUROS
Aaa	1	1 939
Inférieures à Aaa	2 à 6	752
Expositions non notées	7	8 005
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD</b>	-	<b>10 696</b>
<i>dont Entreprises</i>	-	<i>3 836</i>
<i>dont Clientèle de détail</i>	-	<i>4 321</i>
<i>dont autres catégories d'exposition</i>	-	<i>2 539</i>



## 7 PRINCIPAUX INDICATEURS BÂLE II

### 7.1 / VENTILATION DES EXPOSITIONS BRUTES (MÉTHODE STANDARD ET AVANCÉE)

EN MILLIONS D'EUROS	ENTREPRISES	CLIENTÈLE DE DÉTAIL	AUTRES CATÉGORIES D'EXPOSITION	TOTAL
<b>Expositions de crédit moyennes en 2012</b>	<b>10 083</b>	<b>16 435</b>	<b>3 478</b>	<b>29 996</b>
France	5 340	4 997	1 340	11 677
Allemagne	1 276	2 774	306	4 356
Espagne	802	1 169	100	2 071
Italie	792	1 632	148	2 572
Royaume-Uni	439	1 584	198	2 221
Corée du Sud	12	1 231	127	1 370
Autres pays	2 791	3 766	320	6 877
<b>SOLDE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT</b>	<b>11 452</b>	<b>17 153</b>	<b>2 539</b>	<b>31 144</b>
Durée résiduelle inférieure à 3 mois	4 154	1 825	1 061	7 040
de 3 mois à 1 an	4 852	2 792	524	8 168
de 1 à 5 ans	2 071	11 942	916	14 929
supérieure à 5 ans	375	594	38	1 007

### 7.2 / EXPOSITIONS BRUTES DE CRÉDIT EN DÉFAUT ET AJUSTEMENTS DE VALEUR

EN MILLIONS D'EUROS	ENTREPRISES	CLIENTÈLE DE DÉTAIL	TOTAL
France	107	267	374
Allemagne	48	24	72
Espagne	51	118	169
Italie	30	48	78
Royaume-Uni	8	34	42
Corée du Sud	0	18	18
Autres pays	123	73	196
<b>TOTAL DES EXPOSITIONS EN ARRIÉRÉS DE PAIEMENT OU EN DÉFAUT</b>	<b>367</b>	<b>582</b>	<b>949</b>

#### 2012/12

Solde bilantiel des ajustements de valeurs	202	509	711
Solde bilantiel des provisions collectives	48	43	91
<b>SOLDE TOTAL DES PROVISIONS COLLECTIVES ET AJUSTEMENTS DE VALEURS</b>	<b>250</b>	<b>552</b>	<b>802</b>

#### 2011/12

Solde bilantiel des ajustements de valeurs	236	554	790
Solde bilantiel des provisions collectives	44	31	75
<b>SOLDE TOTAL DES PROVISIONS COLLECTIVES ET AJUSTEMENTS DE VALEURS</b>	<b>280</b>	<b>585</b>	<b>865</b>

Les expositions en défaut et ajustements de valeurs sur les « autres catégories d'exposition » sont non significatifs.

# LES RISQUES

## 7.3 / SEGMENTATION DES EXPOSITIONS BRUTES DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE

EN MILLIONS D'EUROS	ENTREPRISES	CLIENTÈLE DE DÉTAIL	TOTAL
PD < 1 %	1 092	8 400	9 492
1 % ≤ PD < 5 %	4 649	2 981	7 630
5 % ≤ PD < 10 %	924	462	1 386
10 % ≤ PD < 20 %	600	273	873
20 % ≤ PD < 100 %	111	245	356
PD = 100 %	240	471	711
<b>EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE (A)</b>	<b>7 616</b>	<b>12 832</b>	<b>20 448</b>
Taux de pertes en cas de défaut	17 %	43 %	33 %
Expositions pondérées (B)	3 450	4 834	8 284
Taux de pondération moyen (B) / (A)	45 %	38 %	41 %





## LES RISQUES DE CRÉDIT

### POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE CRÉDIT

#### GESTION DES RISQUES CLIENTÈLE

La politique de prévention des risques de crédit sur la clientèle vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays et chacun de ses marchés principaux (clientèle véhicule neuf et véhicule d'occasion pour les particuliers, et clientèle entreprises). La politique d'acceptation est ajustée et les outils (scores et autres règles) optimisés régulièrement dans ce but.

Le recouvrement des créances incidentées ou en défaut fait également l'objet d'ajustement de moyens ou de stratégie en fonction de la typologie de clientèle et des difficultés rencontrées. La résiliation contractuelle peut ainsi être accélérée face au risque que la créance ne devienne irrécouvrable à très court terme.

#### GESTION DES RISQUES RÉSEAUX

La politique de prévention des Risques de Crédit au réseau vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays.

Au niveau de chaque filiale, la clientèle Réseaux est suivie en permanence et quotidiennement au travers d'indicateurs court et long terme, qui permettent l'identification en amont de toute affaire présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total.

Au niveau Corporate, le département Risque de Crédit Clientèle et Réseau établit le *corpus* de procédures du contrôle des risques.

Les clients identifiés comme risqués sont classés en statut incidenté, pré-alerte ou alerte, et font l'objet d'une revue lors des comités des risques au sein des filiales.

Ces derniers réunissent les directeurs locaux des constructeurs et de RCI Banque en relation avec le réseau, afin de décider les plans d'action et mesures conservatoires nécessaires à la maîtrise des risques.

## 1 LE RISQUE CLIENTÈLE

Le coût du risque clientèle 2012 a atteint 0,52 % de l'encours productif moyen, en augmentation par rapport au niveau très bas de 0,35 % enregistré en 2011.

L'Italie (coût du risque de 0,65 %) revient à un niveau moyen historique, après avoir bénéficié en 2011 pour une part d'une reprise de provision liée au passage au provisionnement économique, et d'autre part de faibles entrées en défaut sur les générations « prime à la casse » (06/2009 - 03/2010) de très bonne qualité.

Au Brésil, le coût du risque passe de 0,84 % à 1,04 % dans un contexte de forte croissance des encours du fait du développement de la gamme *Entry* des constructeurs.

En France, le coût du risque passe de 0,44 % à 0,55 %. La hausse se concentre sur Diac Location du fait d'une baisse du niveau des récupérations, niveau qui revient à celui de 2010 après le point haut constaté en 2011.

En Corée du Sud, le coût du risque double à 0,86 %, sous l'effet conjugué des tensions économiques locales et de tensions sur la chaîne du recouvrement.

En Espagne, le coût du risque poursuit sa baisse (- 0,05 % reprise) grâce à un coût du risque de gestion bien tenu (0,34 %) et des reprises sur provisions sur contrats échus.

En Allemagne (0,13 %) et au Royaume-Uni (0,07 %), le faible niveau de coût du risque s'explique par un niveau réduit d'entrées en défaut.

Les encours douteux poursuivent leur diminution en 2012. Ils représentent 3,1 % des créances totales à fin 2012 contre 3,5 % à fin 2011. Cette baisse de 50 M€ des encours douteux est principalement concentrée sur l'Espagne (- 45 M€) du fait de l'extinction des générations de production antérieures à 2009, générations qui représentent désormais moins de 10 % des encours espagnols. Le taux de provisionnement des encours douteux est de 80 % fin 2012. En Espagne, ce taux atteint 94 % des encours douteux.

## 2 LE RISQUE RÉSEAUX

RCI Banque a maintenu sa politique de soutien aux constructeurs et à leurs réseaux de distribution par la mise à disposition de solutions de financement adaptées. À ce titre, le pilotage des stocks en lien avec les constructeurs et leur adéquation avec les situations de marché sont restés une priorité tout au long de l'année 2012.

Le coût du risque de l'activité de financements des réseaux s'établit à - 0,12 % de l'encours moyen, soit une reprise de provisions de 6,1 M€. Ce niveau est stable par rapport à 2011. L'amélioration financière des réseaux est particulièrement visible en Allemagne, Benelux et Suisse-Autriche, tandis que des dotations supplémentaires sont passées en France, au Maroc, en Argentine et au Brésil dans un contexte de croissance des encours.

# LES RISQUES

## LES RISQUES SUR LES VALEURS RÉSIDUELLES

### Ventilation du risque sur les valeurs résiduelles

EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT DES VALEURS RÉSIDUELLES						MONTANT DE LA PROVISION CORRESPONDANTE					
	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2012	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Entreprise dont :</b>	<b>2 829</b>	<b>15 935</b>	<b>46 027</b>	<b>108 851</b>	<b>133 066</b>	<b>160 932</b>	<b>218</b>	<b>2 063</b>	<b>4 315</b>	<b>11 224</b>	<b>19 560</b>	<b>15 681</b>
France	22	22	24	40	70	158	22	22	24	40	70	158
Union européenne (hors France)	2 807	15 913	46 003	108 811	132 996	160 774	196	2 041	4 291	11 184	19 490	15 523
Europe (hors Union européenne)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Grand Public dont :</b>	<b>460 370</b>	<b>396 633</b>	<b>273 012</b>	<b>188 280</b>	<b>189 225</b>	<b>279 993</b>	<b>2 330</b>	<b>1 517</b>	<b>379</b>	<b>589</b>	<b>1 468</b>	<b>1 917</b>
Union européenne (hors France)	460 370	396 633	273 012	188 280	189 225	279 993	2 330	1 517	379	589	1 468	1 917
<b>TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b>	<b>463 200</b>	<b>412 567</b>	<b>319 039</b>	<b>297 131</b>	<b>322 291</b>	<b>440 925</b>	<b>2 547</b>	<b>3 579</b>	<b>4 695</b>	<b>11 812</b>	<b>21 028</b>	<b>17 598</b>

### Risques sur valeurs résiduelles non portés par le groupe RCI Banque

EN MILLIONS D'EUROS	MONTANT DES VALEURS RÉSIDUELLES				
	2012	2011	2010	2009	2008
<b>Entreprises et Grand Public dont :</b>					
Engagements reçus du Groupe Renault	1 510	1 414	1 384	1 306	959
Engagements reçus autres (Réseaux et Clientèle)	1 776	1 656	1 498	1 987	2 025
<b>TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b>	<b>3 286</b>	<b>3 070</b>	<b>2 882</b>	<b>3 293</b>	<b>2 984</b>

## LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par la *holding* RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

La solidité du bilan de RCI Banque repose notamment sur le contrôle et le pilotage des risques de marché : la gestion des risques globaux de liquidité, taux, change et contrepartie est réalisée quotidiennement sur une base consolidée.

Le détail des risques financiers et de leur dispositif spécifique de contrôle est exposé en annexe du rapport de gestion (cf. page 87 du rapport de gestion, annexe 2 aux comptes consolidés).



## LES ASSURANCES

### 1 DOMMAGES ET PERTES D'EXPLOITATION

Les sociétés françaises du groupe RCI Banque sont affiliées au programme mondial d'assurance dommages/ pertes d'exploitation du Groupe Renault. Ce programme fait une large place à l'auto-assurance du fait de l'existence de franchises importantes au niveau des deux volets (20 000 € pour le risque dommages aux biens et trois jours de production pour le risque perte d'exploitation). Cette part d'auto-assurance implique une politique de prévention des risques par :

- la mise en place de systèmes de sécurité performants ;
- la formation du personnel (prise de conscience de son rôle dans cette prévention en matière de dommages aux biens) ;
- l'installation de sauvegardes dans le cas de perte d'exploitation, la production du groupe étant très dépendante du bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Dans les filiales étrangères du groupe RCI Banque, les contrats sont négociés avec les assureurs locaux et font l'objet en central d'une surveillance afin de vérifier leur bonne adaptation dans l'appréhension des risques à couvrir.



### 2 RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité civile d'exploitation (responsabilité du chef d'entreprise pour les dommages causés à un tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités de l'entreprise) des filiales françaises est assurée depuis janvier 2010 par le programme mondial du Groupe Renault.

Seule la responsabilité civile professionnelle (dommages résultant d'une mauvaise gestion ou du non-respect d'une obligation du contrat passé avec le client) spécifique aux activités du groupe RCI Banque reste couverte par des contrats propres au groupe RCI Banque :

- un contrat couvre la responsabilité professionnelle de la filiale Diac Location en ce qui concerne les prestations de location longue durée et de gestion de parcs automobiles ;
- un contrat couvre les filiales Diac et Diac Location pour assurer les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant leur incomber en leur qualité de propriétaire ou de bailleur de véhicules et matériels automobiles en raison des activités garanties au titre de ce contrat, à savoir le crédit-bail, la location avec option d'achat et la location longue durée, étant précisé que ce contrat est une police d'assurance de deuxième rang qui a vocation à intervenir en cas de défaut d'assurance du preneur ;
- en matière d'intermédiation en assurances (contrats d'assurance proposés en complément aux produits de financement et de location) RCI Banque et les filiales Diac et Diac Location sont assurées par des contrats spécifiques de Responsabilité civile professionnelle assortis d'une garantie financière conformément aux articles L. 512-6, R. 512-14 et A. 512-4 du *Code des assurances*, réglementation résultant de la loi française du 15 décembre 2005 de transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002.

Pour les filiales et succursales de RCI Banque à l'international, les contrats de responsabilité civile d'exploitation et professionnelle, y compris la responsabilité professionnelle de l'intermédiaire en assurances, sont négociés avec les assureurs locaux et en conformité avec la réglementation locale résultant de la transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002, ou d'une autre réglementation.

# Rapport de gestion 2012





# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

## DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1 723 040  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

## ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable  
*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

## RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2012

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du *Code de commerce* relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 5-5, 5-6, 5-15 et 5-29 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction ainsi que leur adaptation à l'environnement de crise financière pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre groupe a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 27 février 2013.

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Charlotte VANDEPUTTE

ERNST & YOUNG Audit  
Bernard HELLER



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2012	12/2011
Caisse, Banques centrales et CCP	-	616	188
Instruments dérivés	2	332	310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	82	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	741	947
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	26 095	24 877
Comptes de régularisation et actifs divers	7	617	518
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8	48	36
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	124	59
Immobilisations corporelles et incorporelles	9	28	22
Écarts d'acquisition	10	84	83
<b>TOTAL ACTIF</b>	-	<b>28 767</b>	<b>27 105</b>

PASSIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2012	12/2011
Instruments dérivés	2	104	91
Dettes envers les établissements de crédit	11.2	3 930	4 133
Dettes envers la clientèle	11.3	1 619	718
Dettes représentées par un titre	11.4	18 534	17 812
Comptes de régularisation et passifs divers	13	1 368	1 316
Provisions	14	121	100
Provisions techniques des contrats d'assurance	14	151	105
Dettes subordonnées	16	259	261
Capitaux propres	-	2 681	2 569
■ Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère	-	2 680	2 566
<i>Capital souscrit et réserves liées</i>	-	814	814
<i>Réserves consolidées et autres</i>	-	1 438	1 304
<i>Gains ou pertes latents</i>	-	(62)	(45)
<i>Résultat de l'exercice</i>	-	490	493
■ Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	-	1	3
<b>TOTAL PASSIF</b>	-	<b>28 767</b>	<b>27 105</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2012	12/2011
Intérêts et produits assimilés	23	2 007	1 902
Intérêts et charges assimilées	24	(1 017)	(922)
Commissions (Produits)	-	26	26
Commissions (Charges)	-	(7)	(8)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	25	(3)	1
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres	26	11	5
Produits (charges) nets des autres activités	27	221	185
<b>Produit net bancaire</b>		<b>1 238</b>	<b>1 189</b>
Charges générales d'exploitation	28	(377)	(351)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	(6)	(6)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-	<b>855</b>	<b>832</b>
Coût du risque	29	(91)	(52)
<b>Résultat d'exploitation</b>	-	<b>764</b>	<b>780</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	9	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés	-	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	-	<b>773</b>	<b>786</b>
Impôts sur les bénéfices	30	(247)	(265)
<b>Résultat net</b>	-	<b>526</b>	<b>521</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	-	36	28
Dont part des actionnaires de la société mère	-	490	493
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (*) ET EN EUROS</b>	-	<b>489,54</b>	<b>493,28</b>
<b>RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ET EN EUROS</b>	-	<b>489,54</b>	<b>493,28</b>

(\*) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions.

## ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Résultat net</b>	<b>526</b>	<b>521</b>
<b>Autres éléments du résultat global (**)</b>	<b>(17)</b>	<b>(23)</b>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(11)	3
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	1	-
Autres gains et pertes latents	(1)	1
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies	(1)	(1)
Différences de conversion	(5)	(26)
<b>Résultat global</b>	<b>509</b>	<b>498</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	36	28
Dont part des actionnaires de la société mère	473	470
(**) Dont part des entreprises mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global	3	(3)

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIONS D'EUROS	CAPITAL (1)	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL (2)	RÉSERVES CONSOLIDÉES	ÉCARTS DE CONVERSION (3)	GAINS / PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (4)	RÉSULTAT NET REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	CAPITAUX PROPRES (PART DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE)	CAPITAUX PROPRES (PART DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE)	TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 198</b>	<b>(15)</b>	<b>(7)</b>	<b>467</b>	<b>2 457</b>	<b>3</b>	<b>2 460</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	467	-	-	(467)	-	-	-
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 665</b>	<b>(15)</b>	<b>(7)</b>		<b>2 457</b>	<b>3</b>	<b>2 460</b>
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres	-	-	-	-	4	-	4	-	4
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Différences de conversion	-	-	-	(26)	-	-	(26)	-	(26)
Résultat de la période avant affectation	-	-	-	-	-	493	493	28	521
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>3</b>	<b>493</b>	<b>470</b>	<b>28</b>	<b>498</b>
Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Effet des augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	3	3
Distribution de l'exercice	-	-	(350)	-	-	-	(350)	(13)	(363)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(11)	-	-	-	(11)	(17)	(28)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 304</b>	<b>(41)</b>	<b>(4)</b>	<b>493</b>	<b>2 566</b>	<b>3</b>	<b>2 569</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	493	-	-	(493)	-	-	-
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 797</b>	<b>(41)</b>	<b>(4)</b>		<b>2 566</b>	<b>3</b>	<b>2 569</b>
Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres	-	-	-	-	(11)	-	(11)	-	(11)
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Différences de conversion	-	-	-	(5)	-	-	(5)	-	(5)
Résultat de la période avant affectation	-	-	-	-	-	490	490	36	526
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>(12)</b>	<b>490</b>	<b>473</b>	<b>36</b>	<b>509</b>
Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres	-	-	2	-	-	-	2	(3)	(1)
Distribution de l'exercice	-	-	(350)	-	-	-	(350)	(10)	(360)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(11)	-	-	-	(11)	(25)	(36)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 438</b>	<b>(46)</b>	<b>(16)</b>	<b>490</b>	<b>2 680</b>	<b>1</b>	<b>2 681</b>

(1) Le capital social de RCI Banque S.A. de 100 M€ est composé de 1 000 000 actions de 100€ entièrement libérées - 999 992 actions étant détenues par Renault s.a.s.

(2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.

(3) La variation des écarts de conversion constatée au 31 décembre 2012 concerne principalement le Royaume-Uni, l'Argentine, la Suisse, la Corée du Sud et le Brésil. Au 31 décembre 2011, elle concernait principalement le Royaume-Uni, le Brésil et la Suisse.

(4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et des titres disponibles à la vente pour - 12 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour - 4 M€ à fin 2012.

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère</b>	<b>490</b>	<b>493</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5	5
Dotations nettes aux provisions	5	(45)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(9)	(6)
Produits et charges d'impôts différés	(15)	45
Résultat net – Part des participations ne donnant pas le contrôle	36	28
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	23	(67)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>535</b>	<b>453</b>
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	52	71
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements</b>	<b>97</b>	<b>31</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(134)	(372)
■ Encaissements/décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	(59)	84
■ Encaissements/décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	(75)	(456)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(459)	(2 927)
■ Encaissements/décaissements liés aux créances sur la clientèle	(1 412)	(2 902)
■ Encaissements/décaissements liés aux dettes sur la clientèle	953	(25)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	625	3 071
■ Encaissements/décaissements liés au portefeuille de titres de placements	(22)	(19)
■ Encaissements/décaissements liés aux dettes représentées par des titres	690	3 048
■ Encaissements/décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(43)	42
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(77)	5
<b>Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(45)</b>	<b>(223)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>542</b>	<b>301</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(2)	(20)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(11)	(4)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(13)</b>	<b>(24)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(358)	(360)
■ Dividendes versés	(360)	(363)
■ Augm. (dim.) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	2	3
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(1)	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>(359)</b>	<b>(360)</b>
<b>Effet des variations des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)</b>	<b>(1)</b>	<b>(23)</b>
<b>AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>169</b>	<b>(106)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	912	1 018
■ Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	188	375
■ Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	724	643
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	1 082	912
■ Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	616	188
■ Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	627	874
■ Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(161)	(150)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>169</b>	<b>(106)</b>

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est composée de dépôts à vue et opérations au jour le jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 4 et 11.2

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 1 APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2012, ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 5 février 2013 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 23 mai 2013 à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 275 € par action, soit un total de 275 M€. Un acompte sur dividendes de 100 € par action, soit 100 M€ a été versé au cours de l'exercice 2012.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 21 mai 2012 a fixé le dividende de l'exercice 2011 à 250 € par action, soit un total de 250 M€.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

## 2 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI Banque de l'exercice 2012 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2012 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

L'amendement d'IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir – Transferts d'actifs financiers », paru au *Journal officiel* de l'Union européenne en novembre 2011, est appliqué pour la première fois en 2012.

La première application de cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants, parus au *Journal officiel* de l'Union européenne au 31 décembre 2012 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2012 :

NORME	DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE
Amendement d'IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers 1 <sup>er</sup> janvier 2013
IFRS 10	États financiers consolidés 1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 11	Partenariats 1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités 1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 13	Évaluation de la juste valeur 1 <sup>er</sup> janvier 2013
Amendement d'IAS 1	Présentation des états financiers - Présentation des autres éléments du résultat global 1 <sup>er</sup> janvier 2013
Amendement d'IAS 12	Impôts sur le résultat - Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents 1 <sup>er</sup> janvier 2013
IAS 19 révisée	Avantages du personnel 1 <sup>er</sup> janvier 2013
Amendement d'IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises 1 <sup>er</sup> janvier 2014
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers 1 <sup>er</sup> janvier 2014

Les impacts liés à l'application de la norme IAS 19 révisée sur les comptes consolidés sont actuellement en cours d'évaluation. Le groupe ne prévoit pas d'impact significatif.

Par ailleurs, le groupe n'anticipe à ce jour aucun impact majeur sur les comptes consolidés du fait de l'adoption des autres normes et amendements.

Les comptes consolidés de RCI Banque sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du Groupe Renault.



## A / PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend, outre RCI Banque S.A. et ses succursales à l'étranger, les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées). Les sociétés sous contrôle exclusif de RCI Banque sont consolidées par intégration globale.

Les actifs titrisés de Diac S.A., Cogéra S.A., RCI FS Ltd, des succursales italienne et allemande, ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe, pour lesquels le groupe RCI Banque a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les entités sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par RCI Banque sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Renault Samsung Motors, Dacia et Nissan ainsi que les sociétés de service associées.

### COÛT D'ACQUISITION DES TITRES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Le *goodwill* est évalué, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise

Et

- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IAS 39.

Si le regroupement d'entreprises génère un écart d'acquisition négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle figurant à l'actif du bilan du groupe RCI Banque ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur,

en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à dix ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Les écarts d'acquisition sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats/cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

### PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le groupe a consenti à des participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe RCI Banque aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 207 M€ au 31 décembre 2012, contre 192 M€ au 31 décembre 2011. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres – part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## B / PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n° 2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

## C / ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, RCI Banque doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. RCI Banque revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

## D / PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CONTRATS DE « LOCATION FINANCEMENT »

### PRINCIPE D'ÉVALUATION (HORS DÉPRÉCIATION) ET DE PRÉSENTATION DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». À ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « Location Financement » identifiés selon les règles décrites au point E sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins-values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins-values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ».

## IDENTIFICATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement) ;
- une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie ;
- pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non-recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les trois à quatre mois qui suivent le premier impayé ;
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé ;
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé.



Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

## DÉPRÉCIATION POUR RISQUE DE CRÉDIT

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

### Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de douze mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Étant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit « *d'incurred loss* », le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à trois mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

### Activité Réseaux

Les dépréciations pour risques de crédit de l'activité Réseaux sont calculées selon trois types de créances : incidentée, douteuse et saine, dont les faits générateurs et le principe de calcul sont décrits ci-après.

Les créances non douteuses (incidentées ou saines) font l'objet d'une dépréciation sur base collective, soit selon une base statistique (historique des trois dernières années) soit selon l'expertise interne validée par le Comité des experts Risques Réseau Groupe présidé par les membres du Comité exécutif. Le classement dans la catégorie des créances incidentées est généré par des faits tels que : dégradation de la structure financière, perte de rentabilité, irrégularité de paiement, anomalie des contrôles de stock.

Les dépréciations pour créances douteuses sont déterminées de façon unitaire et individuelle en fonction des encours produits (véhicule neuf, véhicule d'occasion, pièces de rechange, cash, etc.) et selon une classification des contreparties en état de pré-alerte ou en état d'alerte et après une dégradation continue et critique des indicateurs cités ci-dessus par les opérationnels du groupe RCI Banque.

Quant aux encours non douteux et non incidentés qui sont ainsi classés sains, ils sont dépréciés de façon collective selon les risques de crédit et systémiques de chaque pays apprécié. Les montants dépréciés sont déterminés en fonction des taux techniques et sectoriels du sain et sont spécifiques à chaque pays. Les dépréciations des actifs sains du financement réseau constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque Réseau des filiales concernées.

### RISQUE PAYS (CLIENTÈLE)

Les dépréciations pour risques pays sont constituées en fonction du risque de crédit auquel sont exposés les débiteurs d'un pays dont la situation économique se dégrade de façon continue et persistante.

Les pays dont la notation pays selon Standard et Poor's est inférieure à BBB+ et qui sont situés hors de la zone euro font l'objet de ces dépréciations d'actifs. Au regard du portefeuille actuel du groupe RCI Banque sont concernés : le Brésil, l'Argentine, la Roumanie, la Hongrie et le Maroc.

Le calcul consiste à appliquer aux actifs de financement non dépréciés sur base individuelle et par pays un taux de défaut prévisionnel et un taux de perte en cas de défaut et ce, sur les encours de l'activité Clientèle seulement. En effet, les actifs de financement Réseau ont déjà été intégrés dans les dépréciations de l'activité Réseaux sur une base de calcul similaire.

Le taux de défaut prévisionnel (PD) utilisé est fonction de la durée de maturité des crédits, de la notation du pays et de la zone géographique (pays émergents, Europe, Amérique du Nord). Ce taux de défaut indique la probabilité de défaillance des entreprises du pays concerné. Le groupe RCI Banque utilise les taux publiés par S&P sur les pays émergents et estimés sur une base historique comprise entre 1996 et 2010. Par ailleurs, le taux de perte en cas de défaut (LGD) se réfère





# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

à celui du Brésil et il est mis à jour semestriellement par expertise interne en fonction de la tendance observée sur les pays concernés.

Au bilan, les dépréciations au titre du risque pays sont classées en déduction des prêts et créances de la clientèle. Ces dépréciations constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque de RCI Banque S.A.

## RÈGLES DE PASSAGE EN PERTES

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

## DÉPRÉCIATION DES VALEURS RÉSIDUELLES

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée/kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

## E / LES CONTRATS DE « LOCATION OPÉRATIONNELLE » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe RCI Banque opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe RCI Banque à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe RCI Banque sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant

pas transférée à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe RCI Banque tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

La qualification en location opérationnelle des locations de batteries de véhicules électriques se justifie par la conservation par le groupe RCI Banque des risques et avantages commerciaux inhérents à la propriété tout au long de la durée de vie automobile des batteries fixée à huit ans pour les batteries de *Twizy* et à dix ans pour les batteries des autres véhicules électriques, durée bien plus longue que les contrats de location.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisations données en location et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont comptabilisés de manière distincte au compte de résultat dans les produits (et charges) net(te)s des autres activités. Les amortissements s'effectuent hors valeur résiduelle et sont rapportés au résultat de manière linéaire comme les coûts de transactions. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : prêts et créances sur la clientèle et contrats de « location financement ».

## F / OPÉRATIONS ENTRE LE GROUPE RCI BANQUE ET L'ALLIANCE RENAULT-NISSAN

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le groupe RCI Banque contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'Alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

### L'AIDE À LA VENTE

En 2012, le groupe RCI Banque a assuré 10 871 M€ de nouveaux financements (cartes incluses) contre 11 170 M€ en 2011.



## RELATIONS AVEC LE RÉSEAU DE CONCESSIONNAIRES

Le groupe RCI Banque agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'Alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2012, les financements réseaux nets de dépréciations s'élèvent à 7 140 M€ contre 6 263 M€ au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, 552 M€ sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 485 M€ au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 360 M€ contre 303 M€ au 31 décembre 2011.

## RELATIONS AVEC LES CONSTRUCTEURS

Le groupe RCI Banque règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. À l'inverse, en fin de contrat, le groupe RCI Banque est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 31 décembre 2012, cette participation s'élève à 389 M€ et reste donc stable par rapport à décembre 2011.

## G / COMPTABILISATION ET ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE DE TITRES (IAS 39)

Le portefeuille de titres de RCI Banque est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39.

### TITRES DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus-values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

### TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement ou la probabilité croissante de faillite de l'emprunteur, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

## H / IMMOBILISATIONS (IAS16/IAS36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leur durée de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

■ Constructions	15 à 40 ans
■ Autres immobilisations corporelles	4 à 8 ans

## I / IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (IAS12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe RCI Banque, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôts voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôts différés est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.

## J / ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS (IAS19)

### PRÉSENTATION DES RÉGIMES

Le groupe RCI Banque a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

#### Régimes à prestations définies

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- les indemnités de fin de carrière (France) ;
- les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suisse.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

■ les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers sont périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe RCI Banque qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd, RCI Financial Services BV et RCI Finance S.A.

## Régimes à cotisations définies

Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

## MÉTHODE D'ÉVALUATION DES PASSIFS RELATIFS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

## K / CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). Aucun pays dans lequel RCI Banque exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

■ les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;

■ les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;

■ l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les *goodwills* et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

## L / CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

## M / LES PASSIFS FINANCIERS (IAS 39)

Le groupe RCI Banque enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).



Les programmes d'émission du groupe à moyen et long terme ne présentent pas de clause qui pourrait conduire à une exigibilité anticipée de la dette.

## N / ÉMISSIONS STRUCTURÉES ET DÉRIVÉS INCORPORÉS (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe RCI Banque correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des *swaps* dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les *swaps* associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

## O / INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE (IAS 39)

### RISQUES

La gestion des risques financiers par le groupe RCI Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre « La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité » annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par RCI Banque peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

### ÉVALUATION

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

- La juste valeur des contrats de change à terme et des *swaps* de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

### COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (*fair value hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un *swap* ou *cross currency swap* receveur fixe / payeur variable ;
- couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un *cross currency swap*.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

### COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (*cash-flow hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un *swap* receveur variable / payeur fixe ; permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture) ;
- couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## OPÉRATIONS DE TRANSACTION

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe RCI Banque n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des opérations de change dont la durée initiale est inférieure à un an ;
- des dérivés incorporés identifiés dans le cadre des émissions structurées du groupe et des *swaps* qui leurs sont associés ;
- des *swaps* contractés dans le cadre des opérations de titrisation ;
- des *swaps* de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

## P / INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale, puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « *mark to market positif + add-on* » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats

réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « *add-on* » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

DURÉE RÉSIDUELLE	CONTRATS SUR TAUX D'INTÉRÊTS (EN % DU NOMINAL)	CONTRATS SUR TAUX DE CHANGE ET SUR L'OR (EN % DU NOMINAL)
<= 1 an	0 %	1 %
1 an < durée <= 5 ans	0,50 %	5 %
> 5 ans	1,50 %	7,50 %

## Q / SECTEURS OPÉRATIONNELS (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en termes de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Le Comité exécutif ayant décidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseaux recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'Alliance Renault-Nissan.

L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.



Les activités de refinancement et de *holding* sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.

## R / ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

### PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

■ **Provisions pour primes non acquises (assurance non vie) :** les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées *prorata temporis*.

■ **Provisions mathématiques (assurance vie) :** elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats.

■ **Provisions pour sinistres à payer :** les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice.

■ **Provisions IBNR (*Incurring But Not Reported*) :** il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

### COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

## 3 STRUCTURE DU GROUPE

### ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION EN 2012

■ Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012, la filiale brésilienne Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. est devenue la mère d'une autre filiale brésilienne consolidée, la Companhia de Arrendamento Mercantil RCI Brasil S.A. (détention à 100 %), suite à l'apport de titres précédemment détenus par RCI Banque S.A. et Santander, titres remis en contrepartie d'une augmentation de capital de Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. sans modification de la répartition de la détention entre les deux actionnaires RCI Banque S.A. et Santander. Ce changement de structure juridique est neutre en consolidation.

■ En France, RCI Banque a procédé à la restructuration de son programme de titrisation français, initialement mis en place en 2002 sous forme d'un *Master Trust* unique, qui s'articule désormais autour de trois FCT distincts :

- Cars Alliance Auto Loans France FCT Master, a émis le 25/5/2012 des titres mobilisables à la BCE (Banque Centrale Européenne) auto-souscrits par RCI Banque S.A. pour 596 M€ ;
- Cars Alliance Auto Loans France F 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux fixe de 750 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 27/06/2012 ;
- Cars Alliance Auto Loans France V 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux variable de 700 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 26/11/2012.

■ En Italie, après l'amortissement final de l'opération de titrisation de RCI Italie lancée en 2007, un nouveau SPV Cars Alliance Warehouse Italy S.R.L a émis le 14/06/2012 des titres notés AAA auto-souscrits par RCI Banque S.A. pour 619 M€.

■ ES Mobility SRL, société commerciale créée en 2011, pour l'activité de location de batteries du véhicule électrique en Italie est entrée dans le périmètre de consolidation le 30/11/2012.

### ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION EN 2011

En 2011, la structure du groupe avait été modifiée par les événements suivants :

- Diac Location S.A. a absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- RCI Bank AG a fusionné avec RCI Banque S.A., puis a été succursalisée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- la succursale RCI Banque Branch Ireland nouvellement créée, est entrée dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2011.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## FILIALES ÉTRANGÈRES N'AYANT PAS CONCLU DE CONVENTION FISCALE AVEC LA FRANCE

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L. 511-45 du *Code monétaire et financier*, RCI Banque déclare détenir en Colombie la société RCI Servicios Colombia S.A. à hauteur de 95 %. L'activité de cette dernière consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. En 2012, le résultat avant impôts est de 2,2 M€.

## 4 ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, RCI Banque n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

### LIQUIDITÉ

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'administration du 27 novembre 2012.

**LA LIQUIDITÉ STATIQUE** : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

**LA LIQUIDITÉ DYNAMIQUE « SCÉNARIO NOIR »** : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de *stress-test* maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe, notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins six mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe) ;
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**LA LIQUIDITÉ DYNAMIQUE « SCÉNARIO GRIS »** : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits).

Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

**LA RÉSERVE DE LIQUIDITÉ** s'établit à 4 411 M€ au 31 décembre 2012. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôts et papiers commerciaux. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

**LA LIQUIDITÉ INTRINSÈQUE** correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

### RISQUE AU TITRE DE L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

Suite au renforcement des structures de recouvrement mises en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2011 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial amorce une remontée contrôlée, principalement expliquée par la croissance des encours, en particulier dans les pays du grand international.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de *stress-test* mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

### RENTABILITÉ

Les marges de crédit constatées sur les marchés, malgré la relative stabilité des taux de *swap* de référence, ont connu des mouvements significatifs. Dans ce contexte, le groupe RCI Banque a continué à faire preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la



continuité de l'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

## GOUVERNANCE

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités financiers mensuels.

Les Comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

## EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT BANCAIRE

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

## REFINANCEMENT

■ Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

■ Sur l'exercice 2012, le groupe RCI Banque a levé 5,5 Mds € de ressources à plus d'un an sur le périmètre de refinancement centralisé.

■ Dont 3,2 Mds € sur les marchés obligataires :

- quatre émissions sur le marché euro pour un montant de 2 400 M€ ;
- une émission publique en couronnes norvégiennes pour 500 MNOK (70 M€) ;
- une émission publique en dollars australiens pour 185 MAUD (150 M€) ;
- une émission en francs suisses pour 200 MCHF (170 M€) ;
- une émission publique en couronnes suédoises pour 500 MSEK (60 M€) ;
- cinq émissions publiques en wons coréens pour 430 Mds KRW (300 M€) ;
- une émission en couronnes tchèques pour 250 MCZK (10 M€).

■ Dont 1,8 Md€ sur le marché de la titrisation. La diversification des ressources s'est également traduite sur l'exercice 2012 par :

- une nouvelle opération de titrisation publique à taux fixe adossée à des crédits automobiles en France pour 750 M€ ;

- une titrisation privée adossée à des crédits automobiles en Italie pour 300 M€ ;
- une titrisation publique à taux variable adossée à des crédits automobiles en France pour 700 M€.

■ Enfin, le groupe RCI Banque a poursuivi sa démarche de diversification de ses sources de financement et lancé le 16/02/2012 un livret d'épargne à destination du grand public en France. L'encours à fin « ZESTO » a atteint un montant de 893 M€ au 31 décembre 2012, y compris intérêts capitalisés.

■ Hors du périmètre de refinancement centralisé, le groupe RCI Banque a levé localement l'équivalent de 250 M€ de ressources à plus d'un an.

- trois émissions en pesos argentins pour 348 MARS (54 M€) ;
- deux émissions en reals brésiliens pour 500 MBRL (190 M€).



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 5 NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 / SECTEURS OPÉRATIONNELS

#### 1.1 SEGMENTATION PAR MARCHÉ

EN MILLIONS D'EUROS	CLIENTÈLE	RÉSEAU	AUTRES	TOTAL
<b>12/2012</b>				
Encours productif moyen	18 099	6 086	-	<b>24 185</b>
Produit net bancaire	999	189	50	<b>1 238</b>
Résultat brut d'exploitation	702	153	-	<b>855</b>
Résultat d'exploitation	604	160	-	<b>764</b>
Résultat avant impôts	613	160	-	<b>773</b>
<b>12/2011</b>				
Encours productif moyen	17 103	5 717	-	<b>22 820</b>
Produit net bancaire	940	172	77	<b>1 189</b>
Résultat brut d'exploitation	664	137	31	<b>832</b>
Résultat d'exploitation	604	145	31	<b>780</b>
Résultat avant impôts	609	145	32	<b>786</b>

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Au niveau du produit net bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'encours productif moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

#### 1.2 SEGMENTATION GÉOGRAPHIQUE

L'information sur la contribution aux résultats financiers et commerciaux des principales zones géographiques est présentée dans le tableau « Activité du groupe » annexé au présent document.

### NOTE 2 / INSTRUMENTS DÉRIVÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012		11/2011	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction</b>	<b>15</b>	<b>50</b>	<b>26</b>	<b>42</b>
Instruments dérivés de change	15	50	26	42
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture</b>	<b>317</b>	<b>54</b>	<b>284</b>	<b>49</b>
Instruments dérivés de taux et de change : couverture de juste valeur	315	4	273	1
Instruments dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie futurs	2	50	11	48
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>332</b>	<b>104</b>	<b>310</b>	<b>91</b>

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : « Les passifs financiers (IAS 39) » et « Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

#### VARIATION DE LA RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

EN MILLIONS D'EUROS	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	ECHÉANCIER DE TRANSFERT EN RÉSULTAT DE LA RÉSERVE DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE		
		< À 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> À 5 ANS
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	-	-
Variation de juste valeur en capitaux propres	(12)	-	-	-
Transfert en résultat net d'impôts sur les sociétés	15	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>(2)</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	-
Variation de juste valeur en capitaux propres	(31)	-	-	-
Transfert en résultat net d'impôts sur les sociétés	20	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>(13)</b>	<b>(9)</b>	<b>(4)</b>	-

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.



## VENTILATION DES NOMINAUX D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS PAR DURÉE RÉSIDUELLE ET PAR INTENTION DE GESTION

EN MILLIONS D'EUROS	< À 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> À 5 ANS	TOTAL
<b>12/2012 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE</b>				
<b>Opérations de change à terme</b>				
Ventes	1 737	-	-	<b>1 737</b>
Achats	1 742	-	-	<b>1 742</b>
<b>Opérations de change au comptant</b>				
Prêts	72	-	-	<b>72</b>
Emprunts	72	-	-	<b>72</b>
<b>Opérations de swap de devises</b>				
Prêts	313	982	-	<b>1 295</b>
Emprunts	340	950	-	<b>1 290</b>
<b>12/2012 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX</b>				
<b>Opérations de swap de taux</b>				
Prêteurs	3 936	6 649	-	<b>10 585</b>
Emprunteurs	3 936	6 649	-	<b>10 585</b>

EN MILLIONS D'EUROS	< À 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> À 5 ANS	TOTAL
<b>12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE</b>				
<b>Opérations en devise</b>				
Devises prêtées non encore livrées	-	-	-	-
Devises empruntées non encore reçues	1	-	-	<b>1</b>
<b>Opérations de change à terme</b>				
Ventes	1 219	-	-	<b>1 219</b>
Achats	1 224	-	-	<b>1 224</b>
<b>Opérations de swap de devises</b>				
Prêts	492	1 022	-	<b>1 514</b>
Emprunts	506	972	-	<b>1 478</b>
<b>12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX</b>				
<b>Opérations de swap de taux</b>				
Prêteurs	3 878	6 969	-	<b>10 847</b>
Emprunteurs	3 878	6 969	-	<b>10 847</b>

Selon la méthode « *mark to market positif + add on* » l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 439 M€ contre 739 M€ au 31 décembre 2011. Selon la méthode interne forfaitaire, il s'élève à 1 106 M€ au 31 décembre 2012 contre 2 004 M€ au 31 décembre 2011.

Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite dans les principes comptables Note 2-P.

## NOTE 3 / ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>60</b>	<b>36</b>
Effets publics et valeurs assimilées	36	36
Titres à revenus variables	5	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	19	-
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>22</b>	<b>29</b>
Participations dans les sociétés non consolidées	22	29
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>82</b>	<b>65</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 4 / PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>627</b>	<b>875</b>
Comptes ordinaires débiteurs	600	842
Prêts au jour le jour	27	32
Créances rattachées	-	1
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>114</b>	<b>72</b>
Comptes et prêts à terme	103	70
Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	9	-
Créances douteuses	1	2
Créances rattachées	1	-
<b>TOTAL DES PRÊTS CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>741</b>	<b>947</b>

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales et CCP ».

## NOTE 5 / OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>26 095</b>	<b>24 877</b>
Opérations avec la clientèle	19 506	18 551
Opérations de location financière	6 589	6 326
<b>Opérations de location opérationnelle</b>	<b>124</b>	<b>59</b>
<b>TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES</b>	<b>26 219</b>	<b>24 936</b>

## 5.1 - OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>20 275</b>	<b>19 423</b>
Affacturation	529	565
Autres créances commerciales	91	106
Autres crédits à la clientèle	18 672	17 739
Comptes ordinaires débiteurs	210	272
Créances douteuses et compromises	773	741
<b>Créances rattachées sur clientèle</b>	<b>61</b>	<b>73</b>
Autres crédits à la clientèle	40	44
Comptes ordinaires débiteurs	1	6
Créances douteuses et compromises	20	23
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle</b>	<b>(157)</b>	<b>(217)</b>
Étalement des frais de dossiers et divers	(122)	(118)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(346)	(353)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	311	254
<b>Dépréciation des créances sur la clientèle</b>	<b>(673)</b>	<b>(728)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(161)	(160)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(489)	(546)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(23)	(22)
<b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	<b>19 506</b>	<b>18 551</b>

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturation résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'Alliance Renault-Nissan.



## 5.2 - OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances sur opérations de location financière</b>	<b>6 756</b>	<b>6 512</b>
Crédit-bail et location longue durée	6 613	6 373
Créances douteuses et compromises	143	139
<b>Créances rattachées sur opérations de location financière</b>	<b>17</b>	<b>9</b>
Crédit-bail et location longue durée	13	5
Créances douteuses et compromises	4	4
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière</b>	<b>(60)</b>	<b>(65)</b>
Étalement des frais de dossiers et divers	(23)	(21)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(138)	(129)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	101	85
<b>Dépréciation des créances sur opérations de location financière</b>	<b>(124)</b>	<b>(130)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(15)	(14)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(103)	(109)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(6)	(7)
<b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE</b>	<b>6 589</b>	<b>6 326</b>

## RAPPROCHEMENT ENTRE L'INVESTISSEMENT BRUT DANS LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE À LA DATE DE CLÔTURE ET LA VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX À RECEVOIR

EN MILLIONS D'EUROS	< À 1 AN	DE 1 À 5 ANS	> À 5 ANS	TOTAL
<b>12/2012</b>				
Location financière Investissement net	3 297	3 412	5	<b>6 714</b>
Location financière Intérêts futurs à recevoir	295	194	-	<b>489</b>
<b>Location financière Investissement brut</b>	<b>3 592</b>	<b>3 606</b>	<b>5</b>	<b>7 203</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 437	1 592	4	<b>3 033</b>
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>824</i>	<i>668</i>	<i>2</i>	<i><b>1 494</b></i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 767	2 938	3	<b>5 708</b>
<b>12/2011</b>				
Location financière Investissement net	3 231	3 218	7	<b>6 456</b>
Location financière Intérêts futurs à recevoir	281	174	-	<b>455</b>
<b>Location financière Investissement brut</b>	<b>3 512</b>	<b>3 392</b>	<b>7</b>	<b>6 911</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 357	1 593	4	<b>2 954</b>
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>698</i>	<i>649</i>	<i>2</i>	<i><b>1 349</b></i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	2 815	2 742	4	<b>5 561</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 5.3 - OPÉRATIONS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Immobilisations données en location</b>	<b>124</b>	<b>61</b>
Valeur brute des immobilisations données en location	143	80
Amortissements sur immobilisations données en location	(19)	(19)
<b>Créances sur opérations de location opérationnelle</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Créances rattachées	2	2
Créances saines	1	5
Créances douteuses et compromises	1	2
Dépôt de garantie	-	(5)
<b>Dépréciation des opérations de location opérationnelle</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>
Dépréciation des contrats douteux et compromis	(1)	(2)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(3)	(4)
<b>TOTAL NET DES OPÉRATIONS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE</b>	<b>124</b>	<b>59</b>

## MONTANT DES PAIEMENTS FUTURS MINIMAUX À RECEVOIR AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE NON RÉSILIABLES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Inférieur à 1 an	11	36
De 1 an à 5 ans	23	15
Supérieur à 5 ans	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>54</b>

Le développement de l'activité de location de batteries pour le véhicule électrique classée en location opérationnelle a amené le groupe à ajuster le calcul de montants des paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables. Ainsi les montants comparables des paiements futurs minimaux à recevoir au titre de 2011 sont égaux à 4 M€, en totalité inférieurs à un an.

## 5.4 - EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT ET INDICATION SUR LA QUALITÉ DES CRÉANCES JUGÉES SAINES PAR LE GROUPE RCI BANQUE

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 30 043 M€ au 31 décembre 2012. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de RCI Banque (cf. note 21 Engagements reçus).

### MONTANT DES CRÉANCES ÉCHUES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	DONT NON DÉPRÉCIEES <sup>(1)</sup>	12/2011	DONT NON DÉPRÉCIEES <sup>(1)</sup>
<b>Total des créances échues</b>	<b>595</b>	<b>17</b>	<b>661</b>	<b>17</b>
Depuis 0 à 3 mois	84	17	82	17
Depuis 3 à 6 mois	57	-	54	-
Depuis 6 mois à 1 an	27	-	33	-
Depuis plus de 1 an	427	-	492	-

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseaux). À la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 538 M€ au 31 décembre 2012 contre 537 M€ au 31 décembre 2011.

## 5.5 - VALEURS RÉSIDUELLES EN RISQUE PORTÉ PAR RCI BANQUE

Le montant total des risques sur valeurs résiduelles porté en propre par RCI Banque s'élève à 463 M€ à fin décembre 2012 contre 413 M€ en 2011. Il est provisionné à hauteur de 3 M€ en 2012 (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni).

## NOTE 6 / VENTILATION DES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ

EN MILLIONS D'EUROS	CLIENTÈLE	RÉSEAU	AUTRES	TOTAL
<b>12/2012</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>19 307</b>	<b>7 353</b>	<b>360</b>	<b>27 020</b>
Créances saines	18 698	7 024	357	26 079
Créances douteuses	159	285	1	445
Créances compromises	450	44	2	496
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>3,15 %</i>	<i>4,47 %</i>	<i>0,83 %</i>	<i>3,48 %</i>
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(546)</b>	<b>(163)</b>	<b>(1)</b>	<b>(710)</b>
Dépréciation créances saines	(64)	(53)	-	(117)
Dépréciation créances douteuses	(89)	(66)	-	(155)
Dépréciation créances compromises	(393)	(44)	(1)	(438)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(41)</b>	<b>(50)</b>	<b>-</b>	<b>(91)</b>
Dépréciation des créances	(13)	(50)	-	(63)
Risque pays	(28)	-	-	(28)
<b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>	<b>18 720</b>	<b>7 140</b>	<b>359</b>	<b>26 219</b>
<i>(*) Dont entreprises liées (hors participations reçues et rémunérations versées)</i>	<i>103</i>	<i>552</i>	<i>171</i>	<i>826</i>
<b>12/2011</b>				
<b>Valeur brute</b>	<b>18 861</b>	<b>6 493</b>	<b>446</b>	<b>25 800</b>
Créances saines	18 202	6 244	445	24 891
Créances douteuses	147	211	-	358
Créances compromises	512	38	1	551
<i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i>	<i>3,49 %</i>	<i>3,83 %</i>	<i>0,22 %</i>	<i>3,52 %</i>
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(600)</b>	<b>(188)</b>	<b>(1)</b>	<b>(789)</b>
Dépréciation créances saines	(62)	(70)	-	(132)
Dépréciation créances douteuses	(86)	(81)	-	(167)
Dépréciation créances compromises	(452)	(37)	(1)	(490)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(33)</b>	<b>(42)</b>	<b>-</b>	<b>(75)</b>
Dépréciation des créances	(15)	(34)	-	(49)
Risque pays	(18)	(8)	-	(26)
<b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>	<b>18 228</b>	<b>6 263</b>	<b>445</b>	<b>24 936</b>
<i>(*) Dont entreprises liées (hors participations reçues et rémunérations versées)</i>	<i>9</i>	<i>485</i>	<i>233</i>	<i>727</i>

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe les activités de refinancement et de *holding*.

La provision pour risque pays concerne essentiellement le Brésil et l'Argentine et dans une moindre mesure la Roumanie, le Maroc et la Hongrie.

## NOTE 7 / COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>228</b>	<b>176</b>
Créances d'impôts courants	24	8
Créances d'impôts différés	110	82
Créances fiscales hors impôts courants	94	86
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>389</b>	<b>342</b>
Autres débiteurs divers	177	145
Comptes de régularisation actif	37	29
Valeurs reçues à l'encaissement	95	108
Part des réassureurs dans les provisions techniques	80	60
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (*)</b>	<b>617</b>	<b>518</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>120</i>	<i>102</i>

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

La variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques s'analyse ainsi :

### VARIATION DE LA PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques au début de la période</b>	<b>60</b>	<b>36</b>
Augmentation des provisions techniques à la charge des réassureurs	24	26
Sinistres mis à la charge des réassureurs	(4)	(2)
<b>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>80</b>	<b>60</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 8 / PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012		11/2011	
	VALEUR BILAN DES SME	RÉSULTAT	VALEUR BILAN DES SME	RÉSULTAT
Nissan Renault Finance Mexico (Financement clientèle)	48	9	36	6
<b>TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>6</b>

## NOTE 9 / IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
Valeur brute	31	29
Amortissements et provisions	(28)	(27)
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>25</b>	<b>20</b>
Valeur brute	115	109
Amortissements et provisions	(90)	(89)
<b>TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>28</b>	<b>22</b>

## NOTE 10 / ÉCARTS D'ACQUISITION

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Allemagne	12	12
Royaume-Uni	39	38
Italie	9	9
Argentine	6	7
Corée du Sud	18	17
<b>TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION VENTILÉS PAR PAYS</b>	<b>84</b>	<b>83</b>

L'ensemble de ces écarts d'acquisition a fait l'objet de tests de dépréciation, ces tests n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation au 31 décembre 2012. Compte tenu de la dégradation de l'activité hongroise, le *goodwill* de ce pays avait été intégralement déprécié en 2008.

## NOTE 11 / DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE OU REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

### 11.1 - VENTILATION DES DETTES PAR MÉTHODE D'ÉVALUATION

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur</b>	<b>18 323</b>	<b>17 505</b>
Dettes envers les établissements de crédit	3 761	3 963
Dettes envers la clientèle	1 619	718
Dettes représentées par un titre	12 943	12 824
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur</b>	<b>5 760</b>	<b>5 158</b>
Dettes envers les établissements de crédit	169	170
Dettes représentées par un titre	5 591	4 988
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>24 083</b>	<b>22 663</b>

### 11.2 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>161</b>	<b>150</b>
Comptes ordinaires créditeurs	92	80
Autres sommes dues	69	70
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>3 769</b>	<b>3 983</b>
Comptes et emprunts à terme	3 632	3 879
Dettes rattachées	137	104
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>3 930</b>	<b>4 133</b>

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de financement de l'économie française (SFEF) par RCI Banque s'élève à 341 M€ au 31 décembre 2012, en contrepartie d'un refinancement de 210 M€.

Le solde du financement accordé par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie des créances mobilisées s'élève à 400 M€ à fin décembre 2012 contre 350 M€ à fin décembre 2011, et est présenté dans le poste ci-dessus « Emprunts à terme », selon les préconisations de la BFB (auparavant en « Valeurs données en pension »).

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque Centrale (3G) s'élève au 31 décembre 2012 à 2 933 M€, soit 160 M€ en créances privées et 2 773 M€ en titres des véhicules de titrisation.



### 11.3 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>1 608</b>	<b>711</b>
Comptes ordinaires créditeurs	61	94
Comptes créditeurs à terme	654	617
Comptes d'épargne - Livret ordinaire	893	-
<b>Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées</b>	<b>11</b>	<b>7</b>
Autres sommes dues à la clientèle	10	6
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	-	1
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à terme	1	-
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (*)</b>	<b>1 619</b>	<b>718</b>
<i>(*) Dont entreprises liées<sup>(1)</sup></i>	<i>673</i>	<i>657</i>

(1) Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage espèces accordée à RCI Banque S.A. par le constructeur Renault pour un montant de 550 M€ couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du groupe Renault Retail Groupe, en remplacement des deux conventions existantes.

### 11.4 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Titres de créances négociables<sup>(1)</sup></b>	<b>2 994</b>	<b>3 213</b>
Certificats de dépôts	2 434	3 064
Billets de trésorerie, papiers commerciaux et assimilés	432	70
BMTN et assimilés	97	37
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	31	42
<b>Autres dettes représentées par un titre<sup>(2)</sup></b>	<b>3 902</b>	<b>3 704</b>
Autres dettes représentées par un titre	3 899	3 700
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	3	4
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>	<b>11 638</b>	<b>10 895</b>
Emprunts obligataires	11 512	10 776
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	126	119
<b>TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (*)</b>	<b>18 534</b>	<b>17 812</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>236</i>	<i>127</i>

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie, papiers commerciaux et les BMTN sont émis par RCI Banque S.A., CFI RCI Brasil et Diac S.A.

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (Diac et Cogera), italienne (RCI Succursale), allemande (RCI Banque Niederlassung) et anglaise (RCI Financial Services Ltd).



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 11.5 - VENTILATION DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX AVANT DÉRIVÉS

EN MILLIONS D'EUROS	VARIABLE	FIXE	TOTAL
<b>12/2012</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	1 319	2 611	<b>3 930</b>
Dettes envers la clientèle	1 477	142	<b>1 619</b>
Titres de créances négociables	1 013	1 981	<b>2 994</b>
Autres dettes représentées par un titre	3 314	588	<b>3 902</b>
Emprunts obligataires	816	10 822	<b>11 638</b>
<b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX</b>	<b>7 939</b>	<b>16 144</b>	<b>24 083</b>
<b>12/2011</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	1 078	3 055	<b>4 133</b>
Dettes envers la clientèle	616	102	<b>718</b>
Titres de créances négociables	1 357	1 857	<b>3 214</b>
Autres dettes représentées par un titre	3 489	214	<b>3 703</b>
Emprunts obligataires	1 511	9 384	<b>10 895</b>
<b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX</b>	<b>8 051</b>	<b>14 612</b>	<b>22 663</b>

## 11.6 - VENTILATION DES DETTES PAR ÉCHÉANCE

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 17.

## NOTE 12 / TITRISATION

EN MILLIONS D'EUROS	TITRISATION - OPÉRATIONS PUBLIQUES					
PAYS	FRANCE				ITALIE	ALLEMAGNE
Entités cédantes	Diac S.A.	Diac S.A.	Diac S.A.	Cogera S.A.	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Bank Niederlassung
Collatéral concerné	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Véhicule d'émission	Cars Alliance Auto Loans France FCT Master	Cars Alliance Auto Loans France F 2012-1	Cars Alliance Auto Loans France V 2012-1	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Warehouse Italy SRL	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT
Date de début	mai 2012	juin 2012	novembre 2012	avril 2010	juin 2012	décembre 2011
Maturité légale des fonds	août 2030	septembre 2021	février 2024	octobre 2015	décembre 2029	mai 2024
Montant des créances cédées à l'origine	715 M€	867 M€	826 M€	1 235 M€	777 M€	1 793 M€
Rehaussement de crédit à la date initiale	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 15 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13,5 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13,6 %	Cash reserve pour 2 % Sur-collatéralisation en créances de 14,5 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 12,7 %
Créances cédées au 31/12/12	250 M€	610 M€	793 M€	1 972 M€	714 M€	1 721 M€
Titres émis (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A notation : AAA 224 M€	Class A notation : AAA 527 M€	Class A notation : AAA 700 M€	Séries 2010-1 Class A notation : AAA 750 M€	Class A notation : AAA 619 M€	Class A notation : AAA 739 M€
	Class B Non noté 39 M€	Class B Non noté 102 M€	Class B Non noté 109 M€	Séries 2005-2 Class A notation : AAA 250 M€		Class R notation : AAA 810 M€
	Class B Non noté 39 M€	Class B Non noté 102 M€	Class B Non noté 109 M€	Séries 2005-2 Class B Non noté 37 M€	Class B Non noté 137 M€	Class B notation : A 26 M€
Période	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving	Revolving	Revolving
Nature de l'opération	Auto-souscrite	Marché	Marché	Auto-souscrite	Auto-souscrite	Class A : Marché Class R : Auto-souscrites

En 2012, le groupe RCI Banque a procédé à plusieurs opérations de titrisation publiques (France et Italie) portant sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules ad hoc. Certaines opérations ont été souscrites par RCI Banque S.A. et permettent ainsi d'obtenir des titres mobilisables auprès de la BCE.

Toutes les opérations de titrisation du groupe répondent à l'exigence de rétention de 5 % du capital économique mentionné à l'article 122a de la directive européenne 2006/48/EC.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, certaines opérations ont été assurées par conduit. Ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus. Ont été titrisées des créances à la clientèle au Royaume-Uni et en Italie ainsi que des créances leasing et des créances concessionnaires en Allemagne. Le montant total des financements obtenus à travers les titrisations par conduit est de 2 048 M€ à fin décembre 2012.

Ces opérations n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 8 814 M€ au 31 décembre 2012 (8 739 M€ au 31/12/2011), soit :

- pour les titrisations placées sur le marché : 3 124 M€ ;
- pour les titrisations auto-souscrites : 2 936 M€ ;
- pour les titrisations privées : 2 754 M€.

La juste valeur de ces créances est de 8 842 M€ au 31 décembre 2012.

Un passif de 3 902 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation, la juste valeur de ce passif est de 3 949 M€ au 31/12/2012.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe RCI Banque, constituant une réserve de liquidité.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 13 / COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Dettes d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>481</b>	<b>430</b>
Dettes d'impôts courants	110	80
Dettes d'impôts différés	322	317
Dettes fiscales hors impôts courants	49	33
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>887</b>	<b>886</b>
Dettes sociales	56	51
Autres créiteurs divers	655	665
Comptes de régularisation passif	162	155
Comptes d'encaissement	14	15
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (*)</b>	<b>1 368</b>	<b>1 316</b>
(*) Dont entreprises liées	46	64

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

## NOTE 14 / PROVISIONS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	DOTATIONS	REPRISE		AUTRES <sup>(*)</sup> VARIATIONS	12/2012
			UTILISÉES	NON UTILISÉES		
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>128</b>	<b>130</b>	<b>(10)</b>	<b>(67)</b>	-	<b>181</b>
Provisions pour risques de litiges	4	3		(2)	(1)	4
Autres provisions	124	127	(10)	(65)	1	177
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>77</b>	<b>29</b>	<b>(9)</b>	<b>(6)</b>	-	<b>91</b>
Provisions pour engagements de retraite et ass.	31	5	(3)		2	35
Provisions pour restructurations	6	5	(4)	(2)	-	5
Provisions pour risques fiscaux et litiges	37	17	(2)	(4)	(2)	46
Autres provisions	3	2	-	-	-	5
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>205</b>	<b>159</b>	<b>(19)</b>	<b>(73)</b>	-	<b>272</b>

(\*) Autres variations : reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêtés des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions pour restructurations à fin 2012 concernent principalement l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Les autres provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des sociétés d'assurances vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.



La variation des provisions techniques relatives aux contrats émis par les captives d'assurance s'analyse ainsi :

### VARIATION DE LA PROVISION TECHNIQUE D'ASSURANCE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Passifs relatifs aux contrats d'assurance en début de période</b>	<b>105</b>	<b>52</b>
Dotation aux provisions techniques des contrats d'assurance	56	56
Prestations payées	(10)	(3)
<b>PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>151</b>	<b>105</b>

### PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Montant de la provision sociétés françaises	28	23
Montant de la provision sociétés étrangères	7	8
<b>TOTAL DE LA PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE</b>	<b>35</b>	<b>31</b>
<b>Principales hypothèses actuarielles retenues</b>		
Âge de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Évolution des salaires	2,70 %	2,90 %
Taux d'actualisation financière	3,31 %	4,36 %
Taux de départ	2,62 %	4,34 %

### VARIATION DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE

EN MILLIONS D'EUROS	VALEUR ACTUARIELLE DES ENGAGEMENTS	VALEUR ACTUARIELLE DES FONDS INVESTIS	ENGAGEMENTS NETS DES FONDS INVESTIS	ÉCARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISÉS	PROVISION AU BILAN
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>50</b>	<b>(24)</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>27</b>
Charge nette de l'exercice 2011	5	1	6	(2)	4
Prestations et contributions payées	(1)	(1)	(2)	-	(2)
Écarts actuariels	2	-	2	1	3
Écart de conversion	1	(1)	-	-	-
Résultat attendu des fonds	-	(1)	(1)	-	(1)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>57</b>	<b>(26)</b>	<b>31</b>	<b>-</b>	<b>31</b>
Charge nette de l'exercice 2012	6	(1)	5	(1)	4
Prestations et contributions payées	(2)	-	(2)	-	(2)
Écarts actuariels <sup>(1)</sup>	4	(2)	2	-	2
Écart de conversion	1	-	1	-	1
Résultat attendu des fonds	-	(1)	(1)	-	(1)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>66</b>	<b>(30)</b>	<b>36</b>	<b>(1)</b>	<b>35</b>

(1) dont - 1,1 M€ de valeur actuarielle des engagements issus des effets d'expérience.

Les taux de rendement attendus sur les fonds investis en 2012 sont de 5,60 % au Royaume-Uni, de 5,18 % aux Pays-Bas et de 2,25 % en Suisse. Au 31 décembre 2012, les fonds investis se répartissent pour 18 M€ en obligations, 8 M€ en actions et 4 M€ en « autres ».

### MONTANTS COMPTABILISÉS AU COMPTE DE RÉSULTAT AU TITRE DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Coût des services rendus	1	2
Coût de la désactualisation	3	2
<b>CHARGES NETTES</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 15 / DÉPRÉCIATION ET PROVISION CONSTITUÉES EN COUVERTURE D'UN RISQUE DE CONTREPARTIE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	DOTATIONS	REPRISE		AUTRES <sup>(*)</sup> VARIATIONS	12/2012
			UTILISÉES	NON UTILISÉES		
<b>Dépréciations sur opérations bancaires</b>	<b>897</b>	<b>405</b>	<b>(293)</b>	<b>(174)</b>	<b>6</b>	<b>841</b>
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	791	352	(275)	(158)	2	712
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	75	35	(2)	(16)	(1)	91
Opérations sur titres	31	18	(16)	-	5	38
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>(1)</b>	<b>9</b>
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	8	5	-	(3)	(1)	9
<b>TOTAL COUVERTURE DES RISQUES DE CONTREPARTIE</b>	<b>905</b>	<b>410</b>	<b>(293)</b>	<b>(177)</b>	<b>5</b>	<b>850</b>

(\*) Autres variations : reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées avec la clientèle est présentée en note 6.

## NOTE 16 / DETTES SUBORDONNÉES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Dettes évaluées au coût amorti</b>	<b>250</b>	<b>251</b>
Emprunts subordonnés	250	250
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	-	1
<b>Dettes évaluées à la juste valeur</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
Titres participatifs	9	10
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>	<b>259</b>	<b>261</b>

L'émission publique de dettes subordonnées de 250 M€ mise en place en 2005 a les caractéristiques suivantes :

- d'une durée de 10 ans (remboursement *in fine* le 07/04/2015) ;
- en devise Euro ;
- au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,90.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac S.A. comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.



## NOTE 17 / VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR DURÉE RESTANT À COURIR

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2012</b>					
<b>Actifs financiers</b>	<b>7 804</b>	<b>8 877</b>	<b>10 433</b>	<b>136</b>	<b>27 250</b>
Instruments dérivés	12	6	314	-	332
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	10	7	43	22	82
Prêts et créances sur les établissements de crédit	730	2	9	-	741
Prêts et créances sur la clientèle	7 052	8 862	10 067	114	26 095
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 230</b>	<b>4 371</b>	<b>13 286</b>	<b>559</b>	<b>24 446</b>
Instruments dérivés	26	46	32	-	104
Dettes envers les établissements de crédit	1 175	791	1 964	-	3 930
Dettes envers la clientèle	1 069	-	-	550	1 619
Dettes représentées par un titre	3 960	3 534	11 040	-	18 534
Dettes subordonnées	-	-	250	9	259
<b>12/2011</b>					
<b>Actifs financiers</b>	<b>7 641</b>	<b>8 391</b>	<b>10 078</b>	<b>89</b>	<b>26 199</b>
Instruments dérivés	18	70	222	-	310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	7	5	25	28	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	944	2	1	-	947
Prêts et créances sur la clientèle	6 672	8 314	9 830	61	24 877
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 667</b>	<b>4 451</b>	<b>11 327</b>	<b>570</b>	<b>23 015</b>
Instruments dérivés	41	10	40	-	91
Dettes envers les établissements de crédit	2 251	655	1 217	10	4 133
Dettes envers la clientèle	162	6	-	550	718
Dettes représentées par un titre	4 212	3 780	9 820	-	17 812
Dettes subordonnées	1	-	250	10	261

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 18 / VENTILATION DES FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2012</b>					
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 102</b>	<b>4 825</b>	<b>14 123</b>	<b>567</b>	<b>25 617</b>
Instruments dérivés	55	48	27	-	130
Dettes envers les établissements de crédit	1 153	673	1 964	-	3 790
Dettes envers la clientèle	1 068	-	-	550	1 618
Dettes représentées par un titre	3 576	3 433	11 028	-	18 037
Dettes subordonnées	-	-	250	9	259
Intérêts futurs à payer	250	671	854	8	1 783
<b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b>	<b>1 519</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 519</b>
<b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>7 621</b>	<b>4 825</b>	<b>14 123</b>	<b>567</b>	<b>27 136</b>
<b>12/2011</b>					
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 639</b>	<b>4 925</b>	<b>12 491</b>	<b>580</b>	<b>24 635</b>
Instruments dérivés	98	114	225	-	437
Dettes envers les établissements de crédit	2 218	582	1 217	10	4 027
Dettes envers la clientèle	161	6	-	550	717
Dettes représentées par un titre	3 932	3 659	9 817	-	17 408
Dettes subordonnées	-	-	250	11	261
Intérêts futurs à payer	230	564	982	9	1 785
<b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b>	<b>1 634</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 634</b>
<b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>8 273</b>	<b>4 925</b>	<b>12 491</b>	<b>580</b>	<b>26 269</b>

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle, notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de *swaps* non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.



## NOTE 19 / JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (EN APPLICATION D'IFRS 7)

### 19.1 - DÉCOMPOSITION PAR NATURE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012			12/2011		
	VNC (*)	JV (*)	ECART (*)	VNC (*)	JV (*)	ECART (*)
<b>Actifs financiers</b>	<b>27 250</b>	<b>27 432</b>	<b>182</b>	<b>26 199</b>	<b>26 278</b>	<b>79</b>
Instruments dérivés	332	332	-	310	310	-
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	82	82	-	65	65	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	741	741	-	947	947	-
Prêts et créances sur la clientèle	26 095	26 277	182	24 877	24 956	79
<b>Passifs financiers</b>	<b>24 446</b>	<b>24 712</b>	<b>(266)</b>	<b>23 015</b>	<b>22 860</b>	<b>155</b>
Instruments dérivés	104	104	-	91	91	-
Dettes envers les établissements de crédit	3 930	3 984	(54)	4 133	4 112	21
Dettes envers la clientèle	1 619	1 619	-	718	718	-
Dettes représentées par un titre	18 534	18 750	(216)	17 812	17 675	137
Dettes subordonnées	259	255	4	261	264	(3)

(\*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Écart : Gains ou pertes latents.

#### ■ Hypothèses et méthodes retenues

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- **Actifs financiers**  
Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 pour des prêts de conditions et échéances similaires.
- **Créances à la clientèle**  
Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.  
  
Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.
- **Passifs financiers**  
La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le *spread* de RCI Banque.



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 19.2 - DÉCOMPOSITION PAR NIVEAU (IFRS 7)

EN MILLIONS D'EUROS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL 12/2012
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>60</b>	<b>332</b>	-	<b>392</b>
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	60	-	-	60
Instruments dérivés	-	332	-	332
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>9</b>	<b>104</b>	-	<b>113</b>
Titres participatifs	9	-	-	9
Instruments dérivés	-	104	-	104

La hiérarchie à trois niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- **Niveau 1** : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- **Niveau 2** : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- **Niveau 3** : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

## NOTE 20 / ENGAGEMENTS DONNÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 451</b>	<b>1 626</b>
Engagements en faveur de la clientèle	1 451	1 626
<b>Engagements de garantie</b>	<b>123</b>	<b>8</b>
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	55	-
Engagements d'ordre de la clientèle	68	8
<b>Engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>8</b>
Autres titres à livrer	-	8
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS (*)</b>	<b>1 574</b>	<b>1 642</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1</i>	<i>8</i>

## NOTE 21 / ENGAGEMENTS REÇUS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>4 742</b>	<b>4 617</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 741	4 616
Engagements reçus de la clientèle	1	1
<b>Engagements de garantie</b>	<b>7 629</b>	<b>6 779</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	197	130
Engagements reçus de la clientèle	4 146	3 579
Engagements de reprise reçus	3 286	3 070
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS (*)</b>	<b>12 371</b>	<b>11 396</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2 125</i>	<i>1 974</i>

RCI Banque dispose au 31 décembre 2012 de 4 696 M€ de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 903 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

### Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantisements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses sûretés, notamment en les diversifiant : assurance crédit, garanties personnelles et autres.



## NOTE 22 / EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

EN MILLIONS D'EUROS	BILAN		HORS BILAN		POSITION NETTE		
	POSITION LONGUE	POSITION COURTE	POSITION LONGUE	POSITION COURTE	TOTAL	DT MONÉTAIRE	DT STRUCTURELLE
<b>12/2012</b>							
Position en USD	1 095	-	-	(1 095)	-	-	-
Position en GBP	-	(819)	942	-	123	-	123
Position en CHF	164	-	-	(161)	3	-	3
Position en CZK	1	-	19	-	20	-	20
Position en ARS	21	-	-	-	21	-	21
Position en BRL	145	-	-	-	145	-	145
Position en PLN	-	(59)	115	-	56	-	56
Position en HUF	6	-	-	-	6	-	6
Position en RON	-	(2)	-	-	(2)	(2)	-
Position en KRW	152	-	-	-	152	-	152
Position en MAD	11	-	-	-	11	-	11
Position en DKK	-	(28)	28	-	-	-	-
Position en TRY	20	-	-	-	20	-	20
Position en SEK	-	(3)	4	-	1	-	1
Position en NOK	68	-	-	(68)	-	-	-
Position en AUD	146	-	-	(146)	-	-	-
Position en RUB	4	-	-	(4)	-	-	-
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>1 833</b>	<b>(911)</b>	<b>1 108</b>	<b>(1 474)</b>	<b>556</b>	<b>(2)</b>	<b>558</b>
<b>12/2011</b>							
Position en USD	1 005	-	-	(1 006)	(1)	1	-
Position en GBP	-	(394)	495	-	101	-	101
Position en CHF	-	(33)	36	-	3	-	3
Position en CZK	-	(3)	21	-	18	-	18
Position en ARS	25	-	-	-	25	-	25
Position en BRL	132	-	-	-	132	-	132
Position en PLN	-	(62)	113	-	51	-	51
Position en HUF	-	(1)	6	-	5	-	5
Position en RON	2	-	-	-	2	2	-
Position en KRW	143	-	-	-	143	-	143
Position en MAD	11	-	-	-	11	-	11
Position en DKK	-	(24)	24	-	-	-	-
Position en TRY	19	-	-	-	19	-	19
Position en SEK	-	(46)	46	-	-	-	-
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>1 337</b>	<b>(563)</b>	<b>741</b>	<b>(1 006)</b>	<b>509</b>	<b>1</b>	<b>508</b>

La position de change structurelle correspond à la valeur des titres de participations en devises détenus par RCI Banque S.A.

La position de change monétaire consolidée s'est maintenue tout l'exercice en dessous de la limite imposée par le Groupe Renault de 11 M€. Par conséquent, la sensibilité du résultat à une variation des taux de change n'est pas significative.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 23 / INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>2 289</b>	<b>2 125</b>
Opérations avec les établissements de crédit	19	23
Opérations avec la clientèle	1 581	1 447
Opérations de location financière	577	533
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	111	118
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	1	4
<b>Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires</b>	<b>(282)</b>	<b>(223)</b>
Opérations avec la clientèle	(214)	(170)
Opérations de location financière	(68)	(53)
<b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS (*)</b>	<b>2 007</b>	<b>1 902</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>585</i>	<i>521</i>

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

## NOTE 24 / INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Opérations avec les établissements de crédit	(297)	(272)
Opérations avec la clientèle	(27)	(10)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(88)	(104)
Charges sur dettes représentées par un titre	(584)	(525)
Autres intérêts et charges assimilés	(21)	(11)
<b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS (*)</b>	<b>(1 017)</b>	<b>(922)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(29)</i>	<i>(27)</i>

## NOTE 25 / GAINS (PERTES) NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Gains (Pertes) nets sur instruments financiers</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>
Gains et pertes nets sur opérations de change	20	(66)
Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opé. de transaction	(18)	66
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	-	2
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	82	181
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(87)	(182)
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>

## NOTE 26 / GAINS (PERTES) NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	13	5
Variation des provisions pour dépréciation	(2)	-
<b>TOTAL GAINS (PERTES) NETS ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES</b>	<b>11</b>	<b>5</b>

## NOTE 27 / PRODUITS (CHARGES) NET(TE)S DES AUTRES ACTIVITÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>670</b>	<b>606</b>
Prestations accessoires aux contrats de financement	307	313
Produits des activités de services	254	179
Produits liés aux fins de contrats de location non douteux	59	63
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	6	8
Opérations de location opérationnelle	22	20
Autres produits d'exploitation bancaire	28	31
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	5	7
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(453)</b>	<b>(423)</b>
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement	(143)	(157)
Coûts des activités de services	(139)	(113)
Charges liées aux fins de contrats de location non douteux	(48)	(57)
<i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>	(4)	(10)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(77)	(63)
Opérations de location opérationnelle	(16)	(12)
Autres charges d'exploitation bancaire	(30)	(21)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	(10)	(2)
<b>Autres produits et charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
Autres produits d'exploitation non bancaire	16	14
Autres charges d'exploitation non bancaire	(12)	(12)
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS (*)</b>	<b>221</b>	<b>185</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	(5)	(1)

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et charges liés aux opérations de location opérationnelle sont désormais classés en produits et charges nets des autres activités, conformément à la recommandation du CNC n° 2004-R.03. Ils étaient auparavant présentés en intérêts en notes 23 et 24.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

## PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Primes brutes émises	144	91
Variation des provisions techniques	(47)	(54)
Sinistres payés	(10)	(3)
Sinistres mis à la charge des réassureurs	4	2
Charges et produits nets de cessions en réassurance	(5)	4
<b>TOTAL DES PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>	<b>86</b>	<b>40</b>

## NOTE 28 / CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION ET DES EFFECTIFS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Frais de personnel</b>	<b>(218)</b>	<b>(199)</b>
Rémunération du personnel	(147)	(138)
Charges de retraites et assimilées	(14)	(15)
Autres charges sociales	(45)	(42)
Autres charges de personnel	(12)	(4)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(159)</b>	<b>(152)</b>
Impôts et taxes hors IS	(28)	(19)
Loyers	(14)	(14)
Autres frais administratifs	(117)	(119)
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (*)</b>	<b>(377)</b>	<b>(351)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	(2)	-
<b>EFFECTIF MOYEN EN NOMBRE</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Financements et services en France	1 334	1 297
Financements et services à l'étranger	1 542	1 533
<b>TOTAL</b>	<b>2 876</b>	<b>2 830</b>

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est classée en « Impôts et taxes hors IS ».

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## NOTE 29 / COÛT DU RISQUE PAR CATÉGORIE DE CLIENTÈLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Coût du risque sur financement clientèle</b>	<b>(86)</b>	<b>(57)</b>
Dotations pour dépréciation	(267)	(208)
Reprises de dépréciation	317	271
Pertes sur créances irrécouvrables	(155)	(136)
Récupérations sur créances amorties	19	16
<b>Coût du risque sur financement des Réseaux</b>	<b>(2)</b>	<b>9</b>
Dotations pour dépréciation	(94)	(69)
Reprises de dépréciation	103	94
Pertes sur créances irrécouvrables	(12)	(16)
Récupérations sur créances amorties	1	-
<b>Coût du risque sur autres activités</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
Variation de la provision pour risques pays	(1)	(4)
Variation des dépréciations des autres créances	(2)	-
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE</b>	<b>(91)</b>	<b>(52)</b>

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

## NOTE 30 / IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(262)</b>	<b>(219)</b>
Impôts courants sur les bénéfices	(262)	(219)
<b>Impôts différés</b>	<b>15</b>	<b>(46)</b>
Impôts différés	15	(46)
<b>TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(247)</b>	<b>(265)</b>

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.



## VENTILATION DU SOLDE NET BILANTIEL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
ID sur dépréciations	135	89
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	11	11
ID sur déficits reportables	34	38
ID sur autres actifs et passifs	(4)	(25)
ID sur opérations de location	(381)	(341)
ID sur immobilisations	(1)	(1)
Provisions sur impôts différés actif	(6)	(6)
<b>TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN</b>	<b>(212)</b>	<b>(235)</b>

## RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE RÉELLE D'IMPÔTS COMPTABILISÉE ET LA CHARGE THÉORIQUE

EN POURCENTAGE	12/2012	12/2011
<b>Taux d'impôts sur les bénéfices en vigueur en France</b>	<b>36,10 %</b>	<b>36,10 %</b>
Différentiel de taux d'imposition des entités françaises	0,72 %	0,71 %
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	- 4,51 %	- 3,23 %
Variation des provisions sur impôts différés actifs et pertes sur déficits fiscaux	- 0,03 %	- 0,02 %
Effet des entreprises associées mises en équivalence	- 0,44 %	- 0,25 %
Autres impacts	0,14 %	0,37 %
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔTS</b>	<b>31,98 %</b>	<b>33,68 %</b>

## IMPÔTS DIFFÉRÉS CONSTATÉS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

EN MILLIONS D'EUROS	AVANT IS	IS	NET
<b>VAR. 2012 DES CAPITAUX PROPRES</b>			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(17)	6	(11)
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	1	-	1
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(2)	1	(1)
Différences de conversion	(5)	-	(5)
Autres gains et pertes latents	(1)	-	(1)
<b>VAR. 2011 DES CAPITAUX PROPRES</b>			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	3	-	3
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	-	-	-
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(1)	-	(1)
Différences de conversion	(26)	-	(26)
Autres gains et pertes latents	1	-	1

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## 6 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET DES SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

	PAYS	PARTICIPATION DIRECTE DE RCI BANQUE	PARTICIPATION INDIRECTE DE RCI BANQUE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT	
			%	DÉTENUE PAR	2112	2011
<b>SOCIÉTÉ-MÈRE : RCI Banque S.A.</b>						
<b>Succursales de RCI Banque :</b>						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne	-	-		-	-
RCI Banque Sucursal Argentina	Argentine	-	-		-	-
RCI Banque SA Niederlassung Osterreich**	Autriche	-	-		-	-
RCI Banque S.A. Sucursal Espana	Espagne	-	-		-	-
RCI Banque Sucursal Portugal	Portugal	-	-		-	-
RCI Banque S.A. Bancna Podružnica Ljubljana	Slovénie	-	-		-	-
RCI Banque Succursale Italiana	Italie	-	-		-	-
RCI Banque Branch Ireland**	Irlande	-	-		-	-
Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède	-	-		-	-
<b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100	-		100	100
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60	-		60	60
Courtage S.A.	Argentine	95	-		95	95
RCI Financial Services S.A.	Belgique	100	-		100	100
Renault AutoFin S.A.	Belgique	100	-		100	100
Administradora de Consorcio Renault do Brasil S/C Ltda.	Brésil	99,92	-		99,92	99,92
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil S.A.	Brésil	-	100	Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	60,11	60,12
Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	Brésil	60,11	-		60,11	60,09
Corretora de Seguros RCI do Brasil S.A.	Brésil	100	-		100	100
RCI Financial Services Korea Co Ltd	Corée du Sud	100	-		100	100
Overlease S.A.	Espagne	100	-		100	100
Diac S.A.	France	100	-		100	100
Cogéra S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	94,81
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Sogesma S.A.R.L.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
RCI zrt Hongrie	Hongrie	100	-		100	100
ES Mobility SRL*	Italie	100	-		100	100
RCI Services Ltd	Malte	100	-		100	100
RCI Insurance Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Life Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100	-		100	100



	PAYS	PARTICIPATION DIRECTE DE RCI BANQUE	PARTICIPATION INDIRECTE DE RCI BANQUE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT	
			%	DÉTENUE PAR	2112	2011
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100	-		100	100
Renault Credit Polska Sp. z.o.o.	Pologne	100	-		100	100
RCI Bank Polska S.A.	Pologne	100	-		100	100
RCI Gest Instituição Financiara de Credito S.A.	Portugal	100	-		100	100
RCI Gest Seguros - Mediadores de Seguros, Lda	Portugal	-	100	RCI GEST IFIC S.A.	100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	R. tchèque	100	-		100	100
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie	-	100	RCI Finantare Romania	100	100
RCI Finantare Romania S.R.L.	Roumanie	100	-		100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100	-		100	100
Renault Acceptance Ltd	Royaume-Uni	100	-		100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	100	-		100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100	-		100	100
<b>SPV</b>						
FCT Cars Alliance Auto Loans Germany	Allemagne	-	(cf. note 12)	RCI Banque Niederlassung	-	-
FCT Cars Alliance Auto Leases Germany	Allemagne	-	-	RCI Banque Niederlassung	-	-
SPV DFP RHOMBUS S.A.	Allemagne	-	-	RCI Banque Niederlassung	-	-
FCT Cars Alliance DFP France	France	-	(cf. note 12)	Cogera S.A.	-	-
Cars Alliance Auto Loans France FCT Master	France	-	(cf. note 12)	Diac S.A.	-	-
Cars Alliance Auto Loans France F 2012-1	France	-	(cf. note 12)	Diac S.A.	-	-
Cars Alliance Auto Loans France V 2012-1	France	-	(cf. note 12)	Diac S.A.	-	-
Cars Alliance Warehouse Italy SRL	Italie	-	(cf. note 12)	RCI Banque Succursale Italiana	-	-
Cars Alliance Funding Italy SRL	Italie	-	-	RCI Banque Succursale Italiana	-	-
SPV Cars Alliance UK	Royaume-Uni	-	-	RCI Financial Services Ltd	-	-
<b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES PROPORTIONNELLEMENT</b>						
Renault Crédit Car	Belgique	-	50,10	Renault AutoFin S.A.	50,10	50,10
RCI Financial Services s.r.o.	R. tchèque	50	-		50	50
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>						
Nissan Renault Finance Mexico S.A. de C.V. Sofom E.N.R.	Mexique	15	-		15	15

\*Entités entrées dans le périmètre en 2012.

\*\*Entités entrées dans le périmètre en 2011.



# ANNEXES

## AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### ANNEXE 1 : ACTIVITÉ DU GROUPE

EN MILLIONS D'EUROS	ANNÉE	ENCOURS NETS À FIN DÉCEMBRE <sup>(1)</sup>	DONT RÉSEAUX À FIN DÉCEMBRE
<b>EUROPE</b>	<b>2012</b>	<b>21 144</b>	<b>6 105</b>
	2011	20 419	5 333
<i>dont Allemagne</i>	<b>2012</b>	<b>3 800</b>	<b>995</b>
	2011	3 850	958
<i>dont Espagne</i>	<b>2012</b>	<b>1 658</b>	<b>497</b>
	2011	1 716	409
<i>dont France</i>	<b>2012</b>	<b>9 029</b>	<b>2 554</b>
	2011	8 813	2 230
<i>dont Italie</i>	<b>2012</b>	<b>2 240</b>	<b>603</b>
	2011	2 064	545
<i>dont Royaume-Uni</i>	<b>2012</b>	<b>1 882</b>	<b>415</b>
	2011	1 581	285
<i>dont autres pays<sup>(2)</sup></i>	<b>2012</b>	<b>2 536</b>	<b>1 041</b>
	2011	2 395	906
<b>ASIE-PACIFIQUE - CORÉE DU SUD</b>	<b>2012</b>	<b>1 213</b>	<b>12</b>
	2011	1 323	12
<b>AMÉRIQUE</b>	<b>2012</b>	<b>3 055</b>	<b>963</b>
	2011	2 436	878
<i>dont Brésil</i>	<b>2012</b>	<b>2 571</b>	<b>783</b>
	2011	2 058	756
<i>dont Argentine</i>	<b>2012</b>	<b>484</b>	<b>180</b>
	2011	379	122
<b>EUROMED-AFRIQUE</b>	<b>2012</b>	<b>323</b>	<b>62</b>
	2011	253	41
<b>TOTAL GROUPE RCI BANQUE</b>	<b>2012</b>	<b>25 736</b>	<b>7 140</b>
	2011	24 432	6 263

(1) Hors opérations de location opérationnelle.

(2) Belgique, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Portugal, Pays nordiques, Pologne, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Irlande.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidant dans le même pays que l'entité.



## ANNEXE 2 : LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des *swaps* de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Le périmètre de la politique financière s'étend à l'ensemble des filiales financières du groupe RCI Banque, y compris les filiales dont le refinancement n'est pas centralisé. Le refinancement des filiales situées dans un pays hors zone euro dont la notation est inférieure à A- (Notation S&P sur le risque de transfert et convertibilité) est réalisé localement afin d'éviter tout risque « transfrontière ». Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux, suivi du risque de liquidité, gestion prudente du risque de change, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un *reporting ad hoc*.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la Direction financement et trésorerie de RCI Banque pour le risque global de taux, de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

### LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

#### RISQUE DE TAUX (AUDITÉ)

Dans le cas de RCI Banque, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite filiale de refinancement :	20 M€
Limite des filiales commerciales :	10 M€
Total limite de sensibilité en M€ accordé par Renault à RCI Banque :	30 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant *t* l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant *t*.

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipé, etc.), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres, etc.).

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le service des risques financiers rattaché au département Contrôle Permanent. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

# ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un *reporting* mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

En 2012, la sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite de 30 M€ fixée par le groupe.

Au 31 décembre 2012, une hausse des taux de 100 points aurait un impact de :

- - 0,15 M€ en EUR ;
- + 2,1 M€ en CHF ;
- - 0,03 M€ en GBP ;
- - 0,7 M€ en BRL ;
- + 0,25 M€ en MAD.

La somme des valeurs absolues des sensibilités dans chaque devise s'élève à 3,9 M€.

L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :

## FILIALES DE FINANCEMENT DE VENTES

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des *swaps* de taux d'intérêt de macro-couverture.

## FILIALE DE REFINANCEMENT

L'activité principale de RCI Holding est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux fixe, pour certaines micro-couvertes par des *swaps* de taux d'intérêt, et à des ressources à taux variables. Des opérations de macro-couverture réalisées sous la forme de *swaps* de taux d'intérêt, permettent de maintenir la sensibilité du *holding* de refinancement sous la limite de 20 M€.

Ces *swaps* ainsi que les titres disponibles à la vente sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément aux normes IFRS.

Des tests sont réalisés mensuellement afin de vérifier :

- l'efficacité de la couverture des ressources à taux fixes par les *swaps* d'intérêts les micro-couvrant ;
- la pertinence des opérations de macro-couverture, en confrontant celles-ci aux ressources à taux variable.

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et que le management ne les réajuste pas pour tenir compte des nouvelles conditions de marché. La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne saurait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité.

À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Trois indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

### LE NOMBRE DE JOURS DE LIQUIDITÉ

Un *stress-scenario* permet de calculer le nombre de jours pendant lequel le groupe RCI Banque peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

### LA LIQUIDITÉ INTRINSÈQUE

Le nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

### LA RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisable en Banque Centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI Banque à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

- Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2012 de 4 368 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 903 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).
- Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.



## LE RISQUE DE CHANGE

■ Très faible historiquement, la position de change de RCI Banque S.A., centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de 3 M€ tout au long de l'année.

■ Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés assure à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés.

Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées.

Par exception, une limite de 2,5 M€ a été allouée à la Roumanie, 0,5 M€ à la Hongrie et 0,1 M€ à la Corée du Sud, filiales où les activités de financement des ventes et le refinancement associé sont multidevises. Une limite de 8 M€ a également été allouée à la Russie, qui place ses excédents de trésorerie en euro.

La limite globale du groupe RCI Banque accordée par l'actionnaire Renault est de 17 M€.

■ Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.

■ Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du directeur financier.

Au 31 décembre 2012, la position de change consolidée du groupe RCI Banque atteint 3,1 M€.

## LE RISQUE DE CONTREPARTIE

■ La gestion du risque de contrepartie est assurée par un dispositif de limites définies au niveau consolidé du Groupe Renault et suivies quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

■ Le groupe RCI Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.

■ Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux. Les limites sont attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.

■ Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme, y compris à la Banque Centrale. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement/livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.





# LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1 723 040

*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

### ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

*Commissaire aux comptes*  
*Membre de la compagnie régionale de Versailles*

### RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du *Code de commerce*, sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société RCI Banque.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RCI Banque et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du *Code de commerce*, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du *Code de commerce* au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du *Code de commerce* relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du *Code de commerce*, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du *Code de commerce*.

### AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du *Code de commerce*.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 27 février 2013.

#### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Charlotte VANDEPUTTE

ERNST & YOUNG Audit  
Bernard HELLER



# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le dispositif de contrôle interne du groupe RCI Banque est structuré conformément à la réglementation bancaire et financière (CRBF 97-02).

Il a pour principal objectif de :

- préserver le patrimoine et les actifs de l'entreprise ;
- maîtriser l'activité en limitant les aléas et en anticipant les écarts ;
- s'assurer du respect du cadre législatif et réglementaire ;
- informer les organes dirigeants et le conseil des risques et de leur niveau de maîtrise ;
- produire des informations comptables et financières fiables et sincères.

Le dispositif mis en place vise à réduire la probabilité de survenance des risques encourus par l'entreprise, par la mise en œuvre de plans d'action et de prévention appropriés.

Le présent rapport aborde successivement :

- l'environnement général de contrôle et le cadre de pilotage du groupe RCI Banque ;
- l'organisation spécifique qui préside à l'élaboration de l'information financière et comptable.

Il a été préparé par les directions concernées (Secrétariat général et filière Risques, Direction comptabilité et contrôle de gestion) et a fait l'objet d'un examen et d'une approbation par le Conseil d'administration lors de sa séance du 5 février 2013.

## L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE ET LE CADRE DE PILOTAGE DU GROUPE RCI BANQUE

### I.1 / L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE

#### I.1.1 UNE ORGANISATION APPROPRIÉE

Le groupe RCI Banque a adapté en 2010 son organisation avec pour objectif de renforcer l'action commerciale et les opérations avec ses clients et de donner aux fonctions support une vocation plus globale. Cette organisation renforce le système de pilotage basé sur une double structure :

##### La ligne hiérarchique

- le Comité exécutif du groupe RCI Banque, organe de Direction générale du groupe, oriente la politique et la stratégie de RCI Banque,
- les Comités de direction assurent le relais du Comité exécutif dans la mise en œuvre des opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

##### La ligne fonctionnelle

Elle est exercée par des Directions métiers et activités qui jouent un rôle de « père technique » aux fins suivantes :

- définir les politiques spécifiques et les règles de fonctionnement (Système d'Information, Ressources humaines, politique financière, gestion des risques de crédit, etc.) ;
- accompagner les Directions opérationnelles et contrôler la correcte mise en œuvre par ces dernières des politiques définies.

Le groupe dispose par ailleurs d'une cartographie normalisée et standardisée de l'ensemble des processus de l'entreprise.

#### I.1.2 DES PROCESSUS BUDGET / PRÉVISION / REPORTING

Sur la base des objectifs et directives fixés par la Direction générale et de données prévisionnelles d'environnement économique (macro économie et parités, taux de refinancement, marchés constructeurs automobiles), chacune des entités du groupe établit annuellement un budget constitué par :

- une projection chiffrée de ses indicateurs commerciaux et financiers ;
- un plan d'action pour remplir sa contribution aux objectifs.

Cet exercice est complété tous les trois ans par la construction d'un plan au niveau de chacune des entités et du Groupe.

La consolidation par le groupe de ces travaux permet de vérifier la cohérence des résultats financiers issus du plan avec les objectifs de rentabilité et de structure financière fixés par la Direction générale et de définir les actions correctrices, si nécessaire, dans le cadre de reprévisions trois fois par an.

La construction des budgets et l'organisation des processus de reprévisions et de reporting reposent sur des règles et des outils qui permettent la remontée d'informations fiables et utiles ainsi que leur répartition par activités (clientèles, réseaux) et par marques (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia, Nissan et Infiniti).

#### I.1.3 DES RESPONSABILITÉS ET DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS CLAIREMENT DÉFINIES

Un système de délégations de pouvoirs a été mis en place et contribue à la maîtrise du déploiement des politiques du groupe au niveau des opérations élémentaires. Les domaines de responsabilité et de délégation sont fixés par des :

##### Définitions de fonctions

L'organisation du groupe est définie par un organigramme formalisé. Chaque niveau de l'organigramme fait l'objet de définitions de responsabilités destinées à préciser le périmètre et la portée des responsabilités de chacun au travers de définitions de fonctions.



# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## Délégations de pouvoirs

Le dispositif de décision au sein du groupe RCI Banque repose sur un système de délégation décliné à partir des pouvoirs du président dans le but de répondre à un double objectif :

- faciliter la responsabilisation des opérationnels au plus près du terrain ;
- s'assurer que la maîtrise des engagements est exercée au bon niveau.

Il fixe précisément les domaines et le niveau des décisions pouvant être prises par les opérationnels et constitue ainsi un référentiel dont l'application peut être vérifiée a posteriori par les acteurs du contrôle interne de deuxième et troisième niveaux.

Les circuits d'avis et de validation assurent la prise de décision d'engagement et d'investissement à un niveau adéquat.

Le groupe dispose de quatre formulaires de prise de décision : NRI (note de règlement intérieur), ND (note de décision), NVM (note de validation métier) et CPI (contrat de projet d'investissement).

Le dispositif inclut un système de limites encadrant notamment les risques financiers et de crédit, validé par l'actionnaire et périodiquement réactualisé par des notes de règlement intérieur (NRI).

## I.1.4 DES PROCÉDURES OU MODES OPÉRATOIRES

En application de la réglementation CRBF 97-02, le groupe RCI Banque s'est doté d'un dispositif général de procédures.

Les procédures des filiales et du groupe sont élaborées sur la base d'un document de référence (la procédure des procédures).

Tous les collaborateurs du groupe accèdent aux procédures applicables les concernant *via* un outil de consultation, de gestion et de mise à jour.

Les principaux processus de RCI Banque (acceptation, recouvrement/contentieux, refinancement, sécurité des systèmes, sécurité des actifs physiques, suivi des risques, comptabilité, etc.) sont couverts par des procédures qui reposent notamment sur les principes de délégations de pouvoir et de séparation des tâches.

Le dispositif de contrôle de conformité est assuré par :

- une procédure cadre du contrôle de la conformité, déclinée en procédure locale par chaque filiale, comportant les modalités d'approbation des nouveaux produits, le circuit et les responsables de la veille réglementaire, l'intégration des risques de non-conformité dans le dispositif de gestion des risques opérationnels, la mise en place d'un dispositif d'alerte professionnelle et une procédure cadre de gestion des prestations externalisées ;
- un comité de conformité qui se réunit chaque trimestre, dans la continuité des comités de contrôle interne et des comités de risques opérationnels, et au cours duquel le contrôleur interne présente les évolutions réglementaires à venir, les actions à mettre en œuvre et celles en cours de réalisation.

## I.2 / LE CADRE GÉNÉRAL DE PILOTAGE

RCI Banque est doté d'un dispositif de contrôle interne qui vise à recenser, analyser et piloter les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société.

### I.2.1 LA CHARTE DE CONTRÔLE INTERNE

Le comité contrôle interne groupe a validé le cadre général du dispositif de contrôle interne de RCI Banque fixé par une charte de contrôle interne.

Cette charte définit le dispositif cible applicable à l'ensemble du groupe et précise notamment :

- le dispositif général de pilotage du contrôle interne ;
- les dispositifs locaux des filiales, succursales et *joint ventures* ;
- les dispositifs spécifiques des différents domaines fonctionnels.

Le système global de contrôle interne du groupe RCI Banque comprend deux types de contrôles et trois niveaux d'intervention :

#### Le contrôle permanent

##### ■ De premier niveau

Il est constitué par les dispositifs d'autocontrôle de chaque direction et de chaque implantation géographique. Ces entités ont notamment en charge, pour leur domaine respectif d'activité, d'appliquer les procédures existantes et d'effectuer tous les contrôles prévus par ces dernières. Le contrôle de premier niveau est essentiellement opérationnel et donc réalisé par des propriétaires de processus qui ont été formés à cet effet. Ce contrôle de premier niveau couvre les principaux risques.

##### ■ De deuxième niveau

Ce niveau de contrôle est piloté par le département du Contrôle Permanent et animé par les contrôleurs internes locaux. Il bénéficie de dispositifs spécifiques pilotés par une équipe indépendante des unités opérationnelles et exerçant des contrôles permanents sur la régularité et la conformité des opérations.

#### Le contrôle périodique ou contrôle de troisième niveau

Il est exercé par des organes de contrôle indépendants (autorités de tutelle, cabinets indépendants mandatés, etc.), ainsi que par le département Audit et Contrôle périodique du groupe RCI Banque qui met en œuvre le plan d'audit annuel en exerçant un contrôle sur la conformité des opérations, le respect des procédures, le niveau de risque effectivement encouru, l'efficacité et le caractère approprié du dispositif de contrôle permanent.

### I.2.2 LA GESTION DES RISQUES

La filière Risques, les risques financiers et de crédit et leur mode de gestion et de contrôle, déclinés à partir des principes d'organisation sus-mentionnés, sont détaillés dans les extraits des sections « Les Risques » du rapport annuel d'activité du groupe.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par le groupe RCI Banque comprend les outils suivants :



#### « La cartographie des risques opérationnels »

Déployée dans toutes les filiales consolidées du groupe RCI Banque, elle identifie les risques opérationnels majeurs qui sont gérés et inspectés périodiquement. Cette cartographie des risques opérationnels fait l'objet annuellement d'une mise à jour par les Directions métiers et d'une évaluation par les propriétaires des processus.

#### « La base de collecte des incidents »

Elle permet de collecter les données relatives aux incidents de risques opérationnels, de mettre en place les actions correctives et préventives nécessaires et de produire les reportings réglementaires, de pilotage et de gestion. Le dispositif fixe des seuils nécessitant une communication immédiate de certains incidents au Comité exécutif, à l'organe délibérant et à l'autorité de contrôle prudentiel.

#### « Les indicateurs clés de risques »

Ils permettent de suivre l'évolution de certains risques opérationnels critiques et de mettre en œuvre, *via* des seuils d'alerte, des actions préventives afin d'anticiper la survenance d'incidents. Ces indicateurs sont définis sur les processus « clientèles entreprises et grand public », « crédit réseau », « refinancement », « comptabilité » et « informatique ».

### I.2.3 LE SUIVI DES PLANS D'ACTION

Une base de données centralise l'ensemble des plans d'action des filiales consécutifs à l'évaluation de la cartographie des risques opérationnels, à la collecte des incidents et aux contrôles permanents et périodiques. Un ensemble de rapports et d'indicateurs d'avancement des missions et des actions est mis à disposition des opérationnels et fonctions de pilotage et permet d'assurer le suivi et l'animation des plans d'action. Une information trimestrielle est transmise au comité contrôle interne groupe.

### I.2.4 DES SYSTÈMES D'INFORMATION ADAPTÉS AUX OBJECTIFS

RCI Banque met en œuvre la politique de Sécurité des SI du Groupe Renault en accordant une place toute particulière à la gestion des accès à ses applications, la protection des données personnelles ou sensibles et la continuité d'activité.

Le plan de continuité d'activité du groupe RCI Banque permet d'assurer la continuité des produits et services essentiels de l'entreprise en cas de choc extrême concernant l'indisponibilité des systèmes d'information, des télécommunications, des locaux ou de la prestation d'un fournisseur critique. La continuité d'activité des fonctions support les plus vitales, refinancement et flux financiers, est testée chaque année. Un plan de continuité des activités est mis en place dans la plupart des filiales de RCI Banque, particulièrement dans les pays où la réglementation le requiert. Le plan de continuité d'activité du groupe RCI Banque est testé au moins une fois par an dans chaque filiale.

Les plans de reprise des activités sont opérationnels sur l'ensemble des applications déployées et locales du groupe RCI Banque. Ils sont testés au minimum une fois par an.

Les utilisateurs du Système d'Information sont assujettis contractuellement à un respect des règles d'usage de l'outil informatique. RCI Banque veille à conserver le même niveau de protection dans le cadre de développement de nouvelles activités (véhicule électrique, déploiement vers de nouveaux territoires).

La centralisation progressive des moyens d'exploitation de l'informatique de l'ensemble des pays sur les centres de données « C2 » (centre principal) et « C3 » (centre de secours) nous permet de garantir le meilleur niveau de protection et disponibilité de nos systèmes et applications.

### I.2.5 LES ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

#### I.2.5.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, organe délibérant, a pour rôle de surveiller et orienter le Comité exécutif afin de s'assurer de la mise en œuvre du contrôle interne.

Afin de décrire et d'exposer les processus et les méthodes de travail ainsi que la répartition des pouvoirs des organes dirigeants qui conduisent aux décisions par ces derniers, il sera successivement présenté :

- la composition du Conseil d'administration ainsi que le mode et l'étendue des pouvoirs de la Direction générale de la société ;
- les conditions de préparation des réunions du conseil ;
- l'activité du conseil au cours de l'exercice 2012.

#### I.2.5.1.1 Composition du Conseil d'administration et mode de Direction générale

##### I.2.5.1.1.1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de RCI Banque S.A. est composé de huit administrateurs dont la durée des mandats est fixée à six ans, sauf cooptation.

Conformément à l'article L. 225-37 du *Code de commerce*, le collège de ces huit administrateurs au sein duquel ne figure pas de femme au jour de la rédaction du rapport confirme qu'il a pris connaissance de la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle. Les dispositions de cette loi et notamment celles instaurant progressivement cette mixité font l'objet d'une étude attentive et seront respectées conformément aux délais d'application fixés par le législateur.

Les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont décidés au niveau du Groupe Renault et ne font l'objet d'aucune procédure de contrôle interne chez RCI Banque.

Les règles et principes de ces rémunérations, au niveau du groupe, sont explicités dans le rapport annuel consolidé de Renault.

Les administrateurs ont été nommés au Conseil d'administration du fait de leurs connaissances de l'activité et des métiers de la société, de leurs compétences techniques et générales, ainsi que, pour certains, de leur expérience résultant de leur fonction dans les sociétés actionnaires.



# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

NOM / PRÉNOM	FONCTION EXERCÉE DANS LA SOCIÉTÉ	DATE DE NOMINATION OU DE RENOUELEMENT	DATE ÉCHÉANCE MANDAT EN COURS	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS
CABRIER Patrice	Directeur Clients & Systèmes d'Information	21/05/2012	Mai 2018	Voir annexe au rapport de gestion
LOIRE Bernard		21/05/2012	Mai 2018	
SPIELREIN Éric	Secrétaire général & Filière Risques	21/05/2012	Mai 2018	
BUROS Philippe	Directeur commercial	25/05/2009	Mai 2015	
THORMANN Dominique	Président-directeur général	21/05/2012	Mai 2018	
STOLL Jérôme		25/05/2009	Mai 2015	
ARACTINGI Farid		21/05/2012	Mai 2018	
STOUFFLET Stéphane		25/03/2011	Mai 2015	

Chaque administrateur est propriétaire d'au moins une action conformément aux dispositions statutaires.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

Mme Isabelle LANDROT, directeur de la comptabilité et du contrôle de gestion et M. Jean-Marc SAUGIER, directeur financements et trésorerie, peuvent participer aux réunions du conseil sur proposition du président-directeur général.

## 1.2.5.1.1.2 Mode et étendue des pouvoirs de la direction générale

Conformément à l'article L 225-551-1 du *Code de commerce*, le Conseil d'administration a opté, dans sa séance du 24 juillet 2002 pour une concentration des pouvoirs, M. Philippe GAMBA puis, à compter du 5 octobre 2009 M. Dominique THORMANN, occupant ainsi les fonctions de président du Conseil d'administration et directeur général.

Il est indiqué que les fonctions de président-directeur général ne connaissent pas de limitations autres que celles dictées par la loi et l'intérêt de la société. Cependant il est précisé que le conseil a apporté une limitation aux fonctions du directeur général qui doit obtenir l'autorisation du Conseil d'administration pour acquérir, vendre ou hypothéquer des immeubles, pouvoirs que le conseil entend se réserver.

## 1.2.5.1.2 Préparation des réunions du Conseil d'administration

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du secrétaire des conseils mandaté par le président-directeur général, dans un délai suffisant, par lettre simple conformément aux dispositions statutaires.

Conformément à l'article L. 823-17 du *Code de commerce*, les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée aux réunions du conseil portant sur l'examen des comptes et notamment celle se prononçant sur l'arrêté des comptes annuels (février), ainsi que celle examinant pour validation les comptes semestriels (juillet).

Tous les documents techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions en vigueur, les administrateurs disposent d'un droit permanent de communication et d'information.

## 1.2.5.1.3 Activité du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2012

Lors de l'exercice 2012, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises.

Le 7 février 2012, la réunion a été consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels consolidés et sociaux au 31 décembre 2011 pour soumission à l'assemblée des actionnaires ainsi qu'au compte rendu des opérations financières réalisées dans l'année et au compte rendu de la mission ACP sur la Liquidité et sur le plan d'action.

Le 21 mai 2012, le conseil a renouvelé le mandat de président-directeur général de M. Dominique THORMANN dont le mandat d'administrateur avait été renouvelé lors de l'assemblée générale réunie le même jour.

Le 20 juin 2012, conformément à l'article L. 228-40 du *Code de commerce* le conseil a renouvelé pour un an l'autorisation d'émission et les délégations de pouvoirs octroyées par le Conseil lors de sa séance du 20 juin 2011.

Le 23 juillet 2012, la réunion s'est tenue pour arrêter les comptes semestriels au 30 juin 2012 après examen du rapport sur l'activité, actualiser l'information financière pour les émissions obligataires de fin d'année, autoriser les projets de titrisation et notamment une nouvelle émission adossée au portefeuille espagnol de crédit automobile en Espagne et une nouvelle émission adossée au portefeuille de LOA France et examiner le rapport sur le contrôle interne.

En outre, ce Conseil d'administration, en application du décret du 20 janvier 2012 imposant la création d'un comité de rémunération pour les établissements de crédit dont le total bilan est supérieur à 10 milliards d'euros, a validé



la proposition de création d'un comité de rémunération RCI Banque composé de trois administrateurs :

- les deux dirigeants bancaires au sens de l'article L. 511-13 du *Code monétaire et financier* ;
- le président du Comité d'audit et des comptes.

Ce comité a pour mission d'analyser la politique générale de RCI Banque en matière de rémunération au regard de l'ensemble des critères pertinents y compris la politique de risque de l'entreprise.

Le 27 novembre 2012, la réunion a rendu compte des opérations financières 2012, fait le point sur les marchés et sur le programme de refinancement, en fixant des plafonds pour les émissions prévues en 2013, renouvelé le dispositif de gestion du risque de liquidité validé par le conseil du 15 novembre 2011.

En outre, ce conseil a autorisé au titre de la réglementation sur les conventions réglementées un contrat de commissionnement avec Renault s.a.s.

Enfin ce même conseil, sur proposition du président et après obtention d'un rapport des commissaires aux comptes sur l'existence d'un résultat suffisant au 31 octobre 2012 a décidé le versement à Renault s.a.s d'un acompte sur dividende de 100 000 000 € (cent millions d'euros).

Lors de ces réunions dont le taux de présence des administrateurs sur l'année a été de 75 %, l'activité et les résultats opérationnels des différents secteurs du groupe ont été présentés en détail.

Ces informations faisaient partie du dossier de chacun des membres du conseil.

Lors de chaque réunion et conformément à la loi, le Conseil d'administration assure le contrôle continu de la gestion de la société. Il tient des statuts de la société le pouvoir d'autoriser les opérations sur le capital, les émissions obligataires, la passation ou la dénonciation d'accords avec d'autres entreprises engageant l'avenir de la société, ainsi que les opérations majeures de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle.

Le conseil s'assure que la stratégie mise en œuvre est conforme aux orientations à long terme du groupe.

Enfin, le Conseil d'administration décide des changements des membres du conseil, convoque les assemblées générales, notamment l'assemblée générale des actionnaires pour approbation des comptes, conformément aux dispositions des statuts (Art. 27 à 33) et délègue les pouvoirs.

Les réunions du Conseil d'administration se sont tenues au 13-15, Quai Le Gallo, 92512 Boulogne-Billancourt au siège social de la société mère Renault s.a.s.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis par le secrétaire du conseil, approuvés au cours de la séance suivante avec report sur le registre légal et sont tenus à la disposition de tous les administrateurs au siège social de la société.

### 1.2.5.2 Le Comité d'audit et des comptes du groupe RCI Banque

Le Comité d'audit et des comptes assiste le Conseil d'administration dans sa mission de surveillance de la qualité du dispositif de contrôle interne et est informé des orientations générales du contrôle interne du groupe RCI Banque. Il valide notamment le plan annuel d'audit et le rapport annuel sur le contrôle interne au titre de l'article 38 du règlement CRBF 97-02.

### 1.2.5.3 Le comité de contrôle interne groupe RCI Banque

Le comité de contrôle interne groupe RCI Banque, organe exécutif composé de l'ensemble des membres du Comité exécutif, anime le processus de contrôle interne. Il rend compte régulièrement de la situation du contrôle interne au Conseil d'administration, au Comité d'audit et des comptes, notamment *via* le rapport annuel établi en vertu du règlement CRBF 97-02, articles 42 et 43 qui est remis à l'autorité de tutelle. Cette instance est déclinée dans les filiales.

Le secrétaire général, en tant que dirigeant bancaire, coordonne les dispositifs de contrôle permanent et la filière Risques.

#### 1.2.5.3.1 Les acteurs du contrôle permanent

Le directeur du département du Contrôle Permanent (DCP), rattaché au secrétaire général, est responsable du contrôle permanent au sens de l'article 6a du règlement CRBF 97-02. Il est également responsable du contrôle de la conformité au sens de l'article 11 de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le CRBF.

Le département du Contrôle Permanent au sein du Secrétariat général et filière Risques assure le pilotage du contrôle interne du groupe RCI Banque. Le service méthodes contrôle permanent est en charge de l'organisation et de l'animation du dispositif de contrôle interne sur l'ensemble du groupe.

Au niveau du pilotage du contrôle interne dans les filiales du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur les contrôleurs internes qui lui sont rattachés fonctionnellement, voire hiérarchiquement dans le cas de la France. Les contrôleurs internes des autres filiales sont quant à eux rattachés hiérarchiquement au directeur général de la filiale. Dans tous les cas, les contrôleurs internes ont pour principales missions sur le périmètre de la filiale :

- d'animer et piloter le déploiement du contrôle interne (animation des comités contrôle interne filiales, gestion des procédures, suivi des plans d'action) ;
- de réaliser des contrôles de second niveau ;
- de suivre et mesurer les risques opérationnels ;
- de détecter et prévenir les fraudes internes et le blanchiment d'argent ;
- d'assurer l'efficacité du plan de continuité d'activité ;
- de s'assurer du déploiement de la charte d'éthique du groupe ;
- d'animer le dispositif local de contrôle de la conformité.

De même, concernant le pilotage du dispositif de contrôle interne dans les directions du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur les correspondants des fonctions de pilotage.



# LOI SUR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Enfin, des propriétaires de processus ont été désignés et sont responsables de la réalisation et de l'actualisation des procédures et des contrôles de premier niveau.

Des responsables de veille réglementaire sont chargés de suivre, analyser et informer de toute évolution réglementaire impactant RCI Banque dans le cadre du dispositif de contrôle de la conformité mis en œuvre afin de garantir la bonne gouvernance de l'entreprise.

**Des correspondants métiers sûreté et sécurité informatique interviennent, pour leur domaine applicatif, sur :**

- la gestion des habilitations (modalités d'habilitations, définition des profils métier et des droits applicatifs associés) ;
- les principes de contrôle interne (respect de la séparation des tâches, des délégations de pouvoirs et mise en place de contrôles automatisés) ;
- le respect des règles groupe et de la réglementation (par exemple règles CNIL, purge des données, confidentialité).

## I.2.5.3.2 Les acteurs du contrôle périodique

Le directeur de l'audit et du contrôle périodique du groupe RCI Banque au sens de l'article 6.b du règlement CRBF 97-02 est rattaché au président-directeur général et est indépendant du contrôle permanent. La direction de l'audit interne Renault agit sous mandat RCI Banque et, à ce titre, intervient conjointement ou seule dans les différentes filiales selon un plan d'audit annuel validé en Comité d'audit. Les audits donnent lieu à des rapports écrits avec les recommandations communiquées au comité de contrôle interne et au Comité d'audit et des comptes.

## L'ORGANISATION DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le groupe RCI Banque élabore des comptes consolidés à partir d'un outil de consolidation unique, structuré selon un plan de rubriques de consolidation commun à toutes les entités. L'outil de consolidation produit les reportings comptables et de gestion au travers d'une saisie unique des données, garantissant l'homogénéité des informations contenues dans les états financiers et dans les différents tableaux de bords internes.

## II.1 / LES PRINCIPES D'ÉLABORATION DES COMPTES

La société consolidante RCI Banque définit, anime et assure la supervision de l'élaboration de l'information financière et comptable. La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et des comptes retraités pour la consolidation échoit aux directeurs administratifs et financiers des filiales, sous l'autorité des présidents et directeurs généraux de ces mêmes filiales.

À tous les niveaux du groupe, les grands principes qui prévalent et qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont les suivants :

- le traitement de l'exhaustivité des transactions ;
- le respect des principes comptables applicables au groupe. Ainsi, un ensemble de documents de référence définit les normes communes de présentation et d'évaluation du groupe et les schémas comptables. Ces documents, mis à la disposition de toutes les entités, concourent à l'homogénéité de l'information financière remontée ;
- la revue périodique des actifs, passifs et engagements de hors-bilan (créances, emprunts, instruments dérivés, disponibilités...) au travers de procédures de rapprochement de la comptabilité avec les systèmes opérationnels, de justification des comptes et d'inventaires. En outre, l'organisation groupe d'évaluation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels décrit ci-avant (cf. § I.2.1 à § I.2.4) s'applique au processus d'élaboration de l'information financière et comptable.

Une procédure groupe définit les principes de justification des comptes dans l'ensemble du groupe RCI Banque. Elle s'applique aux comptes sociaux et aux comptes consolidés et participe ainsi à la maîtrise des risques liés à l'organisation comptable et au traitement de l'information.

La bonne articulation du reporting financier avec les systèmes opérationnels du groupe constitue la clé de voûte de l'élaboration de l'information financière et comptable. Le volume d'informations à traiter, la qualité requise pour les données traitées et le délai de remontée (J + 4), imposent de s'appuyer sur des systèmes d'information performants et contrôlés.

## II.2 / LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET L'ORGANISATION

### II.2.1 L'UTILISATION D'UN PROGICIEL INTÉGRÉ

Le groupe RCI Banque a choisi de mettre en place un outil comptable intégré (*Entreprise Resource Planning* ou ERP) reconnu sur le marché. L'utilisation d'un tel progiciel intégré, très structuré, permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne et d'assurer la cohérence et la fiabilité de l'information traitée. Notamment, la définition et le suivi des profils utilisateurs contribuent au respect des règles de séparation des tâches.

Ce progiciel, associé à un interpréteur comptable groupe, a fait l'objet d'une conception permettant, au travers de l'utilisation de ses différents modules, d'intégrer les spécificités des activités du groupe.

La fiabilité de l'information comptable et financière est essentiellement favorisée par la maîtrise et la standardisation des transactions élémentaires traitées par des systèmes opérationnels suivant un référentiel groupe. Ces transactions élémentaires alimentent, par interfaces, l'interpréteur comptable groupe, qui lui-même transmet la traduction comptable des événements de gestion ou des données d'inventaire à l'ERP.



Le déploiement continu des modules financiers et comptables de l'ERP dans les entités du groupe fait l'objet d'une planification rigoureuse.

Pour les entités déployées, la maintenance centralisée du système comptable (interpréteur comptable et ERP) au sein d'une équipe d'experts fonctionnels et techniques permet de renforcer la maîtrise de la production comptable.

## II.2.2 LES SYSTÈMES OPÉRATIONNELS ET LE CONTRÔLE

Les premiers actes de contrôle sont opérés au niveau des systèmes opérationnels majeurs pour les opérations de financement, de service et de refinancement sous la responsabilité des grands métiers (acceptation, recouvrement/contentieux, services, refinancement). C'est ainsi que les outils d'acceptation, de gestion des contrats de financements et de services, de gestion des relations clients et fournisseurs, d'administration du refinancement, de suivi des commandes d'achat, de gestion des effectifs portent leurs propres logiques de contrôle. Ils s'inscrivent dans le cadre de procédures opérationnelles qui contribuent à la maîtrise des transactions physiques et financières, dans le respect des procédures d'autorisation et de délégation en vigueur dans le groupe.

Une attention particulière est apportée par les équipes comptables au contrôle des transferts d'opérations entre les systèmes opérationnels non intégrés et les systèmes comptables.

Ainsi par exemple, au niveau du groupe :

- en liaison avec les systèmes de gestion des financements, des services, des comptes clients et fournisseurs et du refinancement, le contrôle de l'égalité est assuré par comparaison des flux et des soldes comptables avec les mouvements et les stocks d'opérations de gestion. Les écarts mis en évidence sont analysés et suivis ;
- en liaison avec les systèmes d'achats et de suivi des investissements, les factures d'achats sont contrôlées par rapport aux commandes et la comptabilisation des immobilisations est réalisée.

La tenue des comptes s'effectue selon les normes groupe avec un plan de compte opérationnel unique (plan de comptes groupe enrichi en fonction des besoins spécifiques des pays). Cependant, des comptabilisations selon les normes locales sont possibles et permettent de produire simultanément une comptabilité aux normes groupe et aux normes locales.

L'intégralité des données de l'information financière nécessaire à l'élaboration des comptes consolidés du groupe RCI Banque est collectée et gérée par un outil unique. Le processus de contrôle intégré dans cet outil et sa maintenance effectuée par une cellule dédiée assurent la justesse et la cohérence des données des filiales.

## II.2.3 LE RÔLE DES ÉQUIPES COMPTABLES ET DE GESTION

Les équipes comptables des filiales secondées par les fonctions centrales opèrent une analyse des comptes et expliquent les évolutions des données financières d'une période à l'autre. Ce travail d'analyse se fait en liaison avec celui des contrôleurs de gestion locaux et centraux qui analysent les performances par

comparaison avec les données budgétaires et les reprévisions. Si l'analyse des écarts ou tout autre processus de vérification révèle une faiblesse dans la qualité de l'information émanant des systèmes opérationnels ou comptables liés, des plans d'action sont mis en œuvre avec la participation active des opérationnels et de la fonction finance pour enrayer les causes de ces anomalies.

## II.2.4 LE RÔLE DU CONTRÔLE COMPTABLE GROUPE

En complément du dispositif existant (contrôle interne, audit RCI Banque, commissaires aux comptes, etc.) et dans l'optique d'un processus permanent de fiabilisation de l'information financière, le service de contrôle comptable groupe, rattaché au département du Contrôle Permanent, assure des missions d'évaluation de la qualité du contrôle interne comptable. L'objectif du service est de contrôler régulièrement les comptabilités des filiales consolidées. Ce dispositif permet ainsi d'améliorer la connaissance et l'application des principes comptables groupe au sein des filiales.

## II.2.5 L'ANIMATION DE LA FONCTION COMPTABLE

Une personne dédiée à l'animation de la fonction comptable s'assure des conditions d'élaboration et de justification des comptes par la remontée d'indicateurs s'inscrivant dans le cadre de la procédure groupe de justification des comptes. Ces indicateurs sont renseignés par le responsable financier de chaque filiale quatre fois par an.

De plus, chaque année, les directions financières des différentes entités évaluent leurs dispositifs de maîtrise des risques comptables et financiers par rapport à la politique de gestion du groupe. Cette évaluation s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation des risques du groupe RCI Banque (cf. I.2.1).

L'ensemble de ces informations en provenance des filiales fait l'objet, en central, d'analyses et de contrôles.

Par ailleurs, l'avancement des plans d'action (liés aux missions de contrôle comptable) et les insuffisances constatées dans les dispositifs de maîtrise des risques comptables font l'objet d'un suivi.

## II.2.6 LA PUBLICATION DES COMPTES

Le groupe publie des informations semestrielles au 30 juin et annuelles au 31 décembre. Ces arrêtés sont anticipés par la réalisation de préclôtures assurées deux fois par an : au 31 mai pour l'arrêté de juin et au 31 octobre pour celui de décembre.

Des réunions de synthèse sont organisées entre la direction du groupe (principalement avec la direction financière) et les commissaires aux comptes.

Le groupe RCI Banque établit ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au *Journal officiel de l'Union européenne* à la date d'arrêté des comptes.



# INFORMATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

## DISPOSITIONS SOCIALES

SOCIAL	SOMMAIRE	COMMENTAIRES
<b>EMPLOI</b>		
L'effectif total et la répartition des salariés par sexe et par zone géographique	Chiffres-clés - p. 102	
Les embauches et les licenciements	Chiffres-clés - p. 103	L'exercice a été réalisé sur les six principaux pays en termes d'effectifs qui représentent 83 % des effectifs totaux.
Les rémunérations et leur évolution	§ 1.2 - p. 104	
<b>ORGANISATION DU TRAVAIL</b>		
L'organisation du temps de travail	Chiffres-clés - p. 103 et § 1.4 - p. 106	Sur la base, notamment, d'accords cadre (ex. : France, Espagne), l'organisation du temps de travail est définie au plus près du terrain.
L'absentéisme	Chiffres-clés - p. 103	
<b>RELATIONS SOCIALES</b>		
L'organisation du dialogue social	§ 1.5 - p. 106	
Le bilan des accords collectifs	§ 1.5 - p. 106	
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>		
Les conditions de santé et de sécurité au travail	§ 1.4 - p. 105	
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales	-	La santé et la sécurité reposent, en particulier, sur les instances de représentation du personnel (ex. : CHSCT en France). Elles n'ont pas donné lieu à la conclusion d'accords sociaux.
Les accidents du travail (Tf, Tg,) et les maladies professionnelles	-	Cet indicateur est peu pertinent pour le groupe RCI Banque en raison de la nature de ses activités.
<b>FORMATION</b>		
Les politiques mises en œuvre	§ 1.1 - p. 104	
Le nombre total d'heures de formation	§ 1.1 - p. 104	
<b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES / ÉGALITÉ DE TRAITEMENT</b>		
Mesures mises en œuvre pour l'égalité homme/femme	§ 1.5 - p. 106	
Mesures en faveur de l'emploi et de l'insertion de personnes handicapées	§ 1.4 - p. 105	
Mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations	§ 1.4 - p. 105 et § 1.5 - p. 106	
<b>PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) RELATIVES</b>		
Élimination des discriminations en matière d'emploi	§ 1.5 - p. 106	Le groupe RCI Banque affirme son fort attachement aux quatre principes fondamentaux énoncés ci-contre. De surcroît, il s'agit fondamentalement d'une obligation légale dans les pays où RCI Banque opère.
Liberté d'association et droit de négociation collective	-	
Élimination du travail forcé	-	
Abolition du travail des enfants	-	



## DISPOSITIONS SOCIÉTALES

SOCIAL	SOMMAIRE	COMMENTAIRES
<b>IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ</b>		
En matière d'emploi et de développement régional	Chiffres-clés p. 102-103	
Sur les populations riveraines ou locales	§ 2.2 - p. 107	
<b>RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE</b>		
Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations	§ 2.3 - p. 108	Outre son activité commerciale à destination de ses divers clients, le groupe RCI Banque entretient des relations avec son tissu local.
Les actions de partenariat ou de mécénat	§ 2.2 - p. 107	
<b>SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS</b>		
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	§ 1.4 - p. 105	
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leurs responsabilités sociale et environnementale	-	Les achats réalisés par le groupe RCI Banque représentent une activité modeste en termes de dépenses.
<b>LOYAUTÉ DES PRATIQUES</b>		
Les actions engagées pour prévenir la corruption	-	Sans que ceci figure dans le corps du texte du Rapport Grenelle II, tous les collaborateurs du groupe RCI Banque ont reçu la Charte d'éthique du Groupe Renault. De même, une formation à la lutte anti-blanchiment a été dispensée en <i>e-learning</i> .
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	§ 2.3 - p. 108	
<b>AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME</b>		
Actions engagées en faveur des droits de l'homme	-	Le groupe RCI Banque s'attache au respect des droits de l'homme dans les pays où il opère.



# INFORMATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

### RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Attestation de présence du vérificateur indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion.**

À l'attention du directeur général,

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de vérificateur indépendant de la société RCI Banque, nous avons établi la présente attestation sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du *Code de commerce*.

#### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Il appartient au Conseil d'administration de la société RCI Banque d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du *Code de commerce* (ci-après les « Informations »).

#### INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le *Code de déontologie* de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du *Code de commerce*. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

#### RESPONSABILITÉ DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'attester que les informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du *Code de commerce* et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012. Il ne nous appartient pas en revanche de vérifier la pertinence de ces informations.

#### NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- nous avons comparé les informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du *Code de commerce* ;
- nous avons vérifié que les informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du *Code de commerce* et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du *Code de commerce* avec les limites précisées dans le rapport de gestion ;
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

#### CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des informations requises.

Paris La Défense, le 25 février 2013

#### LE VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

ERNST & YOUNG Audit  
Département Développement durable  
Éric MUGNIER



## GRENELLE II

Le chapitre qui suit répond aux dispositions relatives au Grenelle II.

Il porte sur les actions menées par le groupe RCI Banque en matière sociale et sociétale.

Il convient de préciser que la dimension environnementale n'est pas appropriée à l'activité financière du groupe RCI Banque.

La responsabilité de RCI Banque s'exerce en premier lieu vis-à-vis de ses salariés.

RCI Banque a toujours placé l'humain au cœur de l'entreprise, avec la profonde conviction que les femmes et les hommes du groupe constituent sa première richesse.

La politique des ressources humaines du groupe RCI Banque, en lien avec la stratégie du Groupe Renault « *Together Drive The Change* », comporte quatre axes majeurs :

- développer les compétences et les talents ;
- optimiser la gestion de la masse salariale ;
- animer la qualité du management ;
- favoriser la motivation et l'engagement de tous.





# INFORMATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

## 1 DIMENSION SOCIALE

### LES RESSOURCES HUMAINES DE RCI BANQUE

#### CHIFFRES-CLÉS

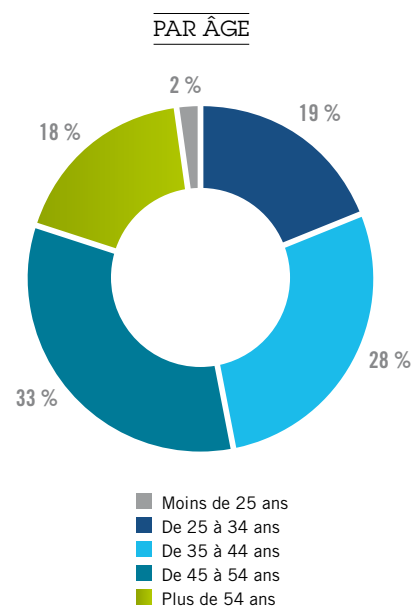
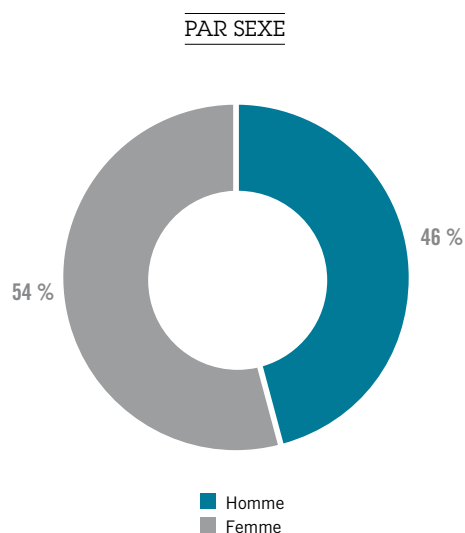
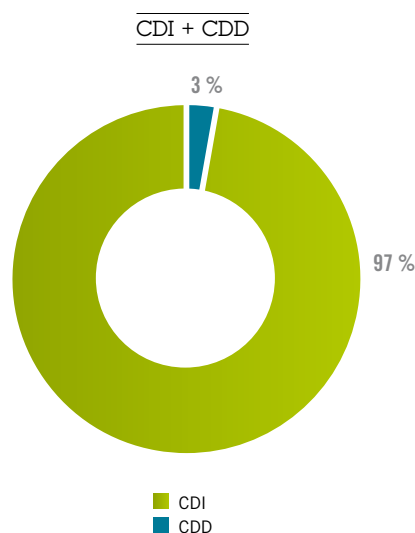
##### Les effectifs

Les effectifs du groupe consolidé sont présents dans 22 pays, regroupés en quatre régions :

EFFECTIFS PAR RÉGION	12/2012	POIDS
Europe	2 473	86 %
<i>Dont France</i>	<i>1 323</i>	<i>46 %</i>
Euromed-Afrique	101	4 %
Amériques	157	5 %
Asie-Pacifique	130	5 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 861</b>	<b>100 %</b>

##### Répartition des effectifs

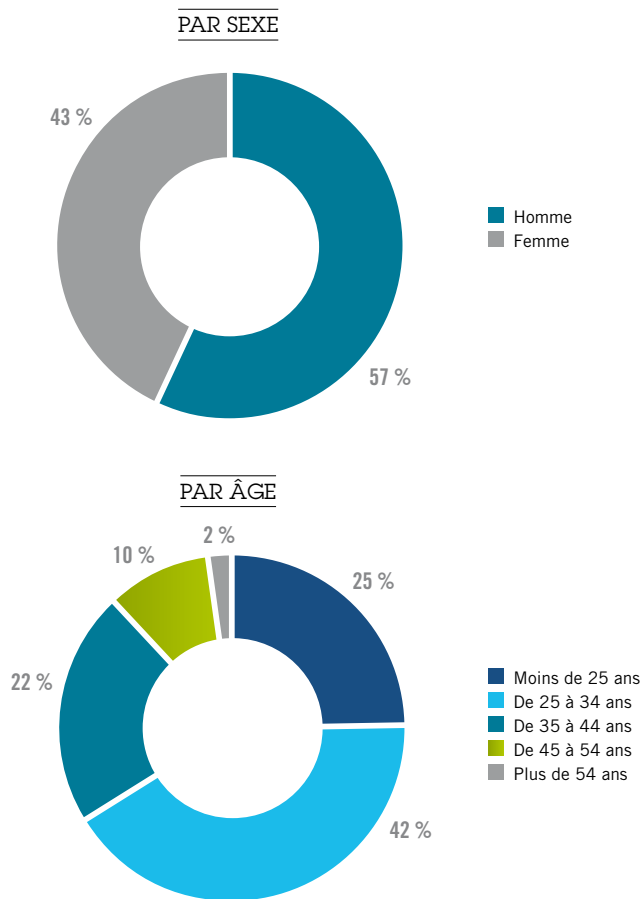
Répartition des effectifs des six principaux pays (Allemagne, Brésil, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni) qui regroupent 83 % des effectifs totaux.





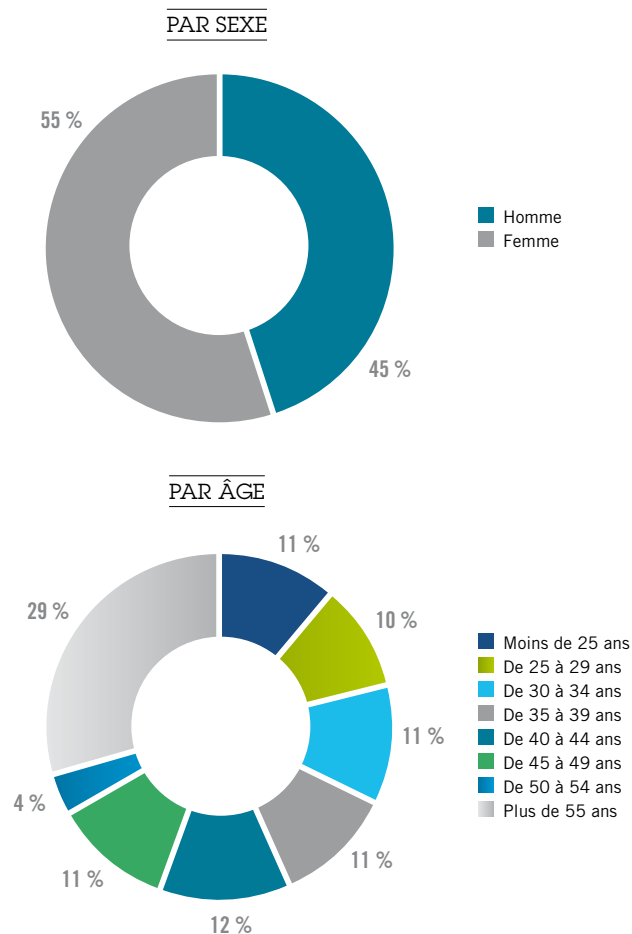
### Répartition des embauches\*

Au cours de l'année 2012, RCI Banque a recruté 125 collaborateurs en contrat à durée indéterminée, ce qui correspond à 4,37 % des effectifs totaux.



### Répartition des départs\*

Au cours de l'année 2012, on a enregistré 116 départs de collaborateurs en contrat à durée indéterminée au sein de RCI Banque, ce qui correspond à 4,05 % des effectifs totaux.



### L'absentéisme

Répartition du taux d'absentéisme des six principaux pays. Ce taux comprend les absences pour maladie, accidents du travail, événements familiaux, congés sans solde (hors congés annuels).

PAYS	TAUX D'ABSENTÉISME
Allemagne	11,18 %
Brésil	1,43 %
Espagne	2,38 %
France	3,27 %
Italie	4,24 %
Royaume-Uni	1,92 %

Le taux d'absentéisme de l'Allemagne de 11,18 % en 2012 a été impacté par des collaborateurs absents pour longue maladie. Ce taux se situait autour de 6 % environ les années précédentes.

### La durée de travail hebdomadaire théorique des six principaux pays

PAYS	NOMBRE D'HEURES
Allemagne	39
Brésil	40
Espagne	40
France	35
Italie	38,5
Royaume-Uni	35

\*au sein des six principaux pays en termes d'effectifs.

# INFORMATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

## 1.1 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES TALENTS

### La GPEC et L'observatoire de l'emploi et des compétences

Dans le cadre de son accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC – périmètre France), RCI Banque s'est doté d'un observatoire de l'emploi et des compétences. Il s'agit d'une instance paritaire qui a pour vocation de favoriser le dialogue social avec les partenaires sociaux au moyen d'informations, de réflexions et d'échanges sur l'évolution prévisible des emplois au regard de la stratégie de l'entreprise.

Les missions principales de l'observatoire sont les suivantes :

- participer à la veille prospective sur l'évolution des emplois et des compétences ;
- être force de proposition pour l'élaboration des parcours de carrière au sein de l'entreprise.

### La formation

RCI Banque s'attache à former l'ensemble de ses collaborateurs quels que soient leur âge, leur statut ou le poste occupé dans le groupe.

À cette fin, l'offre du groupe couvre tous les domaines de la formation professionnelle : des actions dédiées à chaque métier de l'entreprise, aux actions plus individuelles destinées au développement personnel ou à l'acquisition de compétences linguistiques ou transversales.

Dans les six principaux pays en termes d'effectifs, le nombre total d'heures de formation dispensées et rémunérées s'élève à 36 836 heures.

En ce qui concerne la France, qui consacre à la formation 4 % de la masse salariale, le taux d'accès à la formation est de 86 %.

### L'évaluation à travers l'entretien individuel

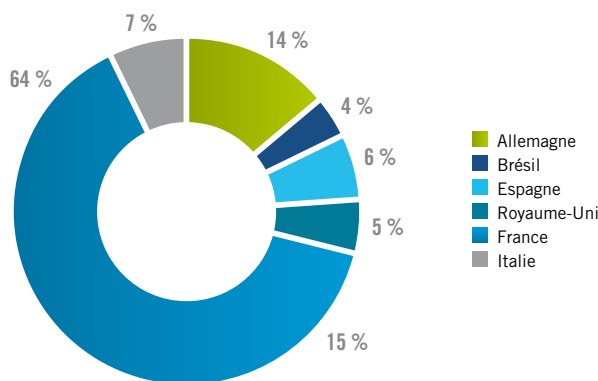
L'entretien individuel constitue chez RCI Banque un moment privilégié de dialogue entre le collaborateur et son manager direct. Il est l'occasion d'établir un bilan de la performance de l'année écoulée, de fixer les objectifs de l'année à venir et d'expliquer leur contribution à la performance de l'entreprise. C'est également lors de cet entretien que le collaborateur formalise ses demandes de formation et échange de façon approfondie avec son manager sur ses perspectives d'évolution professionnelle.

Les entretiens individuels de l'année 2012 pour les six principaux pays ont atteint un taux de réalisation de 99 %.

## 1.2 LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE

En 2012, le total des frais de personnel des six principaux pays est de 181 M€.

### Répartition des frais de personnel



En ce qui concerne la France, les éléments principaux de la rémunération se décomposent de la manière suivante :

- la rémunération des collaborateurs est constituée individuellement, d'une partie fixe et d'une partie variable, et collectivement, de la participation ;
- le salaire fixe traduit les responsabilités du poste, la maîtrise de celui-ci par son titulaire ainsi que le potentiel d'évolution de l'intéressé ; la part variable (ex. : part variable groupe, prime de performance, bonus commerciaux) est l'expression de la performance annuelle réalisée par le collaborateur ; le *profit sharing* (ex. : participation en France) reconnaît la performance collective ;
- la politique de rémunération : à l'occasion des négociations salariales annuelles, RCI Banque établit, en particulier en France, sa politique salariale de l'année. Il peut être décidé d'attribuer selon les catégories (ex. : non-managers/managers) et la législation nationale des augmentations générales de salaire (collectives) et des augmentations individuelles.

### L'épargne salariale

Le Plan d'épargne entreprise du groupe Diac est destiné à favoriser la constitution d'une épargne collective en ouvrant aux salariés du groupe Diac la possibilité de se constituer, avec l'aide de l'entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.

Le Plan d'épargne entreprise comporte, au choix des collaborateurs, trois fonds communs de placement :

- Arcancia Sécurité 257 ;
- Amundi Label Équilibre Solidaire E ;
- Groupe Diac Épargne.

Les versements volontaires peuvent représenter jusqu'à 25 % de la rémunération annuelle du collaborateur.

De plus, l'abondement par l'entreprise des versements volontaires est rémunéré à 27,5 % dans la limite de 1 210 € bruts par an.



### 1.3 L'ANIMATION DE LA QUALITÉ DU MANAGEMENT

Le Groupe Renault s'est doté depuis quelques années d'une charte de management : le « *Renault Management Way* » (RMW). Fondée sur les valeurs du Groupe Renault, elle souligne les rôles et responsabilités des managers en tant que « leader, coach et éclairer ». Des formations à l'appropriation de RMW ont été dispensées à l'ensemble des managers du groupe RCI Banque. Plus récemment, une formation « *Feedback au quotidien* » est venue compléter le dispositif. Elle a déjà concerné 42 managers du groupe RCI Banque.

Dans le même esprit, RCI Banque a instauré en France les « Rencontres managériales ». Elles ont pour objet d'approfondir les valeurs managériales mentionnées du RMW selon des approches originales. Elles consistent en des conférences d'intervenants extérieurs, selon une fréquence trimestrielle, réunissant habituellement une centaine de participants.

### 1.4 LE RENFORCEMENT DE LA MOTIVATION ET DE L'ENGAGEMENT DE TOUS

En réponse aux attentes exprimées par les salariés à l'occasion de plusieurs enquêtes internes et de divers groupes de parole, un ensemble de chantiers a été engagé en vue de renforcer la motivation et l'engagement des collaborateurs. Ils visent principalement à :

- alléger les procédures compliquées et promouvoir des façons de travailler innovantes ;
- favoriser le bien-être au travail.

#### L'environnement de travail

Le siège de RCI Banque fait l'objet, depuis fin 2011, d'une rénovation majeure sous la forme du « projet e-nov ».

Il s'agissait originellement de mettre principalement à niveau les infrastructures techniques devenues vétustes (permettant, en corollaire, une réduction de la consommation énergétique).

La direction de RCI Banque a souhaité transformer le chantier de rénovation en un ambitieux projet managérial comportant :

- le regroupement dans un bâtiment (le siège social) des directions et métiers répartis antérieurement dans deux sites à Noisy-le-Grand ;
- la modernisation des espaces de travail individuels et collectifs, sous la forme d'une ambiance plus contemporaine, ergonomique et attractive (ex. : nouvelles formes d'organisation du travail : zones de convivialité, etc.) ;
- la transformation des modes de travail vers plus de simplicité et de transversalité avec l'appui d'outils modernisés (tels que la téléphonie *via* internet, TOIP).

#### La santé et le bien-être

RCI Banque accorde une importance particulière, notamment en France, à la prévention des risques psychosociaux.

Différentes enquêtes destinées à mesurer les facteurs de stress ainsi que leur impact sur les collaborateurs ont ainsi été réalisées sur tous les sites français auprès de l'ensemble des collaborateurs.

En 2012, l'enquête de mesure du stress professionnel (réalisée par un cabinet spécialisé), déjà réalisée en 2010, a été renouvelée. Elle a montré un taux de « sur-stress » dans des limites raisonnables et inférieur à la moyenne du secteur d'appartenance.

Sur cette base, la Diac a actualisé son plan d'action de prévention du stress professionnel. Celui-ci a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales.

Il comporte trois niveaux de prévention :

- **primaire** : attaquer et supprimer les sources du stress professionnel ;
- **secondaire** : corriger les effets du stress ;
- **tertiaire** : prendre en charge les personnes particulièrement concernées.

Dans ce cadre, plusieurs natures d'actions ont été mises en place :

- la création de l'Observatoire médical du stress, de l'anxiété et de la dépression (OMSAD) : il s'agit d'un questionnaire d'évaluation proposé à chaque collaborateur lors de la visite médicale et analysé individuellement avec le médecin du travail ;
- l'instauration d'une formation à la prévention du stress destinée à l'ensemble des managers (130) qui se poursuivra en 2013. Les participants ont souligné unanimement la grande efficacité de cette formation pour leur management au quotidien ;
- la réalisation d'ateliers de relaxation dispensés par les infirmières.

#### L'insertion des personnes handicapées

Le groupe RCI Banque est sensible à la situation des personnes handicapées. En Espagne, un accord d'entreprise a été conclu à ce sujet. En ce qui concerne la France, nous faisons notamment appel à des centres d'aide par le travail pour les fournitures de bureau que nous utilisons.

Tableau récapitulatif du nombre de personnes handicapées référencées dans les six principaux pays :

	NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES	TAUX D'EMPLOI	ACCORDS
Allemagne	8	2,3 %	Non
Espagne	2	1,4 %	Oui
France	34	2,6 %	Non
Italie	11	6,3 %	Non
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>12,6 %</b>	



# INFORMATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

## L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

RCI Banque est également très attentif à assurer aux collaborateurs un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Le télétravail s'inscrit dans cette perspective.

Aux termes de l'Accord national interprofessionnel du 19 juillet 2005, le télétravail se définit comme « une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière ».

RCI Banque comptabilise actuellement en France 30 collaborateurs en télétravail au sein des directions Informatique et Ressources humaines. Il s'agit, en l'état actuel, d'initiatives pilotes qui sont appelées à s'étendre au sein de l'entreprise.

Plusieurs autres pays mènent également des actions sur ce sujet comme, par exemple, les Pays-Bas.

## 1.5 LA QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue avec les partenaires sociaux constitue une forte tradition au sein du groupe RCI Banque.

Un ensemble d'accords d'entreprise ont ainsi été conclus en 2012 :

### En France

Accord d'entreprise sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Accord en faveur des salariés seniors

### En Espagne

Accord salarial

Accord sur l'organisation du temps de travail comportant une flexibilité des horaires

En France, un accord a également été conclu en 2011 dont les effets sont intervenus en 2012 :

- accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

L'accord a été signé le 16 décembre 2011 par les quatre organisations syndicales représentatives (SNB, CFDT, CFTC, CGT) dans l'optique de veiller à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, et de dynamiser les parcours professionnels des femmes. Par cet accord, la Diac vise également l'atteinte d'un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

L'accord comporte un ensemble de mesures particulièrement significatives dont :

- le repositionnement des rémunérations de collaboratrices ayant connu une maternité. Dans ce cadre, huit collaboratrices ont été repositionnées en lien avec le plan de promotion 2012 et dix collaboratrices ont fait l'objet d'un repositionnement à la suite d'une analyse de leur historique de carrière ;

- la participation de RCI Banque à un réseau de crèches interentreprises. Ce dispositif permet aux jeunes parents qui en font la demande de bénéficier de places en crèche au prix des crèches communales.

En 2012, neuf berceaux ont été proposés et occupés ; quinze le seront en 2013.

## 1.6 UNE COMMUNICATION INNOVANTE

La communication interne au sein du groupe RCI Banque a été renforcée mi-2012 par la mise en place d'un réseau social d'entreprise « My Déclik RCI ».

RCI Banque a en effet été retenu par le Groupe Renault pour être pilote en ce domaine. On enregistre d'ores et déjà 40 communautés actives réunissant 300 collaborateurs au titre de « My Déclik RCI ».

Ces communautés ont pour vocation de :

- solliciter des réponses aux questions que peuvent se poser les collaborateurs ;
- partager leurs expériences, conclusions, analyses avec un large cercle d'interlocuteurs, autour d'une fonction, d'un projet, d'un métier ;
- collecter des idées nouvelles sur un thème donné en lançant des appels à idées ;
- identifier des personnes, ressources, compétences grâce au profil enrichi que chacun pourra documenter ;
- partager leurs intérêts professionnels ou leurs passions et créer du lien avec les autres collaborateurs de RCI Banque ou de Renault.



## 2 DIMENSION SOCIÉTALE

### 2.1 LA COUVERTURE SANTÉ

Fin 2011, la Diac a décidé l'instauration, à l'intention des collaborateurs, d'une mutuelle obligatoire (couverture santé) avec une contribution de l'employeur. Elle a pris effet en janvier 2012.

En totale concertation avec les organisations syndicales représentatives, cette mise en place s'est réalisée par décision unilatérale de l'entreprise, cette solution offrant davantage de souplesse pour les salariés déjà présents dans la société.

Le niveau de couverture et la contribution de l'entreprise ont également fait l'objet d'une concertation approfondie avec les organisations syndicales, aboutissant à une prise en charge s'échelonnant de 33 à 46 % de la cotisation.

À fin 2012, 725 collaborateurs avaient adhéré à cette nouvelle mutuelle.

### 2.2 PROJETS AU TITRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Le groupe RCI Banque a conduit en 2012 un ensemble de projets au titre de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

Au **Brésil**, plusieurs actions ont été réalisées :

Un partenariat avec l'hôpital *Pequeno Principe*\* a donné lieu à deux projets :

■ par la mise en œuvre de la Loi Rouanet (jusqu'à 4 % de l'impôt sur les sociétés peuvent être consacrés à sponsoriser un projet culturel) : réalisation d'un projet philanthropique, *Projeto Bumba Meu Boi*, consistant à favoriser l'enrichissement culturel des enfants hospitalisés et de leurs familles au moyen d'animations (telles que du *storytelling*) et d'ateliers ; 40 000 € ont été consacrés à cette action ;

■ par l'utilisation du Fonds de l'enfance et de l'adolescence (FIA - jusqu'à 1 % de l'impôt sur les sociétés peut être consacré à sponsoriser un projet de protection des enfants et des adolescents) : réalisation d'un projet d'assistance à la santé, « Avance en traitement de santé – pour le droit à la vie », ayant pour objectif de contribuer à la réduction de la mortalité des enfants et adolescents (assistance santé de haute qualité), pour un montant de 60 000 €.

Parallèlement, dans le domaine musical et culturel, RCI Banque Brésil sponsorisera en 2013 certaines zones VIP à l'occasion du Carnaval de Rio de Janeiro, qui représente le carnaval le plus célèbre et important au monde, pour un montant de 28 800 €.

\* *Pequeno Principe Hospital* est le plus grand hôpital pédiatrique de Curitiba. Il a reçu plus de 300 000 patients en 2012.

En **Espagne**, les actions en matière de RSE ont porté sur la diversité, l'éducation et la culture.

**Diversité** : un effort a été réalisé au profit des travailleurs handicapés au travers, en particulier, d'une contribution à la Fundación ONCE d'un montant de 20 000 €.

**Éducation** : RCI Banque Espagne collabore avec diverses universités madrilènes (ex. : Universidad Complutense, CUNEF, ICADE), sous la forme de l'accueil de stagiaires, pour faciliter l'accès au travail des étudiants.

**Culture** : RCI Banque Espagne favorise l'adhésion de ses collaborateurs à l'association, *Amigos del Museo del Prado*, en lien avec la Fundación Renault, par une contribution à hauteur de 80 % du droit d'inscription à l'association ; 1 760 € ont ainsi été versés.

En **France**, RCI Banque mène traditionnellement une ambitieuse « Politique jeunes ». Celle-ci se caractérise par l'accueil d'étudiants en contrats d'alternance et de stagiaires. Ainsi, au cours de l'année, 76 jeunes ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation au sein de RCI Banque, de Bac +2 à Bac +5, 26 jeunes d'un stage de Bac +2 à Bac +5 et cinq jeunes élèves de classe de 3<sup>e</sup> d'un stage de découverte de l'entreprise.

La *Business Unit* « Entreprise et Services » a poursuivi, quant à elle, le déploiement de son offre *Car* + construite autour de l'éco-conduite et de la sécurité routière. De même, l'offre d'auto-partage avec *Carbox*, récompensée par un prix à l'occasion de l'Université du Medef a été déployée. Enfin, la certification ISO 9001 de la *Business Unit* a été renouvelée.

En **Italie**, dans le cadre d'une démarche sociale et humanitaire, RCI Banque a accordé aux victimes du tremblement de terre survenu en mai 2012, dans la région Emilia Romagna, un décalage de six mois en moyenne des échéances de remboursement des mensualités de leur crédit pour l'acquisition d'un véhicule.

RCI Banque *Pays-Bas* a été partie prenante des *Charity Runs - ROPARUN*. Il s'agit de la plus grande course-relais pédestre au monde, reliant Rotterdam à Paris, au bénéfice de malades néerlandais, belges et français atteints d'un cancer. 8 000 € ont été consacrés à cette action et des collaborateurs ont participé à l'épreuve.

Enfin, également dans le domaine médical, RCI Banque **Roumanie** a contribué à la prévention et à la protection de la santé des femmes sous la forme d'un don de 15 000 € à la fondation Renastera (fondation pour la santé, l'éducation et la culture) destiné à favoriser la détection des cancers du sein et du col de l'utérus.



# INFORMATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

## 2.3 DISPOSITIONS LIÉES SPÉCIFIQUEMENT À L'ACTIVITÉ DU GROUPE RCI BANQUE

### La conformité réglementaire

RCI Banque est soumise, comme tout établissement de crédit, à des règles strictes concernant l'information de ses clients préalablement à la souscription d'un crédit, ainsi que le traitement de leurs données confidentielles, plus particulièrement pour les consommateurs. Ces règles résultent de la transposition de directives communautaires ou sont à l'initiative du législateur local. RCI Banque a mis en place un dispositif lui permettant de s'assurer de sa conformité en la matière :

- chaque filiale ou succursale dispose d'une structure de veille réglementaire s'appuyant sur les lettres d'information de cabinets juridiques et de commissariats aux comptes, l'adhésion aux associations professionnelles, la lecture des textes réglementaires...
- la structure de veille tient les opérationnels concernés informés de toute évolution réglementaire de façon permanente, charge à eux de déployer les actions nécessaires correspondantes ;
- un comité de conformité constitué des membres du comité de direction se réunit trimestriellement dans chaque filiale ou succursale pour prendre connaissance des évolutions réglementaires et de l'avancement des plans d'action requis ;  
Les événements ou problèmes majeurs sont revus en comité de conformité groupe ;
- le département Contrôle Permanent pratique enfin des inspections afin d'assurer une évaluation indépendante de l'état des lieux.

### La politique d'acceptation

Dans le cadre de sa mission vis-à-vis de son actionnaire, RCI Banque veille à faciliter l'accès au financement et à l'achat automobile tout en veillant à ne pas exposer ses clients à des situations difficiles résultant d'un excès d'endettement, et en assurant la rentabilité attendue.

En outre, RCI Banque veille à respecter toute réglementation éventuellement en vigueur encadrant la vérification de la solvabilité d'un client potentiel : collecte d'informations et de justificatifs, dialogue avec le client, consultation de fichiers, recours à des scores d'aide à la décision... Les process, outils et formations du personnel et des vendeurs en concession font l'objet d'une amélioration continue afin d'assurer le meilleur niveau de performance.

En France, cela se traduit en moyenne de cycle, par un taux d'acceptation d'environ 80 % et un taux de défaillance par génération d'environ trois contrats sur cent. Les chiffres varient bien évidemment de pays à pays, mais le pilotage de l'acceptation et du recouvrement suit la même méthodologie.

### La tarification

La tarification doit permettre de couvrir le coût de la ressource, les coûts de distribution, les frais de fonctionnement et le coût du risque, tout en assurant la rentabilité des fonds propres demandée par l'actionnaire et les investisseurs et nécessaire au respect des ratios prudentiels. Elle doit également être compétitive par rapport à celle des établissements concurrents ; elle variera donc selon les pays, les durées, les apports, l'objet véhicule neuf ou d'occasion afin de répondre aux objectifs mentionnés.

Le taux de rendement peut faire l'objet de bonification de la part du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagne promotionnelle permettant d'afficher un taux client particulièrement attractif.



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

### A / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Dénomination commerciale : RCI Banque. L'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2001 a décidé le changement de dénomination sociale de Renault Crédit International S.A. Banque en RCI Banque S.A.

Nationalité : française

Siège social : 14, avenue du Pavé-Neuf  
93168 Noisy-le-Grand Cedex  
Tél. : + 33 1 49 32 80 00

#### FORME JURIDIQUE

Société anonyme enregistrée au tribunal de commerce de Paris le 4 juin 1974, suivant l'acte notarié du 9 avril 1974 et approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 1975.

#### LÉGISLATION

La société est régie par les dispositions du *Code de commerce*.

Le 7 mars 1991, RCI Banque a reçu l'agrément de la Banque de France pour réaliser les modifications statutaires nécessaires à sa transformation en banque. Depuis cette date, RCI Banque est soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux établissements de crédit, et en particulier à la loi n° 84-46 du 24 janvier 1984, dont les dispositions ont été reprises dans le *Code monétaire et financier*.

#### DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La société a été créée le 9 avril 1974, avec un début d'exploitation le 21 août 1974, pour une durée de 99 ans, soit jusqu'en août 2073.

#### OBJET SOCIAL

La société anonyme RCI Banque a pour objet principal, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers :

- les opérations de crédit ou de banque, sous toutes leurs formes, destinées ou non au financement de l'acquisition de biens, et en particulier les opérations de crédit permanent ainsi que l'émission ou la gestion de moyens de paiement liés à ces opérations ;
- industrielles, commerciales, financières et de services ;
- toutes études complètes ou partielles, toutes activités de conseil et de négociations dans les domaines économiques, financiers, commerciaux et de gestion ;
- toutes recherches de conception et d'amélioration de systèmes de gestion, d'organisation et de financement ;
- la réalisation des projets issus des études sus-énoncées ou la contribution à leur réalisation par tous moyens appropriés, y compris par prise de participation ou d'intérêts dans toutes entreprises existantes ou à créer ;

- le financement des entreprises, en particulier sous forme de participation à leur capital, de souscription à des emprunts, au moyen de ressources provenant des fonds propres de la société ou des emprunts contractés par elle ;
- la prestation de services d'investissement au sens de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1996 ;
- la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de cette activité, et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, d'échange de souscription, d'apport de toutes valeurs mobilières ;
- l'intermédiation en assurances, au sens de la loi française du 15 décembre 2005, de transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002, toute activité de mandataire, de commissionnaire ou de courtier ;
- d'une manière générale, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et pouvant être utiles à l'objet social ou en faciliter la réalisation et le développement.

#### REGISTRE ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° SIREN 306 523 358 (code APE 6419Z), Siret : 306 523 358 00068.

#### LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les documents juridiques relatifs à l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la société.

#### EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

### B / DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DES STATUTS

#### RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

Le bénéfice est constitué par les produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales, ainsi que de tous amortissements et provisions. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % au moins pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours dans le cas où, pour une cause quelconque, cette réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu à l'alinéa précédent et de tous autres prélèvements institués par les dispositions légales en vigueur, et augmenté des reports bénéficiaires. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale ordinaire peut prélever des dividendes.

Ces dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit





# INFORMATIONS GÉNÉRALES

pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

## ASSEMBLÉES (ARTICLES 27 À 33 DES STATUTS)

### Nature des assemblées générales

Les actionnaires se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire dans les cinq mois de la clôture de l'exercice. Des assemblées générales qualifiées d'ordinaires réunies extraordinairement, ou d'extraordinaires lorsqu'elles se rapportent à une modification quelconque à introduire dans les statuts, sauf exception prévue par la loi, peuvent également être tenues. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses délibérations, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même absents, incapables ou dissidents.

Pour le calcul du quorum des différentes assemblées, il n'est pas tenu compte des actions détenues par la société.

Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité et appartenant l'un à la catégorie des cadres techniciens et agents de maîtrise, l'autre à la catégorie des employés et ouvriers, peuvent assister aux assemblées générales.

Le conseil d'administration peut décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales.

### Convocations

Le conseil d'administration convoque les actionnaires en assemblées générales en indiquant dans la convocation le jour, l'heure et le lieu de la réunion. À défaut, elle peut être également convoquée :

- par les commissaires aux comptes ;
- par un mandataire, désigné par le président du Tribunal de commerce statuant en référé, à la demande, soit de tout intéressé, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins 5 % du capital social ;
- par les liquidateurs.

### Quorum – Majorité

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires statuent dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions légales ; elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

### Composition des assemblées

Dans les assemblées générales, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée et prendre part aux délibérations et aux votes. Les titulaires d'actions nominatives, ayant demandé leur inscription sur les registres de la société depuis au moins cinq jours avant l'assemblée, sont admis sur simple justification de leur identité. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire ou par leur conjoint. Les pouvoirs établis conformément à la loi doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion.

Dans les assemblées générales extraordinaires, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée, prendre part aux délibérations et aux votes.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires. À compter de la convocation de l'assemblée, un formulaire de vote par correspondance et ses annexes sont remis ou adressés, aux frais de la société, à tout actionnaire qui en ferait la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. La société doit faire droit à toute demande déposée ou reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de réunion. Le formulaire de vote par correspondance doit comporter certaines indications fixées par les articles R 225-76 et suivants du *Code de commerce*. Il doit informer l'actionnaire de manière très apparente que toute abstention exprimée dans le formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution. Le formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la formule de procuration. Dans ce cas, ce sont les dispositions de l'article R 225-78 du *Code de commerce* qui sont applicables. Sont annexés au formulaire de vote par correspondance les documents prévus à l'article R 225-76 susvisé.

Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. Les formulaires de vote par correspondance doivent être reçus par la société trois jours avant la réunion. En cas de retour de la formule de procuration et du formulaire de vote par correspondance, la formule de procuration est prise en considération sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

### Bureau - Feuille de présence

L'assemblée générale est présidée par le président du Conseil d'administration ou, à défaut, par le vice-président, s'il en a été nommé un, ou par un administrateur désigné par le conseil. Au cas où l'assemblée serait convoquée par les commissaires aux comptes ou par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, c'est un de ceux-ci qui présidera l'assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux plus forts porteurs d'actions, tant en leur nom personnel que comme mandataires ou, sur leur refus, par ceux qui viennent après, jusqu'à acceptation. Le bureau ainsi constitué désigne le secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des membres de l'assemblée. Il est tenu une feuille de présence aux assemblées d'actionnaires, qui contient toutes les mentions exigées par les textes réglementaires. Le bureau de l'assemblée peut annexer à la feuille de présence la procuration ou le formulaire de vote par correspondance portant le nom, prénom usuel et domicile de chaque actionnaire mandant ou votant par correspondance, le nombre d'actions dont il est titulaire et le nombre de voix attaché à ces actions. Dans ce cas, le bureau de l'assemblée indique le nombre des pouvoirs et des formulaires de vote par correspondance annexés à ladite feuille ainsi que le nombre des actions et des droits de vote correspondant aux procurations et aux formulaires. Les pouvoirs et les formulaires de vote par correspondance devront être communiqués en même temps et dans les mêmes conditions que la feuille de présence.



La feuille de présence, dûment élargée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée. Les fonctions du bureau se rapportent exclusivement à la tenue de l'assemblée et à son fonctionnement régulier ; les décisions du bureau ne sont jamais que provisoires et restent toujours soumises à un vote de l'assemblée elle-même, vote que tout intéressé peut provoquer.

### Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration ou par la personne qui effectue la convocation de l'assemblée ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution ne concernant pas la présentation de candidats au Conseil d'administration.

### Procès-verbaux

Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, coté et paraphé, et signé par les membres composant le bureau. Ils peuvent être établis sur des feuilles mobiles numérotées sans discontinuité et paraphées. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont valablement certifiés, soit par le président du Conseil d'administration ou un administrateur exerçant les fonctions de directeur général, soit par le secrétaire de l'assemblée. Ils sont valables à l'égard des tiers sous la seule condition de la validité des dites signatures.

## 2 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

### A / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### CAPITAL SOCIAL

Le capital social, qui était à l'origine de 2 000 000 de francs, a fait l'objet d'opérations ultérieures d'augmentation et de conversion en euros, en conséquence desquelles il se trouve fixé à la somme de 100 000 000 € depuis le 22 novembre 2000. Il est divisé en 1 000 000 d'actions, de 100 € chacune, entièrement libérées.

#### AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Sans objet.

#### TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Sans objet.

#### OBLIGATIONS CONVERTIBLES ET AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

EN MILLIONS D'EUROS	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Capital	100	100	100	100	100	100

- Augmentation du capital à 100 000 000 d'euros : Conseil d'administration du 22 novembre 2000.
- Changement de dénomination en RCI Banque : assemblée générale du 13 novembre 2001.

### B / RÉPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

#### ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2012, la totalité des actions était détenue par Renault s.a.s. (hors les huit actions des Administrateurs).

#### MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Le 20 juin 2003, l'actionnaire principal, Compagnie Financière Renault, a fait l'objet d'une fusion/absorption par Renault s.a.s.

#### PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE EXERÇANT OU POUVANT EXERCER UN CONTRÔLE SUR RCI BANQUE

Renault s.a.s. détient 99,99 % du capital de RCI Banque.

#### ORGANIGRAMME – PLACE DE L'ÉMETTEUR DANS UN GROUPE

Le Groupe Renault est composé de deux branches distinctes :

- la branche automobile ;
- la branche financement des ventes constituée par le groupe RCI Banque. Grâce à son statut bancaire, à son accès indépendant aux marchés financiers et à son intégration au marketing du constructeur, RCI Banque assure une offre compétitive de produits de financement automobile et de services liés aux réseaux de distribution des marques du Groupe Renault dans le monde et de Nissan en Europe. L'organigramme du groupe RCI Banque est décrit dans le rabat de couverture de ce document.

### C / MARCHÉS DES TITRES DE L'ÉMETTEUR

Les titres de capital ne sont pas cotés en Bourse.

#### COTATION DES TITRES

Les emprunts cotés du groupe RCI Banque sont listés aux Bourses de Luxembourg et Paris.

### 3 RISQUE JURIDIQUE

Sur les 12 derniers mois, RCI Banque n'a fait l'objet d'aucune instance, ni d'aucune procédure d'ordre gouvernemental, judiciaire ou d'arbitrage ; RCI Banque n'a connaissance, depuis la date de ses états financiers vérifiés et publiés, au jour des présentes, d'aucun risque ou de projet d'instance ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu un effet significatif sur sa situation financière ou sur sa rentabilité, ou sur celle de son groupe.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 4 CONSEIL D'ADMINISTRATION-ORGANES DE DIRECTION

### CONSEIL D'ADMINISTRATION, EN DÉCEMBRE 2012

PRÉNOM ET NOM DES ADMINISTRATEURS	DÉBUT	FIN	NOMBRE DE TITRES	% DE CAPITAL
Dominique THORMANN	05/10/2009	05/2018	1	0,01 %
Philippe BUROS	25/05/2009	05/2015	1	
Jérôme STOLL	25/05/2009	05/2015	1	
Patrice CABRIER	30/05/2006	05/2018	1	
Farid ARACTINGI	20/06/2011	05/2018	1	
Éric SPIELREIN	26/11/2010	05/2018	1	
Bernard LOIRE	20/07/2011	05/2018	1	
Stéphane STOUFFLET	25/03/2011	05/2015	1	
<b>RENAULT s.a.s.</b>			999 992	99,99 %

En 2012, cinq Conseils d'administration se sont tenus. À ce jour :

- il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des membres des organes de direction et leurs intérêts privés à l'égard du groupe RCI Banque ;
- il n'existe pas de contrat de service liant un membre du Conseil d'administration à RCI Banque ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat ;
- indépendamment des conventions réglementées, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'administration a été sélectionné.

## 5 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS

Au titre de l'année 2012, le total des rémunérations versées par le groupe RCI Banque aux membres des organes de direction s'est élevé à 1 034 068 €, contre 1 615 500 € en 2011.

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société, s'élève à 1 945 729 €, contre 2 289 738 € en 2011.

Pour l'application des dispositions légales, article L. 225-102-1 du *Code de commerce*, relatives à la publication des rémunérations des mandataires sociaux et compte tenu des fonctions qu'exercent ceux-ci au sein de la société contrôlant, RCI Banque indique qu'aucune rémunération ni avantage de quelque nature (à l'exception d'un véhicule de service pour deux de ses mandataires) n'a été versé par la société ou ses filiales à l'un de ses mandataires sociaux durant l'exercice écoulé, et que les rémunérations et avantages consentis par la société contrôlant aux mandataires sociaux sont publiés par celle-ci lorsque les mandataires y exercent un mandat social.

## 6 SCHÉMA DE PARTICIPATION DU PERSONNEL

Un nouvel accord de participation a été conclu le 2 juin 2003, en application des articles L. 442-1 et suivants du *Code du travail*.

La RSP (réserve spéciale de participation) est répartie entre les salariés du groupe proportionnellement au salaire brut perçu par chaque ayant droit, au cours de l'exercice considéré, dans la limite des plafonds fixés par la loi. Chaque salarié bénéficiaire peut choisir d'affecter cette somme, soit :

- à un compte courant nominatif ouvert dans les livres de l'entreprise ;
- à la souscription de parts d'un fonds commun de placement. Il n'existe pas de plan d'option sur l'action RCI Banque en faveur du personnel et des dirigeants du groupe RCI Banque.

EN MILLIONS D'EUROS	2012	2011	2010	2009	2008
Participation	7,3 M€	7,2 M€	6,8 M€	6,8 M€	7,2 M€
Bénéficiaires	1 399	1 418	1 376	1 397	1 464



## 7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

EN MILLIERS D'EUROS	RÉSEAU CAC ERNST&YOUNG				RÉSEAU CAC DELOITTE TOUCHE TOHMATSU				RÉSEAU CAC AUTRES			
	2012		2011		2012		2011		2012		2011	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
<b>Honoraires d'audit</b>												
Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés	879	95 %	875	100 %	1 334	97 %	1 394	99 %	-	-	-	-
Prestations directement liées à la mission d'audit	48	5 %	-	-	36	3 %	9	1 %	-	-	-	-
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>	<b>927</b>	<b>100 %</b>	<b>875</b>	<b>100 %</b>	<b>1 370</b>	<b>100 %</b>	<b>1 403</b>	<b>100 %</b>				
<b>Autres prestations</b>												
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	42	86 %	-	-	16	100 %	-	-
Systèmes d'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (vérification de stock...)	-	-	2	100 %	7	14 %	7	100 %	-	-	-	-
<b>Total des autres prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>16</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>927</b>		<b>877</b>		<b>1 419</b>		<b>1 410</b>		<b>16</b>		





# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 8 RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

### DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle, BP 136  
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de 1 723 040 €

*Commissaire aux comptes*

*Membre de la Compagnie régionale de Versailles*

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2013

Représenté au 31 décembre 2012 par Charlotte VANDEPUTTE

### ERNST & YOUNG AUDIT

Tour First - TSA 14444  
1/2 Place des Saisons  
92037 Paris La Défense Cedex  
S.A.S. à capital variable

*Commissaire aux comptes*

*Membre de la Compagnie régionale de Versailles*

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2015

Représenté au 31 décembre 2012 par Bernard HELLER

## 9 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

### A / HISTORIQUE

RCI Banque est issue du rapprochement, opéré le 1<sup>er</sup> janvier 1990, entre :

- Diac, créée en 1924 pour financer les ventes de Renault en France ;
- Renault Crédit International, fondée en 1974 pour assurer le financement des ventes de Renault en Europe. Dans le cadre de l'accord signé le 27 mars 1999 entre Renault et Nissan, le groupe RCI Banque a acquis les filiales de financement des ventes de Nissan dans cinq pays d'Europe. Celles-ci sont intégrées au groupe RCI Banque depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999. Au 31 décembre 2002, la totalité des actions était détenue par la Compagnie Financière Renault, elle-même intégralement détenue par Renault S.A.

La Compagnie Financière Renault regroupait les sociétés à caractère financier du Groupe Renault. À compter du 20 juin 2003 et du fait de sa fusion avec Renault s.a.s., la Compagnie Financière Renault n'est plus administrateur ni actionnaire de RCI Banque, le capital est désormais détenu à hauteur de 100 % par Renault s.a.s.

### B / DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

Le groupe RCI Banque assure le financement des ventes des marques du Groupe Renault (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia) dans le monde, et de Nissan (Nissan, Infiniti) principalement en Europe.

Le groupe RCI Banque déploie ses activités dans 36 pays :

- en Europe : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- en Amériques : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique ;
- en région Euromed-Afrique : Algérie, Maroc, Roumanie, Turquie ;
- en Eurasie : Ukraine et Russie ;
- en Asie-Pacifique : Corée du Sud.

En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :

- à la Clientèle (grand public et entreprises) à laquelle le groupe RCI Banque propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée, ainsi que des services associés : assurances, entretien, extension de garantie, assistances, gestion de flottes et cartes de crédit ;
- aux Réseaux des marques dont le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme ;
- de plus, RCI Banque a lancé, le 16 février 2012, un livret d'épargne à destination du grand public en France : **ZESTO by RCI Banque**. Il constitue un axe de diversification de l'activité.

### C / SITUATION DE DÉPENDANCE

RCI Banque finance les clients et les concessionnaires du Groupe Renault et de Nissan. RCI Banque n'est soumise à aucune dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements industriels, de contrats commerciaux ou financiers ou à l'égard de procédés nouveaux de fabrication.

### D / POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Principaux investissements réalisés au cours des quatre derniers exercices.

#### CESSION – DISSOLUTIONS – FUSIONS

##### En 2012

Néant.

##### En 2011

**Autriche** : fusion/absorption de RCI Banque GmbH et ouverture de la succursale RCI Banque S.A. Niederlassung Österreich le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**France** : fusion/absorption de SIGMA Services S.A. par Diac Location S.A. le 30 avril 2011.

##### En 2010

Néant.



#### En 2009

**Allemagne** : fusion/absorption de RCI Leasing GmbH par RCI Banque S.A. le 11 août 2009. Reprise de l'activité par la succursale RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland.

#### En 2008

**Allemagne** : fusion/absorption de RCI Finanzholding GmbH par RCI Banque S.A. le 23 mai 2008.

**Belgique** : dissolution de Renault Services S.A. le 20 mai 2008.

**Espagne** : fusion/absorption d'Artida S.A. par RCI Banque le 23 mai 2008.

**France** : dissolution de Sygma S.N.C. le 30 septembre 2008.

**Maroc** : cession des parts de RDFM S.A.R.L. à RCI Finance Maroc S.A. par RCI Banque le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Portugal** : fusion/absorption de RCI Gest Leasing par RCI Gest Instituicao en décembre 2007 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### En 2007

**Espagne** : fusion/absorption de Renault Financiaciones (filiale de financement) et d'Accordia (filiale de services) par RCI Banque S.A. et reprise de l'activité par RCI Banque S.A. Sursusal España en juin 2007.

**Italie** : cession de Refactor (filiale de services) en décembre 2007. Fusion/absorption de RNC S.p.A. (filiale de financement) par RCI Banque S.A. et reprise de l'activité par RCI Banque Succursale Italiana en juin 2007.

**France** : en décembre 2007, dissolution de la société Reça S.A. (filiale de services) ; cession de Delta Assistance (filiale de services).

#### En 2006

**France** : cession en juin 2006 de CVT S.A.

### ACQUISITION

#### En 2012

**France** : achat par Diac S.A. de la participation de 5,19 % de Renault s.a.s dans le capital de Cogera S.A. en novembre 2012.

#### En 2011

Néant.

#### En 2010

Néant.

#### En 2009

Néant.

#### En 2008

Néant.

#### En 2007

**Royaume-Uni** : rachat des 50 % de la joint venture avec RFS (filiale de financement) en juillet 2007.

**Portugal** : confusion/patrimoine de RCI Gest SPGS avec RCI IFIC en juillet 2007.

**Argentine** : achat de la société Courtage S.A. en décembre 2007.

#### En 2006

**Roumanie** : RCI Leasing Romania IFN S.A. devient une filiale de financement à 100 % (20 septembre 2006).

### CRÉATION

#### En 2012

Néant.

#### En 2011

**Hongrie** : création en juillet 2011 de RCI Services KFT, société commerciale.

**Italie** : création en mars 2011 de ES Mobility S.R.L., société de location longue durée pour le véhicule électrique.

**Irlande** : création en mai 2011 de RCI Banque Branch Ireland (succursale).

**Turquie** : création d'une filiale de financement ORFIN Finansman Anonim Sirketi le 13 décembre 2011.

#### En 2010

**Russie** : ouverture d'un Bureau de Représentation en juillet 2010.

#### En 2009

**Turquie** : création d'une filiale commerciale RCI Pazarlama ve Danismanlik Hizmetleri Ltd Sirketi le 29 avril 2009.

#### En 2008

**Malte** : création d'une *holding* RCI Services Ltd détenant deux compagnies d'assurance en décembre 2008.

**Serbie** : création d'une filiale commerciale RCI Services d.o.o. en décembre 2008.

#### En 2007

**Slovaquie** : création en avril 2007 de RCI Finance SK S.r.o. (filiale commerciale).

**Espagne** : création en juin 2007 de RCI Banque S.A. Sucursal España (succursale).

**Suède** : création en juillet 2007 de Renault Finance Nordic (succursale).

**Maroc** : création en octobre 2007 de RCI Finance Maroc S.A. (filiale de financement).

**Ukraine** : création en octobre 2007 de RCI Financial Services Ukraine (filiale commerciale).

#### En 2006

**Colombie** : création en mars 2006 de RCI Servicios Colombia S.A. (filiale de financement).

**Algérie** : création en septembre 2006 de RCI Services Algérie S.A.R.L. (filiale de financement).

**Slovénie** : création en octobre 2006 de RCI Banque S.A. Banèna podru nica Ljubljana (succursale).

**Russie** : création en octobre 2006 de RN Finance RUS S.A.R.L. (filiale de financement).



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 10 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité, ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée, présentent une image fidèle de l'évolution et des résultats du groupe, et donnent une description des principaux risques auxquels il peut être confronté. J'atteste que les états financiers établis conformément aux normes comptables applicables donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière, des profits ou des pertes du groupe.

Le 26 mars 2013

*Le président du Conseil d'administration*  
**Dominique THORMANN**

## 11 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Ce document est disponible sur le site [www.rcibanque.com](http://www.rcibanque.com).

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe RCI Banque peut, sans engagement, demander les documents :

**RCI Banque**  
Direction Financements et Trésorerie  
API LPN 45  
14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-le-Grand Cedex - France

